

ASPJ

Afrique et Francophonie

1^{er} trimestre 2014

Volume 5, No. 1

Changer l'acteur et non le jeu

L'Homo Islamicus selon Ennahda

Edward Webb, PhD

Ériger des ponts ou des barricades

Interrogation sur les identités ethniques en Afrique

Temisanren Ebijuwa, PhD

La nuée, le nuage et l'importance d'arriver le premier

L'enjeu du débat sur la culture de l'aviation téléguidée

Commandant David J. Blair, US Air Force

Capitaine Nick Helms, US Air Force

La stratégie française en matière de défense européenne et sa relation avec l'OTAN

Lieutenant-colonel Arnaud Gary, armée de l'Air française

Les forces armées en Égypte

Un pacificateur à date de péremption ?

Witold Mucha

Ahmed Khalifa

Le professionnalisme après le Printemps arabe

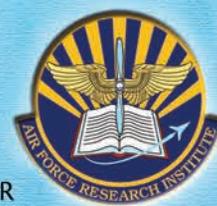
Un spectre exagéré

Barah Mikail, PhD



VISER HAUT ... VOLER, COMBATTRE ET GAGNER

http://www.au.af.mil/au/afri/aspj/apjinternational/aspj_f/Index_F.asp



Éditorial

- Des gardes prétorienne aux armées nationales.* 2
Rémy M. Mauduit

Articles

- Changer l'acteur et non le jeu*
L'Homo Islamicus selon Ennahda. 4
Edward Webb, PhD

- Ériger des ponts ou des barricades*
Interrogation sur les identités ethniques en Afrique. 19
Temisanren Ebijuwa, PhD

- La nuée, le nuage et l'importance d'arriver le premier*
L'enjeu du débat sur la culture de l'aviation téléguidée 33
Commandant David J. Blair, US Air Force
Capitaine Nick Helms, US Air Force

- La stratégie française en matière de défense européenne et*
sa relation avec l'OTAN. 55
Lieutenant-colonel Arnaud Gary, armée de l'Air française

- Les forces armées en Égypte*
Un pacificateur à date de péremption ? 70
Witold Mucha
Ahmed Khalifa

Essai

- Le professionnalisme après le Printemps arabe*
Un spectre exagéré. 91
Barah Mikaïl, PhD



Des gardes prétorienne aux armées nationales

*Le plus grand service qu'ils [le corps des officiers] peuvent rendre est de rester fidèles à eux-mêmes, à servir avec silence et courage dans la voie militaire. S'ils abjurent l'esprit militaire, ils se détruisent d'abord et finalement leur nation!.**

–Samuel P. Huntington

Au lendemain des indépendances, les nouvelles autorités politiques africaines ont fait de l'armée le symbole par excellence de la souveraineté. La création d'une armée dans les nouveaux états apparut comme un symbole de souveraineté, un moyen d'assurer la défense et l'intégrité du territoire et une fondation pour l'édification nationale. Mais bien vite, l'institution militaire se dévoya, vicia le processus de construction d'un état de droit, étouffant dans divers pays toute forme de vie politique, sociale et économique au service du peuple. S'écartant de sa mission classique qui consiste à garantir la souveraineté et à préserver l'intégrité du territoire, l'armée insidieusement s'imposa comme instrument du pouvoir. Les armes, au lieu des urnes, deviennent la modalité la plus sûre pour s'assurer le contrôle de l'état : le coup d'état comme « violence fondatrice » d'un nouvel ordre devient la norme. Il est symptomatique qu'en Afrique un coup d'état réussi est presque toujours accueilli avec enthousiasme par les populations victimes de l'ordre ancien, trompées par les promesses de la junte pour plus de démocratisation et de développement.

Plusieurs présidents ont accédé au pouvoir par un coup d'état. Ils savent que sans la fidélité des militaires, leurs pouvoirs sont éphémères. Par conséquent, ils donnent beaucoup de moyens aux brigades de sécurité présidentielle, et aux autres unités d'élite, dont le commandement est confié aux proches du président. Ces unités sont constituées souvent par le même clan, par la même ethnie, par le même parti. L'armée devient non seulement un moyen de conquête mais de maintien au pouvoir, protégeant davantage les régimes que les états, et générant une corruption affectant tous les échelons du commandement. Ainsi, plus d'un demi-siècle après les indépendances et à l'exception d'une poignée de pays ayant de réelles capacités militaires, aucune armée africaine, ou presque, n'est en mesure de défendre son propre territoire national. L'institution militaire perd alors sa fonction constitutionnelle de protecteur des citoyens et devient une force sécuritaire quasi privée qui protège un système dont elle tire bénéfice ; une garde prétorienne. La population civile, dont les droits et les devoirs constitutionnels lui donnent le contrôle des militaires, est souvent devenue l'objet et la victime de la dictature armée. Ce renversement des rôles a eu des conséquences désastreuses sur la stabilité politique et le développement des nations. Le fait qu'aujourd'hui

encore certains dirigeants du secteur de la sécurité soient prêts à tirer sur des civils non armés confirment bien qu'ils continuent de penser que leur devoir est de défendre le régime au pouvoir plutôt que la constitution, ce qui va à l'encontre même des codes de conduite militaire de base et des normes démocratiques.

Il s'avère clairement que le contrôle démocratique du secteur de la sécurité est essentiel pour l'état de droit. Cela peut différer d'un état à un autre quant aux objectifs immédiats, mais les buts et les principes sont les mêmes : transparence et responsabilité. Il n'existe en effet aucun état dans l'histoire où les militaires sont totalement séparés de la structure politique, mais l'objectif est de disposer de vraies forces armées et de sécurité, efficaces dans l'accomplissement de leurs tâches constitutionnelles et soumises aux décisions d'une gouvernance civile et transparente. Les pays africains tentent de restructurer et de professionnaliser leur armée, leur police et leurs services de renseignements, mais la réforme des armées africaines passe d'abord par la bonne gouvernance des états.

Les partenaires internationaux ont un grand rôle à jouer dans ces réformes. L'Afrique n'est pas menacée par une invasion militaire d'autres pays étrangers au continent. Il est aussi peu probable que des guerres interétatiques aient à nouveau lieu. Or, les armées sont préparées à des guerres classiques par les forces occidentales alors que les vraies menaces sont de nature terroriste. La formation sécuritaire doit adresser le terrorisme qui gagne du terrain en Afrique. L'aide militaire substantielle à des états qui n'ont d'ennemis que leur propre peuple constitue l'une des anomalies des relations internationales et paradoxalement, les cinq membres permanents du conseil de sécurité des nations unies, garant de la paix et du développement, sont responsables de la majorité des ventes d'armes, directement ou indirectement, destinés à ces états, sans souci de la manière dont elles seront utilisées. Les partenaires internationaux doivent se concentrer davantage sur la gouvernance et la responsabilité en général dans l'éducation des officiers africains ou au moins tout autant que « la formation et l'équipement militaires ». Plus spécifiquement, les partenariats en matière de sécurité doivent favoriser les pays plus démocratiques parce qu'ils ont plus de chances de contribuer à la stabilité régionale. Finalement, l'état de droit : même si certains coups d'état contre un régime devenu impopulaire et dictatorial sont acceptés par les populations et la communauté internationale, elles demeurent anti constitutionnelles. Il n'y a pas de coups légitimes alors que d'autres ne le sont pas. Même si l'intervention militaire permet dans certains cas d'instaurer une autorité civile démocratique en organisant les élections après le coup d'état, cela est condamnable a priori car c'est retomber dans l'inconstitutionnalité dont l'Afrique doit se libérer.

Rémy M. Mauduit, rédacteur en chef
Air and Space Power Journal—Africa and Francophonie
Maxwell AFB, Alabama

Notes

1 HUNTINGTON, Samuel P., « *The Soldier and the State. The Theory and Politics of Civil-Military Relations* », Cambridge, MA : The Belknap Press of Harvard University Press, 1985, p. 466.

*Traduit de l'anglais en français par l'auteur

Changer l'acteur et non le jeu

L'*Homo Islamicus* d'Ennahda

EDWARD WEBB, PHD*

Nous avons adopté, dans notre programme, un système d'économie sociale libre : le même système de marché mais dans un cadre de justice et d'humanité, et non le système des marchés brutaux. Oui, nous encourageons la libre initiative, mais dans un cadre d'humanité.

Rached El-Ghannouchi, dirigeant d'Ennahda,
interviewé dans *Empire* d'Al Jazeera, 13 novembre 2011

Un aspect peu étudié de la politique menée par Ennahda, le parti politique dominant en Tunisie, est son approche à la tâche monumentale de répondre aux demandes révolutionnaires pour un ordre économique plus équitable, avec une plus grande prospérité partagée par une plus large partie de la population¹. Ceci inverserait la concentration de la richesse telle que l'on a pu la connaître durant les dernières années du régime Zine El-Abidine Ben Ali. Cet article est une première tentative visant à situer la philosophie économique d'Ennahda dans un cadre plus large de pensée islamique ou islamiste appliquée aux questions économiques. Il propose également une prévision relative à une limitation probable de la politique économique si Ennahda accède au pouvoir après l'actuelle période de transition. Cette prévision repose sur les antécédents de l'association patronale MÜSIAD et du syndicat Hak-İş en Turquie, dont l'idéologie m'apparaît en consonance avec celle d'Ennahda.

Dans la mesure où Ennahda articule une philosophie économique particulière, celle-ci fonctionne uniquement au niveau individuel. Bien qu'il partage avec nombre de mouvements politiques de l'hémisphère sud une rhétorique de la résistance à l'hégémonie de la mondialisation néolibérale, Ennahda ne propose aucune alternative cohérente. Le principal outil offert par Ennahda afin d'améliorer les difficultés économiques que connaît la Tunisie est l'*homo islamicus*, un acteur économique plus vertueux qui sera suffisamment discipliné pour s'abstenir des pra-

* Edward Webb est professeur adjoint de sciences politiques et d'études internationales au *Dickinson College* à Carlisle, en Pennsylvanie. Il est diplômé en études orientales de *Cambridge University*. Il est aussi titulaire d'un master et d'un doctorat en sciences politiques de l'*University of Pennsylvania*. Il a servi au sein du *British Diplomatic Service* au cours des années 1990, notamment au Caire durant plusieurs années. Ses sujets d'enseignement et de recherches portent essentiellement sur la politique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, incluant l'autoritarisme, les médias et la politique de l'éducation particulièrement en Tunisie, en Turquie et en Égypte.

tiques corrompues et qui inspirera les travailleurs pour une plus grande productivité en les engageant de manières culturellement plus appropriées.

La conjoncture historique régionale comme contexte de l'idéologie économique

Comment les partis islamistes répondent-ils aux exigences économiques des révoltes qui les ont propulsés au pouvoir ? Une première réponse à cette question, proposée en mai 2012 par Ibrahim Saif et Muhammad Abu Rumman pour le *Carnegie Middle East Center*, trouvait des points communs dans plusieurs cas, tout en observant que l'approche économique des islamistes tunisiens était déjà plus développée que celles de leurs homologues en Égypte, au Maroc ou en Jordanie². D'une autre part, certains observateurs tels que Khalil al-Anani perçoivent peu ou pas de différences entre la manière dont les islamistes au pouvoir appréhendent la politique économique et les politiques néolibérales des régimes déchus :

Alors que l'on peut relever, dans le programme du Parti Liberté et Justice, l'emploi excessif de termes et d'un langage reposant sur ce que l'on a appelé « le système économique islamique », la véritable politique économique appliquée par le Parti sur le terrain n'est pas très différente des pratiques capitalistes qui prévalaient sous l'ancien régime...

C'est également le cas avec le parti tunisien Ennahda, dont les dirigeants ne perdent aucune occasion d'exiger plus de capital, une stimulation du secteur privé et un engagement à travers des partenariats économiques reposant sur les principes du marché international et sur le respect des conditions internationales, en référence aux programmes de libéralisation économique, souvent appliqués aux dépens des couches pauvres et à faibles revenus de la population³.

Al-Anani est un critique des islamistes mais il est loin d'être le seul à observer une continuité essentielle en matière de politique. Stephen Glain affirmait dans le *Washington Post* que la « sensibilité mercantile » des Frères Musulmans réside dans le fait qu'ils associent « les systèmes de patronage fournissant aliments, éducation et services de santé aux Égyptiens démunis » à « une tradition ancienne de laissez-faire » qu'ils font remonter à la naissance de l'Islam⁴.

Existe-t-il alors véritablement une différence significative entre les préférences des islamistes et le capitalisme néolibéral ? Al-Anani observe que la critique du précédent régime formulée par les Frères « ne porte pas sur le fait que le système économique dominant souffrirait d'un défaut structurel ; elle repose plutôt sur l'idée selon laquelle le problème tiendrait aux individus qui le composent⁵ ». Cette observation offre un point de départ pour comprendre où se séparent les deux approches : la distinction entre l'*homo œconomicus* du libéralisme et l'*homo islamicus* de l'islamisme.

Jamal al-Din al-Afghani, l'influent réformiste islamique du XIX^e siècle, était préoccupé par l'individualisme de la subjectivité moderne : « La qualité d'*égoïsme* réside dans l'amour de soi au point que si un profit personnel exige qu'un individu cause du tort au monde entier, il ne renoncera pas au dit profit mais consentirait au mal infligé au monde⁶ ». L'individualisme libéral peut apparaître comme étant simplement antisocial : l'individu pourvu de droits et en mesure de choisir des fins morales pour soi est en contraste avec celui qui suit avec dévotion la discipline divine et pour lequel les fins morales sont déjà définies de l'extérieur. Nous verrons ci-dessous de quelle manière le discours économique d'Ennahda fait écho à al-Afghani.

L'individu égocentré auquel faisait référence al-Afghani était l'*homo œconomicus*, fondement de la théorie économique libérale classique qui est aujourd'hui l'ordre économique global dominant. Alors que la pensée islamique pourrait rejeter la notion d'être humain choisissant ses propres objectifs moraux et celle d'ordre éthique construit sur cette base, les orientations économiques des islamistes se recoupent toutefois largement avec le libéralisme. Comme le suggère la brève citation d'al-Anani, la différence réside non dans l'approche des structures économiques mais dans la nature de l'acteur économique. Le nom de l'acteur islamique apparaît dans le sous-titre d'une publication de l'association des employeurs turcs musulmans, MÜSİAD : *Homo Islamicus*⁷.

Il convient d'observer, avant de discuter la nature de cet être, qu'une conception différente de l'acteur implique pour le moins la possibilité que la structure au sein de laquelle ce dernier évolue pourrait également être différente. En effet, Buğra nous apprend que dans les publications du MÜSİAD « les règles énoncées par le prophète lui-même afin de diriger l'activité d'échange sur le marché de Médina sont souvent discutées comme règles définissant clairement un système concurrentiel dans lequel l'intervention et la régulation par l'état sont minimales. Ce système est toutefois différent d'une pure économie de marché en ce qu'il est *clairement intégré dans les relations sociales portées par une moralité religieuse*⁸ ». Donc l'*homo islamicus*, en tant que concept, existe toujours dans la société islamique⁹.

Saif et Abu Rumman identifient sept principes économiques fondamentaux exposés par le fondateur des Frères Musulmans, Hassan al-Banna, et qui ont, selon eux, une vaste influence parmi les islamistes :

- [1] approuver les gains licites et les décrivant « comme fondement de la vie elle-même » ;
- [2] déclarer l'inviolabilité de la propriété privée ; [3] affirmer la nécessité de réduire l'écart entre les classes sociales ; [4] soutenir une sécurité sociale pour tous les citoyens ; [5] rendre l'état responsable de la réalisation de « l'équilibre social » ; [6] interdire l'exploitation de l'influence politique à des fins économiques privées ; et [7] proscrire les sources de revenu illicites¹⁰.

Il est clair que ces principes sont clairement incompatibles avec le léninisme (point 2), mais ils pourraient néanmoins rejoindre tout un éventail de systèmes politico-économiques, allant du socialisme démocratique au capitalisme libéral, à l'exception de la plus doctrinaire variété libertaire (en raison des points 4 et 5). Il semble donc que les principales distinctions entre les systèmes économiques islamique et non-islamique sont d'ordre moral, au niveau de la société et de l'acteur individuel évoluant dans celle-ci.

L'idéologie économique d'Ennahda

La principale question qui se pose à Ennahda est de savoir comment répondre aux attentes de sortie de crise des membres du parti et des citoyens tunisiens compte tenu des contraintes imposées par le contexte international tout en restant cohérent avec ses propres valeurs fondamentales. Qu'est-ce en pratique le « système d'économie sociale libre » ?

Il conviendrait d'analyser les politiques adoptées depuis l'accession au pouvoir du gouvernement de la troïka au sein duquel Ennahda est le partenaire dirigeant. Néanmoins, au mieux offrent-elles une indication partielle des priorités du parti puisque celui-ci est tenu de faire des compromis, du fait de sa participation à une coalition. En outre, le caractère transitionnel du gouvernement a fait de l'unité nationale et du consensus des priorités plus importantes qu'elles ne l'auraient été si le parti avait gouverné seul et au sein d'un gouvernement régulièrement élu.

Par ailleurs, nous devons bien prendre en considération le fait que les contraintes exogènes relatives à la politique sont un important filtre entre les préférences et les résultats. Le gouvernement dirigé par le parti Ennahda a assuré à plusieurs reprises les investisseurs, parmi d'autres, qu'il n'y aurait pas de changements majeurs en termes de politique macroéconomique ou de politiques sociales susceptibles d'avoir un impact négatif sur le secteur crucial du tourisme, comme l'interdiction de l'alcool ou des bikinis. Ces contraintes seraient *a priori* les mêmes pour tout gouvernement de la Tunisie postrévolutionnaire.

Plus généralement, il est difficile d'évaluer les décisions économiques du gouvernement du fait des faibles niveaux de transparence. L'édition 2012 de l'*Open Budget Survey* a accordé à la Tunisie le score extrêmement faible de 11/100, témoignant du peu de données budgétaires dévoilées par le pays pour être discutées publiquement¹¹. Des documents relatifs à des négociations avec le Fonds monétaire international sur un accord de confirmation, et qui ont fait l'objet d'une fuite, témoignent des disparités entre, d'une part, les chiffres de croissance et le déficit budgétaire annoncés publiquement et, d'autre part, les chiffres transmis au FMI :

la croissance serait de 3,2 pour cent plutôt que de 3,6 pour cent, et le déficit budgétaire est de 8 pour cent du PIB au lieu de 5,9 pour cent¹².

Said et Abu Rumman résumant quelques-unes des politiques proposées en s'appuyant sur le manifeste électoral 2011 d'Ennahda, couvrant la période 2012-2016. L'objectif de croissance du PIB est de 7 pour cent par an (le chiffre actuel est inférieur à la moitié de cette valeur) et le chômage devrait baisser de 14 pour cent en 2010 à près de 8 pour cent en 2016 (il est passé en 2012 de 18,1 à 16,7 pour cent)¹³. La réduction du chômage devait se réaliser par des formations professionnelles pour les diplômés de l'enseignement supérieur et par des incitations adressées au secteur privé afin de créer des opportunités d'emploi. La plate-forme a promis une charge fiscale réduite pour les groupes à moyen et faible revenu. Il a été envisagé de faire de la Tunisie un centre financier en encourageant le développement d'un marché de l'assurance modernisé, en mettant l'accent sur l'assurance islamique. Le parti allait combattre la corruption et réduire les formalités administratives, relancer l'Union du Maghreb arabe et améliorer le statut de la Tunisie vis-à-vis l'Union Européenne (UE). À l'exception de la référence à l'assurance islamique, peu d'éléments distinguent Ennahda d'un parti laïc de centre-droite. Néanmoins, dans un budget supplémentaire soumis à l'Assemblée constituante en avril, après quelques mois au pouvoir, le gouvernement d'Hamadi Jebali a revu à la baisse les prévisions de croissance pour l'année, indiquant un chiffre de 3,5 pour cent et a demandé une augmentation du budget de 2,5 milliards de dinars (environ 1 milliard de dollars américains) pour un stimulus keynésien à court terme, à travers des dépenses de logement et d'infrastructure¹⁴. L'impression globale est celle d'un pragmatisme, avec un plus fort recours à l'intervention de l'État dans l'économie que ne le consentirait l'économie libérale classique.

Ennahda est habituellement décrit comme un parti islamiste modéré, associé d'un point de vue taxonomique aux Frères Musulmans en Égypte et à leurs différentes ramifications ainsi qu'au Parti Justice et Développement en Turquie (AKP). Mais, compte tenu d'une histoire organisationnelle et d'un contexte socio-politique différents, il n'est semblable à aucun de ces derniers. Un élément crucial de son identité, remontant aux mouvements précédents, tient à l'opposition aux dirigeants laïcs en Tunisie, Bourguiba et Ben Ali. Mais ce n'est pas une histoire de simple opposition binaire. De plus, ils n'étaient pas seuls à s'opposer aux pratiques plus dictatoriales du régime de Bourguiba et à la police d'État auxquels a suivi un bref Printemps tunisien à la fin des années 1980, après le coup d'État de Ben Ali en 1987. Ils s'inscrivent dans un éventail de groupes d'opposition libéraux et de gauche relativement efficaces, ce qui explique en partie pour quelle raison ils gouvernent actuellement au sein d'une coalition à la différence des Frères Musulmans en Égypte. Comme ces derniers, ils ont été brutalement réprimés mais, contraire-

ment aux Frères Musulmans, ils n'ont pas été en mesure de s'organiser à grande échelle dans les années 1990 et au cours de la décennie écoulée. Les Frères Musulmans se sont emparés des syndicats professionnels et se sont présentés au Parlement comme indépendants, alors que ces possibilités ne se sont pas présentées à Ennahda. Le dirigeant du mouvement, Rached El-Ghannouchi, et nombre de ses collaborateurs les plus proches ont passé les vingt dernières années en exil aux côtés d'activistes, de journalistes et d'autres acteurs de la vie politique tunisienne. Étant donné que tout ce qui y était organisé l'était de manière clandestine, lorsqu'El-Ghannouchi et les autres revinrent après la chute de Ben Ali, ils prirent la responsabilité d'un mouvement connaissant des écarts générationnels en termes d'expérience comme d'idéologie. Ils ont également rencontré rapidement des groupes politico-religieux les plus conservateurs aux côtés des forces libérales, de gauche et autres, y compris avec l'important syndicat nationaliste UGTT et le parti émergent néo-bourguibien Nidaa Tounes. Pour résumer, Ennahda se situe dans un espace politique divers au sein duquel il maintient une pluralité d'influence mais où il se retrouve fortement contesté de partout.

Quelle est donc l'approche économique d'Ennahda ? Saif et Abu Rumman citent El-Ghannouchi : « Je pense que nous devons adopter la forme de démocratie sociale pratiquée en Suède et dans les autres États scandinaves. L'économie doit être dominée par des valeurs sociales et non simplement par les forces agressives du libre marché¹⁵ ». À ce niveau de généralité, il n'y a pas une grande différence entre le dirigeant islamiste et Moncef El Marzouki, le président par intérim de la Tunisie et libéral de gauche : « croire que l'économie de marché, libérale ou néo-libérale, sortira les Tunisiens de la pauvreté est... une idée fautive et dépassée¹⁶ ».

C'est principalement au niveau de l'acteur économique individuel qu'Ennahda répond différemment aux défis économiques par rapport à l'approche que pourrait avoir un parti laïc. Ses réponses, communes avec celles des autres acteurs islamistes régionaux évoqués par Saif et Abu Rumman, puisent leur justification dans la communauté islamique originelle. Comme nous le verrons en analysant une déclaration sur la politique économique publiée sur le site internet officiel du parti, ce dernier n'a pas de propositions concrètes sur les questions macroéconomiques mais identifie plutôt des mécanismes à travers lesquels les « hommes de l'Islam » seront en mesure :

1. d'agir d'une manière non-corrumpue ;
2. de combler l'écart entre les dirigeants et le peuple et entre les employeurs et les employés ;
3. de susciter la confiance ;

4. de permettre aux individus d'être de meilleurs agents économiques par la discipline (éducation morale).

Le dernier point permet d'intéressantes comparaisons avec l'argument proposé par Weber dans *The Protestant Ethic and the Spirit of Capitalism* ainsi que, de manière peut-être moins évidente, avec les tentatives visant à associer la moralité religieuse privée à l'efficacité économique dans les programmes éducatifs au milieu du XX^e siècle en Turquie, en Égypte et en Tunisie, du moins sous le régime de Bourguiba¹⁷. En substance, on pourrait affirmer que selon le parti, Ennahda réussira sur le front économique là où Bourguiba a échoué, car son idéologie est plus en cohérence avec la culture des masses : la discipline par la religion fonctionnera mieux que son pendant éducationnel laïc.

Ce qui suit est une analyse d'un document politique publié sur le site officiel d'Ennahda, l'un des deux apparaissant sous la rubrique « réflexion » : « Sur la problématique du programme économique des islamistes¹⁸ ». Le document semble reposer sur des écrits ou des déclarations de Rached El-Ghannouchi mais sa paternité n'est pas explicite. Il comprend sept « observations » largement détaillées.

Selon la première, les précédents gouvernements ont caché les véritables informations concernant l'économie et l'objectif de la révolte était de renverser les dictateurs. Ceci explique pourquoi Ennahda n'a pas, jusqu'à présent, défini un plan économique complet : l'attention était concentrée ailleurs et les informations n'étaient pas disponibles. Le parti n'avait rien à cacher : « Discuter le programme économique islamique ne revient pas à discuter d'un projet secret ou magique, comme l'affirment certains adversaires de la solution islamique... il ne s'agit pas non plus d'un projet moral, bien que la morale joue un certain rôle dans la renaissance des sociétés ».

Le programme économique islamique est intégratif, inscrit dans un contexte, dont les cercles les plus pertinents sont le culturel, le social et le politique, œuvrant en complémentarité afin de fournir aux citoyens les biens de nécessité de leur société, de leur devenir civilisé (*tamaddun*) et de leur estime de soi ou de leur dignité (*3azzah*). « Il est impossible de séparer l'économie et la politique, particulièrement en ces temps : les questions économiques et politiques n'existent pas dans un vide mais trouvent leur origine dans une société humaine organisée sur la base d'idéaux moraux ». Cela rappelle le résumé d'al-Banna proposé par Saif et Abu Rumman¹⁹.

La deuxième observation développe une notion de congruence entre l'État et les citoyens : « un régime ne peut certainement pas réussir s'il est en conflit avec les idéaux du peuple ». Cela opère un contraste entre cette approche et ce qui est présenté ailleurs comme une règle : « la majeure partie des gouvernements du monde islamique ne connaissent pas les idéaux islamiques et ne souhaitent pas les

connaître ». Il décrit un fossé qui se creuse entre « l'État et l'élite économique, d'une part, et le peuple d'autre part ». Cela approfondit la méfiance et empêche un développement efficace.

La troisième observation est essentiellement une critique des approches dominantes de l'économie dans la seconde moitié du XX^e siècle lorsque l'hémisphère sud acquit son indépendance. D'après cette observation, les projets de développement de la droite comme de la gauche ont échoué, aggravant la pauvreté et l'endettement.

La quatrième observation établit un contraste saisissant, montrant que l'Islam constitue une meilleure alternative à d'autres cadres de développement. L'Islam est un système complet. L'apogée de la civilisation islamique fut atteinte lorsque l'Islam dirigeait dans la vie culturelle, juridique et économique « des marchés de cette vie à côté des marchés de la vie prochaine, donnant une forme physique au précepte islamique qui unit le matériel au spirituel²⁰ ». L'évocation de l'« âge d'or », commune dans le discours islamiste, est directement liée aux questions économiques : « L'Islam est encore l'ingrédient le plus important pour l'identité de la *oumma* et le moteur de ses énergies s'il est exploité dans les projets de développement, comme ce fut le cas en Malaisie, en Turquie et en Indonésie²¹ ». Mis à part ces exemples positifs, le mouvement islamique, considéré comme entité singulière, est encore majoritairement en opposition alors que les laïcs font partie du gouvernement ; le mouvement ne peut donc pas être blâmé de déficits dans la production des biens de nécessité.

La section suivante est essentielle pour comprendre les fondements au niveau individuels d'une approche typiquement islamique. Étant donné que l'Islam dirigeait correctement la société,

il est normal que ses hommes soient les plus à même de mobiliser nos peuples dans tout projet de développement et de combler l'immense fossé creusé par les programmes occidentalaisants/aliénants (*taghriibiyah*) entre, d'une part, l'élite dirigeante et culturelle et, d'autre part, les masses populaires ; ce fossé a fait que la première parlait comme de très loin de sorte que seules des bribes de ses dires et de ses directives se faisaient entendre des secondes.

La différence relève donc principalement de l'éthique individuelle : les individus qui sont meilleurs géreront mieux les choses et le sociale parce qu'ils parlent le langage de la culture. La section suivante développe ces deux idées en évoquant des succès du monde entier. Il convient de noter qu'en l'absence d'antécédents, du fait d'une si longue persécution et exclusion du pouvoir, le parti Ennahda ne peut que faire référence à l'actif d'autres islamistes en d'autres lieux, retenant évidemment les meilleurs aspects. Ceci ne peut être qu'une stratégie temporaire ; comme pour toutes les stratégies de légitimation basées sur la performance, tôt ou tard il

devra reproduire ces succès sur son propre terrain pour confirmer son analyse des facteurs ayant réussi ailleurs.

La cinquième observation porte sur l'expérience turque en matière de réforme économique. Elle fait également référence à l'intérêt croissant pour les banques islamiques au niveau mondial, y compris de la part d'institutions non-islamiques comme Barclays et Citigroup, ainsi qu'aux études réalisées par des institutions multinationales, y compris en Occident, et portant sur la finance et l'économie islamiques (l'université britannique de Loughborough est notamment mentionnée). La théorie aussi bien que la pratique ont été développées. Les banques islamiques sont compétitives au niveau international, y compris par rapport aux banques axées sur les intérêts. Le document cite également des succès de développement de la société civile plutôt qu'au niveau de l'État, notant que les Frères Musulmans ont pris la direction de nombreux syndicats professionnels en Égypte, se révélant efficaces dans la prestation de services.

À bien des égards, la Turquie est ici l'atout à plusieurs niveaux et plus particulièrement à la lumière de sa forte performance économique au cours des dernières années. Le document dresse un contraste entre l'expérience turque dans la réduction de la dette et du chômage, d'une part, et le « capitalisme » d'autre part : « Leur économie a échappé aux désastres ayant frappé les économies capitalistes et il n'y a aucune raison claire derrière ces réussites en dehors de l'Islam puisqu'il est l'élément distinctif ».

Alors comment intervient l'Islam dans ces cas ? À travers ses fidèles. Les islamistes étudient avec les laïcs dans les mêmes universités, suivent les mêmes cours, mais obtiennent de meilleurs résultats en affaires parce que « premièrement, leur discours est plus proche des couches sociales les plus larges des masses ». Voici à nouveau ici l'argument selon lequel ils partageraient la culture de ceux qu'ils doivent diriger et organiser, qu'ils peuvent les inspirer, contrairement aux laïcs qui parlent *de très loin*. Le comportement des islamistes inspire plus de confiance que d'autres. Ils sont au sein de la communauté, priant avec les fidèles et ainsi de suite. C'est un avantage évident pour les entreprises.

De plus, seuls les islamistes possèderaient un facteur de développement très important : l'Islam impose la modestie, permet de bien accomplir un devoir, interdit de mal agir et réfrène le gaspillage et l'excès. « L'Islam est un agent d'éducation morale » conférant une capacité d'autocontrôle qui consiste à endiguer la tendance au gaspillage, se souciant des besoins de tous et permettant la croissance. C'est un rempart contre la corruption. Le document observe que selon le premier ministre tunisien postrévolutionnaire, la corruption était un important frein à la croissance, aggravant le chômage. Le premier ministre turc au cours de la première moitié des années 1990, l'islamiste Erbakan, et ses partisans sont considérés comme un

exemple de réussite pour avoir maîtrisé la corruption et obtenu des résultats économiques positifs. Du fait des contraintes exogènes, les musulmans croyants se comporteront de manières les conduisant vers un développement réussi, contrastant implicitement avec l'égocentrique *homo œconomicus*. La politique économique vise alors à discipliner les acteurs économiques productifs. « Le programme économique ne tient pas uniquement aux plans, aussi précis soient-ils et quelques soient leurs mérites, mais c'est avant tout un projet de formation culturelle humanitaire » [*mashruu3 thaqaafi tarba'wii insaanii*]. Autrement dit, il porte sur le développement du capital humain à travers la discipline du comportement productif sanctionné par la divinité.

Mais sur ce point le document évolue vers une affirmation directement inspirée de l'orthodoxie libérale du développement : « S'ils veulent entreprendre une réforme, les gouvernements doivent être logiques [en consonance ?] avec eux-mêmes et associer la liberté économique à la liberté politique » puisqu'à défaut ils ne seront pas en mesure d'assurer l'abondance pour le peuple : « la liberté est indivisible ». Cette idée est plus largement détaillée dans l'observation suivante.

Selon la sixième observation, les préceptes de l'Islam au VII^e siècle de notre ère concordent avec les principes du libéralisme au XIX^e siècle et par la suite relatifs à l'indivisibilité des droits, tant qu'il existe « un équilibre entre les besoins matériels, spirituels et créatifs de l'individu et que celui-ci est considéré comme appartenant à une famille, à un groupe et à une collectivité humaine et est engagé dans une relation nécessaire et fatidique avec l'environnement », ce qui contraste avec le développement capitaliste et socialiste. Il en résulte que le développement nécessite planification, législation, investissement, études, formation professionnelle et ainsi de suite. « Mais il nécessite probablement avant tout un climat politique propice, une atmosphère psychologique utile, un contexte social calme, des lois justes », éléments qui deviennent ainsi des missions clé pour les gouvernements révolutionnaires. On retrouve ici une notion de démocratie réelle, peut-être un écho de l'influent ouvrage d'Amartya Sen dans lequel ce dernier montre que les développements politiques comme économiques sont essentiellement indivisibles et que l'objectif final consistant à renforcer la liberté et les capacités des individus ne peut être servi efficacement si l'attention est étroitement concentrée sur la croissance économique ; cet objectif final doit être abordé dans une perspective globale : « À des fins de développement, il est nécessaire d'éliminer les sources majeures de non-liberté : la pauvreté comme la tyrannie, les faibles opportunités économiques comme la privation sociale systématique, la négligence des établissements publics comme l'intolérance ou la suractivité des états répressifs²² ». En résumé, cette section est en faveur de la « démocratie dans son acception la plus large et complète, celle où la vie politique est transparente et claire et où chaque

individu, établissement, organisation et entité connaissent leur place ainsi que leurs limites et leurs droits et où la vie économique et les activités productives se ressemblent ». Si cela ne suffit pas en soi pour produire des biens, etc., il est néanmoins indispensable qu' « une atmosphère de sérieux, de confiance et de foi règne dans la société ».

La septième observation vire vers le populisme ou, pour le moins, vers le majoritarisme²³. La politique économique devrait être déterminée par ce que souhaite la majorité du peuple, à travers des processus transparents. D'autres voies « menacent l'équilibre et la paix sociale, détruisent les institutions d'une société et l'environnement, et plongent le pays dans la guerre civile ou l'y mènent au précipice ». Afin d'illustrer ces autres voies, le document rappelle que les régimes dictatoriaux dans la majeure partie des états arabes ont bénéficié du soutien occidental s'ils ont mis en place un ajustement structurel sous la pression des institutions financières internationales même lorsque cela a conduit à des états d'urgence, annoncés ou non, et annulé des élections nationales ou syndicales : « afin de faciliter le fonctionnement des politiques capitalistes internationales, ruinant les espoirs des individus pour un développement indépendant au nom des peuples, de leurs libertés et de l'émancipation de la dépendance ». Comme au niveau global il faut opposer résistance à l'hégémonie, une autre mission essentielle consiste à « mettre un terme à l'hégémonie de l'état sur la société » et à « rééquilibrer la balance entre l'état et la société en faveur de cette dernière ».

Le texte s'achève en un éclat rhétorique. Il affirme tout d'abord que « le travail économique voit le renouveau dans le contexte d'une renaissance totale, garantissant la libération de l'individu et de la société de l'hégémonie exercée par l'état et de l'avidité du dragon capitaliste global ». Il poursuit en s'engageant à aider notamment les pauvres et ceux qui sont sans études. Finalement, le texte comprend un *hadith* sur le Calife Umar, rappelant le devoir de fournir du travail et de prendre soin des ouvriers.

En résumé, on ne trouve pas ici un quelconque engagement à la redistribution systématique mais plutôt un plan visant la remoralisation de l'économie au niveau individuel. Si El-Ghannouchi souhaite une démocratie sociale, cette déclaration ne constitue pas une feuille de route. Si elle s'attarde sur la rhétorique du rejet de la globalisation néolibérale avec une critique détaillée du capitalisme comme du socialisme, elle ne dit presque rien sur les alternatives macroéconomiques. Il s'agit plutôt d'un argument selon lequel l'économie libérale fonctionne mieux lorsqu'elle est dirigée par des agents respectueux d'une morale et qui sont intégrés dans une société dont ils parlent la langue et partagent les mœurs. La discipline extérieure de la loi religieuse et des sanctions divines contre les méfaits rend les acteurs économiques moins gaspilleurs, prémunis contre les tentations de

la corruption et en harmonie avec les autres membres de la société. C'est là une vision profondément idéaliste.

Prévisions : une observation basée sur l'expérience turque

Il convient de rester prudent dans les analogies établies entre l'expérience turque et les directions futures probables en Tunisie. Mais il existe plusieurs bonnes raisons de les faire. Premièrement, Ennahda considère la Turquie comme une source d'inspiration et dans une certaine mesure comme un modèle. De plus, les points communs en termes d'expérience par rapport au contexte international sont importants : les deux entretiennent des liens déterminants avec l'Union européenne, contrairement à la relation plus distante entre l'Égypte et l'UE, par exemple. Jusqu'à présent, tout laisse à penser que le gouvernement de la troïka dirigé par Ennahda continuera à mettre l'accent sur cette relation. Un certain nombre de domaines attestent du fait que la perspective d'accession a imposé une discipline bénéfique aux efforts turcs en termes de réforme. Concernant la Tunisie, si ce type d'engagement n'est pas prévu dans un avenir proche, si toutefois il l'était, le désir d'élargir l'accès aux marchés de l'UE constitue un puissant facteur d'incitation à être un partenaire coopérant, indiquant qu'un éloignement des approches macroéconomiques largement libérales est improbable.

Analyser en détail la trajectoire des acteurs et des idées économiques islamistes en Turquie sortirait du cadre du présent article. Cela étant, des études relatives à deux institutions majeures laissent entrevoir ce à quoi pourrait conduire une philosophie économique bâtie autour de l'*homo islamicus*. Ayant étudié l'association patronale et le syndicat islamistes les plus importants de Turquie, Buğra note que Hak-İş et MÜSİAD ont en commun une « politique islamique de reconnaissance²⁴ ». Si les deux critiquent le modèle étatiste qui prévalait auparavant, une « société de marché pur caractérisé par la "déterritorialisation" de l'économie de la société n'est pas considérée comme viable ou souhaitable par aucune de ces associations²⁵ ». L'auteur avance des arguments convaincants pour expliquer le succès croissant que connaissent les deux organisations depuis les années 1980, succès qui tient notamment au fait d'être en harmonie avec les tendances économiques locales et globales :

Ces valeurs traditionnelles trouvent facilement leur place dans la société de l'information, caractérisée par le rôle économique de plus en plus important qu'assument les petites et moyennes entreprises et, sur le plan culturel, les valeurs de la famille et la religion sont en contraste avec les entreprises à grande échelle, hautement capitalistiques, les pratiques fortement interventionnistes d'un état providence et la perspective rationaliste/positiviste qui caractérise la société industrielle occidentale²⁶.

Tout cela semble rejoindre l'orientation d'Ennahda, analysée ci-dessus. Mais les deux organisations ne sont pas en totale harmonie. Du point de vue de l'organisation des patrons, l'Islam suggère « un modèle dans lequel les droits et les acquis des travailleurs, ainsi que leurs responsabilités, sont déterminés par des relations informelles et personnelles contrairement aux principes de redistribution/associatifs, autrement dit un modèle patriarcal ou patrimonial de relations réciproques²⁷ ». D'autre part, les dirigeants de Hak-İş « ne partagent guère l'enthousiasme du MÜSİAD pour le modèle est-asiatique d'une « économie intégrée » qui, selon eux, repose sur un système politique autoritaire et non-démocratique. L'accent sur la flexibilité caractérisant le programme du MÜSİAD est également remplacé, au sein du Hak-İş, par un appel aux relations économiques basées sur des règles et des réglementations formelles²⁸ ».

Dans leur étude complémentaire de 2005, Burhanettin Duran et Engin Yıldırım analysent l'évolution des positions de Hak-İş au fil du temps. Jusqu'au début des années 1990, le « principe de base de Hak-İş portait sur la nature commune des intérêts de l'employeur et de l'employé, tous deux étant Frères musulmans. Hak-İş a déclaré que le conflit entre travail et capital était artificiel puisque les deux sont complémentaires²⁹ ». Bien que les relations de travail ne soient pas directement discutées dans le document d'Ennahda, cela semble largement cohérent avec l'image que ce parti offre des relations économiques construites autour de l'*homo islamicus*. Néanmoins, les tentatives visant à défendre efficacement les travailleurs dans un cadre islamique se sont avérées frustrantes pour les dirigeants de Hak-İş, y compris lorsque leurs adversaires étaient membres du MÜSİAD. Si les dirigeants veillent à ne pas donner l'impression qu'ils développent une rhétorique ou une idéologie de classe, la frustration apparaît nettement dans une partie des questions formulées :

Les musulmans ne semblent pas intéressés par les problèmes relatifs au travail. Pour certains, la cause de tous les problèmes tient au manque de valeurs morales, mais la réponse ne devrait pas consister à présenter la moralité islamique traditionnelle. Les musulmans devraient comprendre la question des classes et se ranger du côté des démunis. Le puissant et l'opresseur exploitent les sources de *rızk* en utilisant les privilèges politiques et économiques qu'Allah a donnés pour les pauvres et les opprimés. Ceux qui ne reconnaissent pas les droits des travailleurs sont contre Dieu³⁰.

Ils ont constaté qu' « il ne suffisait pas d'aborder la question des travailleurs d'un point de vue purement moraliste. Hak-İş a du reproduire les tactiques d'autres syndicats pour survivre. L'organisation s'est vue obligée d'admettre la réalité des intérêts conflictuels des travailleurs et des employeurs » ce qui l'a conduite à passer d'un mode paternaliste à une articulation des droits en termes universalistes³¹. Les relations avec l'UE et la perspective, éventuellement accomplie, d'intégration dans

les organisations de travail à l'échelle européenne ont constitué une incitation supplémentaire. Finalement, les auteurs accordent au syndicat un rôle clé dans l'élaboration d'un discours démocratique dans le cadre de l'islamisme turc : « Les dirigeants de Hak-İş ont construit leurs arguments en termes universels depuis le début des années 1990. L'organisation s'est vue obligée de reconsidérer la démocratie et la laïcité comme valeurs universelles plutôt que comme des produits occidentaux. Les dirigeants de Hak-İş ont estimé, à raison, que leur sort était étroitement lié au renforcement de la démocratie³² ».

Ceci n'est pas automatiquement une mise en garde contre Ennahda. La démocratie a déjà été intégrée dans son discours depuis au moins les années 1990³³. Mais les relations entre les deux organisations économiques islamistes, ainsi que leurs conceptions, différentes au fil du temps quant à ce que l'Islam attend d'elles, suggèrent que l'idéalisme concernant le potentiel revigorant de l'*homo islamicus* comme projet économique doit être tempéré en admettant qu'aussi bien le puissant effet de marée du libéralisme global et européen et la réalité concrète des relations de classe pourraient agir comme des contraintes sur leur capacités à promouvoir un modèle alternatif harmonieux de développement efficace et juste.

Conclusion : Orientations futures possibles des politiques économiques d'Ennahda

Les priorités d'Ennahda depuis son accession au pouvoir au sein d'une coalition de transition ont été d'achever la rédaction d'une constitution et de se positionner correctement pour les prochaines élections électorales, tout en mettant l'économie en veilleuse. Lorsque des élections auront lieu pour un gouvernement non-transitionnel, et si Ennahda remporte ces élections, ce qui semble probable, nous verrons plus clairement de quelle manière le parti tentera de mettre en œuvre la vision des libres marchés articulée par Ghannouchi « dans un cadre d'humanité ». Le document politique analysé dans cet article suggère qu'au niveau macro-économique de faibles changements affecteront l'approche néolibérale appliquée au cours des dernières décennies, mais qu'un gouvernement Ennahda cherchera à suivre l'exemple de la Turquie pour ce qui est de freiner la corruption et plus généralement de remoraliser la vie économique en promouvant la vertu individuelle. Si l'expérience des organisations islamistes turques constitue un guide, et peut-être que les récentes manifestations contre le mercantilisme et le surdéveloppement à Istanbul et ailleurs vont dans la même direction, la discipline exogène de la piété pourrait être insuffisante pour dépasser, voire même dissimuler, la dure concurrence des intérêts matériels.

Notes

1. Le nom du parti de la Renaissance est translittéré de plusieurs manières. J'ai opté, plutôt arbitrairement, pour celle-ci suivant la pratique de plusieurs médias occidentaux.
2. SAIF, Ibrahim et ABU RUMMAN, Muhammad, *The Economic Agenda of the Islamist Parties*, Washington, DC : Carnegie Middle East Center, mai 2012.
3. AL-ANANI, Khalil, « Islamists in Power Adopt Economics of Old Regimes », traduit d'*Al-Hayat*, 22 août 2012, Al-Monitor, www.al-monitor.com/pulse/business/2012/08/islamist-in-society-neoliberal-in-the-economy.html.
4. GLAIN, Stephen, « Egypt's Muslim Brotherhood Adopting Caution on Economic Matters », *Washington Post*, 24 janvier 2012, http://articles.washingtonpost.com/2012-01-24/world/35438204_1_muslim-brotherhood-tea-party-new-parliament.
5. AL-ANANI, « *Islamists in Power* ».
6. Cité dans THOMPSON, Michael J., « Islam, Rights, and Ethical Life: The Problem of Political Modernity in the Islamic World », *Theoria* 57, no. 123, juin 2010, pp. 112–13.
7. BUĞRA, Ayşe, « Labour, Capital, and Religion: Harmony and Conflict among the Constituency of Political Islam in Turkey », *Middle Eastern Studies* 38, no. 2, avril 2002, p. 194.
8. *Id.*
9. Les possibles conséquences pour les communautés de migrants sont fort intéressantes mais dépassent la portée de cet article.
10. SAIF et ABU RUMMAN, *Economic Agenda*, p. 4.
11. KAMPFE, Clark, « International Report Shows Poor Budget Transparency in Tunisia », *Tunisia Live*, 2 février 2013, www.tunisia-live.net/2013/02/02/international-report-shows-poor-budget-transparency-in-tunisia/.
12. BOUZID, Salma, « Leaked Details of IMF Loan Throw Government Transparency in Doubt », *Tunisia Live*, 29 mars 2013, www.tunisia-live.net/2013/03/29/leaked-documents-on-imf-loan-raise-questions-of-transparency/.
13. SAIF et ABU RUMMAN, *Economic Agenda*, pp. 6–7 ; et « Tunisia Unemployment Rate », *Trading Economics*, 2013, www.tradingeconomics.com/tunisia/unemployment-rate.
14. SAIF et ABU RUMMAN, *Economic Agenda*, pp. 6–8.
15. *Id.*, p. 6, citant une interview d'*Al-Hayat*, 4 janvier 2012.
16. « Tunisia Needs New Economic Model to End Poverty: President », *Abram Online*, 30 mars 2013, <http://english.ahr.am.org/NewsContent/2/8/68058/World/Region/Tunisia-needs-new-economic-model-to-end-poverty-Pr.aspx>.
17. Voir STARRETT, Gregory, *Putting Islam to Work: Education, Politics, and Religious Transformation in Egypt*, Berkeley : University of California Press, 1998 ; et WEBB, Edward, « The 'Church' of Bourguiba: Nationalizing Islam in Tunisia », *Sociology of Islam* 1, no. 1, printemps 2013, pp. 17–40.
18. Ennahda, consulté le 22 octobre 2013, www.nahdha.tn/.
19. SAIF et ABU RUMMAN, *Economic Agenda*, p. 4.
20. Cette section contient une erreur historique ou, pour le moins, une interprétation étrange : on y affirme que les vainqueurs de la Première Guerre mondiale ont imposé à la Turquie l'abolition du *Califat* et de la charia dans le cadre des négociations du Traité de Lausanne. Ces mesures ont été prises de manière indépendante au cours des premières années de la République Turque par l'élite occidentalisée menée par Mustafa Kemal, connu par la suite comme Atatürk.
21. La *oumma* est la communauté des musulmans.
22. SEN, Amartya, *Development as Freedom*, New York : Alfred A. Knopf, 1999, p. 3.
23. La question est de savoir si la chute du gouvernement égyptien dirigé par les Frères Musulmans, entraînée en partie par la résistance à leur approche majoritaire plutôt qu'inclusive de la gouvernance, conduira à reconsidérer cet aspect de la pensée d'Ennahda. Jusqu'à présent, le parti a exprimé sa solidarité avec les Frères Musulmans et a condamné le coup d'État qui les a évincés du pouvoir.
24. BUĞRA, « *Labour, Capital, and Religion* », p. 189.
25. *Id.*, p. 192.
26. *Id.*, p. 194.
27. *Id.*, p. 195.
28. *Id.*, p. 200.
29. DURAN, Burhanettin et YILDIRIM, Engin, « Islamism, Trade Unionism and Civil Society: The Case of Hak-İş Labour Confederation in Turkey », *Middle Eastern Studies* 41, no. 2, mars 2005, p. 232.
30. *Id.*, p. 238. *Rızık* se définit comme le pain quotidien, la nourriture.
31. *Id.*, p. 243.
32. *Id.*
33. Voir TAMIMI, Azzam, *Rachid Ghannouchi: A Democrat within Islamism*, New York : Oxford University Press, 2001.

Ériger des ponts ou des barricades

Interrogation sur les identités ethniques en Afrique

TEMISANREN EBIJUWA, PhD*

En Afrique, tout discours contemporain qui, dans l'explication de ses expériences, remettrait en cause la dimension postcoloniale irait à l'encontre de son historiographie. Les expériences postcoloniales renvoient ici aux activités de périodes interconnectées, qui, ensemble, déterminent et façonnent le futur et la destinée des peuples africains, tant sur le continent qu'en ce qui concerne la diaspora. Nous distinguons les périodes précoloniale, coloniale et postcoloniale. Toute discussion sur la situation de l'Afrique qui ne reconnaîtrait pas les activités interconnectées de ces périodes serait évidemment malavisée. Ainsi, les arguments que nous mobiliserons dans cet article prendront en considération les événements survenus au cours de ces périodes et la manière dont ils ont, ensemble, généré déception, frustration, désespoir et par là, forgé des identités de chapelle dans l'Afrique contemporaine.

Cette étude analyse les facteurs qui, de concert, ont contribué aux multiples crises dans le paysage socio-culturel et politique africain. De notre point de vue, la plus dévastatrice est la crise politique. Celle-ci consiste en l'incapacité à mettre en place un système viable, adapté à la gestion de nos expériences sociales quotidiennes. En cela réside la faille à l'origine de nombreux autres problèmes en d'autres sphères. Tous ces problèmes ont instauré en Afrique un climat de frustration à l'origine des si nombreuses crises engendrées par les rivalités politiques.

Là est véritablement le facteur ayant conduit à l'affirmation des identités de chapelle et du conflit ethnique au détriment de l'identité nationale plutôt transcendantale dans les états africains contemporains. Mais pourquoi l'affirmation d'identités de groupe et les conflits afférents continuent à être déstabilisants, com-

* L'auteur est doyen de l'École d'études supérieures, *Ladoke Akintola University of Technology*, Ogbomosho, Nigeria. Il a obtenu un baccalauréat ès arts (avec distinction) en 1987, une maîtrise en philosophie d'*Obafemi Awolowo University*, Ile-Ife, Nigeria, en 1990 et un doctorat en philosophie de l'*University of Ibadan*, Nigeria en 1999. Il est le rédacteur en chef de *Philosophy and Social Change: Discourse on Values in Africa* (2004) et l'auteur de *Postmodernism and the Conflict of Values* (2004). Le professeur Ebijuwa a publié plusieurs articles dans des revues nationales et internationales

Cet essai a été publié dans l'*International Journal on Humanistic Ideology* 5, no. 2 (automne-hiver 2012), pp. 67-86, sujet : *Local-Global Dialectics*, Cluj University Press, Cluj-Napoca, Roumanie, édité par GLIGOR, Mihaela et TOTELECAN, Silviu G.. Reproduit ici avec l'autorisation des éditeurs de l'*International Journal on Humanistic Ideology*..

plexes et résilients, en dépit des tentatives visant à créer une culture supérieure les transcendant ? Pourquoi le mythe d'une ascendance, d'une religion et d'une tribu communes, entre autres liens primordiaux, devient la raison d'alliances socio-politiques et par là-même la base de l'affirmation d'identités étroites dans l'Afrique d'aujourd'hui ?

S'intéresser à ces questions est aujourd'hui pertinent, ne serait-ce que pour définir une perspective permettant de comprendre la nature de l'actuelle situation dramatique sur le continent africain et la manière par laquelle nous sommes parvenus à ce niveau de difficultés. La réalité est la suivante : sans connaître la nature véritable de nos problèmes, nous ne pourrions peut-être pas trouver de solutions adéquates. Nombreux sont ceux ayant décrit l'état africain comme au bord de l'effondrement. Certains ont même considéré que les générations africaines actuelles étaient en échec. Tout cela tient au fait que les dirigeants politiques africains et leurs partisans sont incapables de gérer leurs sociétés, leurs ressources ainsi qu'eux-mêmes. La question est alors de savoir pourquoi tout s'effondre en Afrique ?

Nous analyserons ces questions sous un angle que les spécialistes des crises africaines ont eu tendance à ignorer. Cela tient à la conviction suivante : les ressources qu'offrent certaines traditions, en termes d'idées, de techniques et, d'une certaine manière de valeurs, pourraient ne pas suffire pour expliquer ou révéler la nature complexe de la situation difficile en Afrique. Cela est dû au fait que, parfois, ce que nous entreprenons pourrait être contrôlé ou pour le moins affecté par nos suppositions bien que nous n'en soyons pas conscients la plupart du temps.

On décèle ici la nécessité qu'il y a à rechercher une solution locale aux problèmes africains puisqu'ils sont devenus résilients en dépit des tentatives de les traiter. Nous pensons que cette solution locale repose sur le fait que les valeurs culturelles n'opèrent pas dans un vide. Elles sont connectées à d'autres présuppositions existantes au sein de la société, qui ne peuvent être comprises et mesurées qu'après avoir dévoilé les systèmes de connaissances, de valeurs et de symboles structurant les esprits des peuples africains. L'idée est qu'il faut comprendre les systèmes de croyances africains à partir de leurs structures logiques et des suppositions sur lesquelles ils reposent. Ainsi, nos valeurs dépendent de certaines croyances et pratiques de la société qui fournissent le cadre dans lequel l'expérience humaine est interprétée. C'est cela, et plus particulièrement le rôle que joue la culture dans l'organisation de nos vies sociales et politiques, qui rend déstabilisante la mise en œuvre de solutions exogènes dans la médiation des crises africaines. Mais quelle est la solution locale à cette difficile situation de l'Afrique ? Avant d'entamer cette analyse, il est toutefois nécessaire de comprendre de quelle manière sont générés ces problèmes, et en particulier les crises ethniques.

L'évolution des conflits ethniques

Lorsque l'on évoque les crises africaines, l'un des facteurs venant facilement à l'esprit est la question des conflits ethniques. Dans la littérature spécialisée, l'argument est le suivant : la cause des frictions ethniques sur le continent réside dans la configuration socio-culturelle de l'Afrique ou dans la tendance à la division de la pluralité ethnique ou tribale. Comme l'explique Chris Uroh, cette tendance tient au fait qu'au lendemain du colonialisme, les groupes ethnoculturels se sont littéralement retrouvés entassés de manière chaotique dans les différents états africains, ce qui a fait du continent une véritable poudrière. À ce contexte s'ajoute l'idée selon laquelle la structure des groupes ethniques, marquée par la division, est une des manifestations d'un problème plus profond touchant le paysage socio-politique africain¹. Cette idée présuppose que le conflit ethnique sur le continent tient au fait que les états africains ne sont pas parvenus à justifier leur existence en poursuivant le bien commun de leurs peuples. Autrement dit, parce que l'état n'est pas parvenu à remplir son obligation, les citoyens ont recherché l'épanouissement social dans leurs groupes d'origine.

Cet article porte sur le développement de ces deux points de vue dominants sur la question des conflits ethniques en Afrique. Par développement nous entendons le fait que, quelque soit la manière dont on considère ces deux points de vue opposés, ils ne remettent pas en cause l'existence de divers groupes ethniques et c'est une réalité que ces groupes entrent, de temps à autre, en conflit. Notre préoccupation ne consiste pas à savoir ce qui fut identifié comme légitimation de régime mais plutôt de quelle manière, en dépit de la diversité des groupes ethniques et des conflits associés, nous pouvons harmoniser nos différences et vivre comme des frères². Ce n'est qu'après avoir efficacement géré nos différences que la question de la légitimité d'un état peut prendre sens. Cela signifie que, même si l'état est sensible au bien commun du peuple, du fait des différences socio-culturelles existantes au sein des sociétés africaines, les relations sociales ne feront pas disparaître les conflits ethniques. Autrement dit, « comme nos sociétés comprennent une multitude de religions, les groupes ethniques ayant des intérêts, valeurs et besoins concurrents, le conflit est inévitable et naturel dans la majeure partie des sociétés³ ». Si, dans ce sens, le conflit est inévitable, « le défi consiste à savoir comment développer en Afrique des processus politiques, des institutions et des cultures pouvant servir de médiateur à ces différends, systématiquement et de manière pacifique, sans plonger notre société dans une spirale de conflit et de violence⁴ ». Ceci tient au fait que, dans le monde entier, les sociétés stables ne sont pas celles qui ne connaissent pas de conflits, mais plutôt celles qui sont en mesure de les gérer d'une manière stable. Mais comment pourrions-nous négocier régulière-

ment et pacifiquement les conflits ethniques en Afrique? Nous reviendrons sur cette question dans la dernière partie de l'article, mais considérons maintenant une explication sur la manière dont sont générés ces conflits.

Il est important de relever dès le départ que les conflits sont inévitables et naturels pour toutes les sociétés humaines dans la mesure où nous sommes différents et que nos attitudes et comportements sont façonnés par nos systèmes géographiques et sociaux. De nombreuses réponses ont sans doute été avancées sur le fait de savoir comment naissent les conflits en Afrique. Il s'agira ici de s'intéresser à ce que l'on pourrait appeler la dimension coloniale de l'Afrique et à ses implications pour la solidarité sociale.

La dimension coloniale dans la situation difficile de l'Afrique

Sans nul doute, les points de vue sur les structures et les institutions léguées par nos colonisateurs. Il a été suggéré que la crise ethnique sur le continent africain ne résulte pas de la manière chaotique par laquelle les groupes ethniques furent, suite à la conquête coloniale, casés dans les états africains⁵. Affirmer ceci revient à dire qu'il existe quelque chose d'intrinsèquement conflictuel dans le pluralisme social ou culturel⁶. Or, il existe quelques sociétés pluriculturelles qui ne sont pas touchées ou à ce point déchirées par les crises comme c'est le cas en Afrique (voir le Nigéria, la Côte d'Ivoire, la Somalie, la RD Congo, le Rwanda, etc.). Cela est certes vrai mais c'est également trompeur : si nous considérons le problème sous cet angle, il est probable que ne soit pas considérée l'intention des colonisateurs concernant la création d'états et son implication pour la cohésion sociale. Pour Olusegun Oladipo, ce que les colonisateurs firent en termes de création d'état consistait à combiner des « territoires appartenant à des peuples différents pour former des territoires coloniaux⁷ ». Comme l'explique Eme Awa, « les systèmes coloniaux et les processus politiques de l'époque pré- et postindépendance ont transformé les différences culturelles normales en clivages ethniques déstabilisants. Des politiques économiques mal formulées et inefficacement mises en œuvre au cours des 50 dernières années ont retardé certaines zones contribuant ainsi à aggraver la tension ethnique dans nombre de pays⁸ ». Les colonisateurs ont procédé de la sorte car ils avaient besoin de séparer les sphères d'influence des différents dirigeants européens⁹. Leur objectif, autrement dit, n'était pas la création de nouveaux états au sein des colonies à des fins de développement social et économique. La démarcation visait plutôt, selon Oladipo, à « assurer le contrôle colonial et la dépossession pouvait être obtenue sans rivalité inutile entre les colonisateurs¹⁰ ». De la même manière, Hugh Clifford, gouverneur colonial du Nigéria dans les années 1920, confirme le fait que l'idée de « regrouper des territoires ap-

partenant à des peuples distincts pour former des territoires coloniaux constituait une politique délibérée des colonisateurs ». Il expliqua aux membres du Conseil national pour l'Afrique occidentale britannique qu'il était « convaincu des droits qu'avait, par exemple, le peuple de Egbaland... de tout grand émirat du nord... d'affirmer que chacun constituait une nation... (et que) il revient au gouvernement du Nigéria de construire et de renforcer ces institutions nationales¹¹ ».

Cette citation montre que les colonisateurs reconnaissaient les différences existantes entre les nombreux groupes ethniques qu'ils avaient mis ensemble, dépossédant ainsi ces peuples des valeurs et des pratiques ayant jusqu'alors servi de vecteurs pour l'identité et la solidarité sociale. « Cette situation », explique Yaya Abubakar, « est caractérisée par l'effondrement total de la conscience morale ou par ce qu'il appelle le résultat d'une profonde contamination de la philosophie communautaire africaine initialement centrée sur l'homme, ce qui conduit inévitablement à un affaiblissement continu du cadre socio-politique africain à présent aggravé par le déclin exponentiel de la viabilité économique¹² ». Cette « dépossession culturelle et sociale visait à soumettre les peuples des colonies à une forme de contrôle qui les rende incapables de mettre en question les pratiques coloniales et les prémisses sur lesquelles celles-ci reposaient¹³ ». Pour les colonisateurs, faire le contraire serait « modeler une nation à partir nombreux peuples, ce qui reviendrait à formuler des politiques dont la mise en œuvre serait orientée vers le développement d'un nouveau consensus parmi les différents peuples qu'ils ont réuni pour former de nouveaux territoires coloniaux¹⁴ ». Il s'agit là d'une option que les colonisateurs n'étaient pas prêts à accepter puisqu'elle aurait pu finir par être utilisée pour remettre en question la légitimité de leur autorité. Ils ont donc adopté sur leurs territoires le système du « diviser pour mieux régner », qui a suffisamment désuni les peuples au sein de leurs colonies. De nouveau, c'est ainsi que le gouverneur Clifford présenta cette idée en affirmant que son administration chercherait à assurer « à chaque peuple le droit de conserver son identité, son individualité et sa nationalité, la forme de gouvernement choisie et les institutions politiques et sociales particulières, définies pour lui par la sagesse et les expériences accumulées des générations de ses ancêtres¹⁵ ». Cet accent mis sur la séparation des groupes ethniques créa un nouveau sens de la conscience et de l'identité commune pour des peuples pour lesquels rien de tel n'existait, et offrit un nouveau point de convergence symbolique et ethnocentrique pour chaque groupe. Cela, bien évidemment, n'a pas seulement compliqué la tâche qui consiste à fondre divers éléments de chaque colonie dans un ensemble cohérent, mais est également devenu « source de nombreux conflits potentiellement meurtriers, qui ont par la suite proliféré, entravant le développement communautaire et la solidarité sociale, dans nombre de pays africains, quelques décennies après l'indépendance¹⁶ ». Nous

avons des exemples de ces conflits dans des États comme le Libéria, la Somalie, le Soudan, le Zaïre, le Rwanda, la Côte-d'Ivoire, la Sierra-Léone et le Nigéria. Dans tous ces États, le mécanisme « diviser pour mieux régner » adopté par les colonisateurs européens a accentué la distance sociale entre les communautés, renforçant ainsi le facteur ethnocentrique dans l'émergence de l'ethnicité.

Bien que le colonialisme ait été un système exploitant et oppressif pour les peuples africains et leurs ressources, il a également créé sur le continent une classe bourgeoise constituée de nationalistes dont les politiques et les activités sont en partie la source des conflits ethniques en Afrique. Lorsque nombre d'états africains accédèrent à l'indépendance, les nationalistes ayant repris le pouvoir des mains des colonisateurs ne cherchaient pas seulement à « remplacer les Européens dans les positions de pouvoir et de privilèges », ils ont également créé pour eux-mêmes et leurs proches des opportunités leur permettant de piller les ressources des états et se sont assurés que les opportunités et les avantages existants dans ces derniers leur étaient réservés, à eux-mêmes et aux membres de leurs groupes ethniques ou tribaux¹⁷. Nzongola-Ntalaja l'explique d'une manière poignante dans son ouvrage *The Crisis in Zaïre* :

C'est la classe dirigeante nationale elle-même qui constitue le principal obstacle à la croissance économique et au développement à travers la privatisation de l'État, le déposédant de tous les moyens et capacités essentiels pour générer de la croissance économique et améliorer les conditions de vie des masses¹⁸.

Mobutu Sese Seko est un de ceux qui a pillé l'économie de leurs États à des fins personnelles :

Depuis sa prise du pouvoir, Mobutu détiendrait environ 4 milliards de dollars américains dans un compte suisse numéroté. Des preuves matérielles attestant l'ampleur de la corruption, montrent également que Mobutu, sa famille et ses amis détiennent vingt-six grandes propriétés en Belgique et en France¹⁹.

Au Nigéria, la situation n'est pas totalement différente de celle de Mobutu. Dans ce pays, le Nord qui tenait les rennes du pouvoir a très longtemps usé de cette opportunité pour faire sa promotion en initiant et en mettant en œuvre des politiques et des programmes lui assurant les positions clé dans les enceintes politico-économiques du pays. Ce mouvement fut soutenu par la clause, très controversée, du caractère fédéral figurant dans la Constitution de 1979 (section 14(3)a), qui vise à régulariser tout déséquilibre dans la distribution des opportunités et des bénéfices. À la différence des principes américains d'action positive permettant d'apporter une réparation à certains groupes pour les torts leurs ayant été infligés par le passé, la situation nigériane ne peut être comparée à celle des États-Unis. Cela tient au fait que l'on ne peut affirmer qu'un groupe ait fait du tort

à un autre. Autrement dit, comme le souligne Peter Bodunrin, aucun groupe ne peut être qualifié de victime d'un gouvernement discriminatoire ou de politiques sociales mises en œuvre par un autre groupe par le passé. Il n'existe pas ici de groupe coupable qui serait normalement tenu d'apporter réparation pour des préjudices commis par le passé²⁰. Ainsi, l'emploi du principe du caractère fédéral pour distribuer opportunités et bénéfices comme c'est le cas au Nigéria génère de la confusion en ce sens que ceux qui n'occupaient pas de bonnes positions ou qui n'étaient pas représentés dans ce système se sentent inévitablement abandonnés par l'état. Il en résulte un manque de confiance absolue envers celui-ci qui abandonne donc sa responsabilité à l'égard des citoyens ; puisque l'état n'est plus en mesure d'assurer leur bien commun, les citoyens se retirent progressivement dans leurs groupes tribaux ou ethniques en quête d'épanouissement social. Ce retrait est provoqué par le lien conscient ou sentimental du peuple avec ses valeurs, notamment avec une manière de vivre collective. Lorsque des individus se retirent ainsi dans leurs groupes ethniques, nous pouvons affirmer que le « lien moral » entre les citoyens et leur état, le véritable fondement permettant à l'état de justifier son pouvoir sur les citoyens, s'est détendu, voire a été totalement coupé²¹. Dans ce cas, l'état « n'est plus à l'aise », la situation s'est vraiment effondrée, une sorte de dislocation sociale s'est produite.

Dans ce cas, la frustration, la méfiance réciproque et la haine absolue sont à l'ordre du jour. S'ensuit un total manque de considération pour l'état qui devient ainsi une arène des conflits ethniques où la relation sociale ne peut plus susciter « valeurs, objectifs et intérêts communs importants, permettant de développer un sens du voisinage et de forger une identité nationale²² ».

Si l'examen de la situation sociale de l'état africain qui précède est valable, alors l'Afrique se trouve aujourd'hui dans une situation d'incertitude et de désespoir. La question qui se pose alors est de savoir comment générer ces importants objectifs, valeurs et intérêts communs menant vers une identité nationale qui transcende les liens primordiaux et autres formes d'alliances socio-politiques ?

Au-delà des identités ethniques : des solutions locales

Il s'agit ici de créer une culture supérieure qui transcende ces identités plurielles. Il convient de noter dès le départ qu'un facteur clé pour la réalisation des besoins et des intérêts de divers groupes est la nécessité qu'il y a à assurer une harmonisation saine des différences existantes entre tous les groupes ethniques d'Afrique en permettant des représentations égales, non seulement pour la prise de décisions mais également dans la distribution des bénéfices et des opportunités. C'est ce que Kwasi Wiredu qualifie de « représentation officielle²³ ». Mais

celle-ci peut également susciter du mécontentement au sein des groupes car il est probable qu'un groupe « place systématiquement tout autre groupe d'individus en position de minorité dont le droit à la représentation est périodiquement violé²⁴ ». La représentation au sein de l'organe décisionnel comme l'on peut trouver dans les démocraties occidentales ne peut ici garantir une relation saine sans assurer la représentation de la *volonté* des représentants décisionnels. Pour ce faire, il est nécessaire de changer notre discours.

Le but de ce changement est de décourager la poursuite d'intérêts individuels ou de groupe par l'oppression et l'exploitation des autres. C'est une sorte de démocratie consensuelle, pour citer Wiredu, permettant d'harmoniser les opinions de tous les groupes ethniques d'un état. Nous ne serons peut-être pas en mesure d'obtenir cette forme de consensus sans l'existence d'un climat démocratique assurant la représentation plénière de tous les groupes ethniques. Nous ne faisons pas référence à la démocratie occidentale où le jeu du nombre est fortement considéré. Dans cette conception de la démocratie, la règle de la majorité fait que constamment « certains groupes sont périodiquement placés en situation de minorités non-représentées²⁵ ». Ainsi, plutôt que promouvoir la coopération entre les groupes ethniques, cette forme de régime démocratique génère conflits et mécontentement en leur sein.

Dans les développements suivants, notre approche, qui s'inscrit dans la continuité de Wiredu, s'écarte du modèle occidental de régime démocratique puisqu'il est inadéquat et en désaccord avec les aspirations démocratiques africaines. Cette inadéquation tient au fait que la tradition démocratique occidentale ne cadre pas avec « les formes institutionnelles historiques spécifiques de pratique démocratique sur le continent africain²⁶ ». Par exemple, y a-t-il quelque chose de mal dans le fait d'imaginer de nouvelles formes et pratiques institutionnelles qui soient pertinentes pour les expériences politiques africaines tout en étant imprégnées de valeurs et de principes démocratiques ? Nous pouvons par exemple accepter la nécessité de pluralisme sans adopter nécessairement les critères permettant de différencier entre les pluralités. L'idée ici est de considérer que nous pouvons conceptualiser une formation politique basée sur des groupes, des communautés ou des nationalités tribales ou ethniques plutôt que sur des partis politiques. Étant donné que ces derniers peuvent être perçus comme servant l'intérêt de la solidarité nationale, de la sécurité politique et la conscience progressiste, cela va à l'encontre du fait que les sociétés africaines sont connues pour leur loyauté première envers le groupe et pour leurs multi-nationalités.

Le problème est de savoir si ce type de formations sociales est ou non source de clivages sociaux ou de solidarité de groupe et de conflits potentiels, notamment puisque les élites politiques pourraient l'exploiter à des fins personnelles. Cette

possibilité ne saurait pas être niée. Cela étant, ignorer un pluralisme social aussi important est problématique pour le développement socio-politique africain puisqu'il ne peut faire l'objet d'une médiation si nous ne le considérons pas comme vecteur de l'expression politique. Bien évidemment, ne pas le prendre en compte pourrait générer une forme d'articulation « anomique des intérêts, de violence communautaire et de tendances centrifuge » comme c'est aujourd'hui le cas dans nombre de pays africains²⁷. Il nous apparaît donc que tout régime démocratique viable pour la résolution des conflits en Afrique doit refléter les réalités socio-culturelles et historiques des sociétés africaines. Ce que nous sollicitons, ainsi que le suggère Wiredu, est un cadre démocratique fondé sur le consensus à l'image de ce qui peut être vu dans nombre de contextes traditionnels africains, comme par exemple, l'Akan au Ghana. Nous entendons par consensus « une situation dans laquelle deux ou plusieurs personnes ou groupe(s) : concernés par des décisions... pouvant engendrer des conflits, s'accordent dans leur conviction concernant la décision devant être prise et ont un sentiment d'unanimité les uns avec les autres ainsi qu'avec la société vue comme un tout²⁸ ». Le consensus présuppose, entre autres, « la situation initiale de diversité » ou de désaccord²⁹. L'essence de la pratique du consensus démocratique réside dans le fait que celui-ci transcende les situations conflictuelles de sorte que toutes les parties impliquées « puissent considérer que leur point de vue fut correctement pris en compte dans tout projet proposé d'action future de coexistence³⁰ ».

Sur la base des précédents développements, nous pouvons identifier deux avantages à cette forme de système politique fondé sur le consensus. Premièrement, le régime démocratique devra représenter toutes les opinions. Deuxièmement, puisque tous les groupes ethniques seront dûment représentés, les décisions prises à travers une « confrontation dialogique », pour emprunter les termes de Mikhail Bakhtine, reposeront sur le consensus. L'adoption de ce cadre vise à garantir que, « pour définir des solutions dans une situation de conflit d'opinions ou de désaccord, tous les intérêts concernés seront pris en compte³¹ ». Cela signifie ménager les uns et les autres ou résoudre les différences pour parvenir à ce que Ali Mazrui appelle des images partagées³². Ceci est possible, comme il l'explique, car les images se développent, sont modifiées, s'interconnectent avec d'autres images à travers ce qu'il qualifie de discours rationnel. Autrement dit, c'est à travers le discours rationnel que nous parvenons à ce qui pourrait être considéré comme convenant à tous.

Ici, *ce qui convient* ne signifie pas nécessairement ce à quoi on a consenti, mais plutôt ce qui est considéré comme bénéfique à travers le dialogue et l'accord mutuel des parties en conflit. Toutes les parties ayant donné leur accord, il est donc impossible qu'une minorité soit exclue dans le processus décisionnel, comme c'est

le cas pour les systèmes multipartites. Comme l'explique Anke Graness, cela assure une « solide représentation des intérêts » des différentes parties à un conflit³³.

Comme précédemment relevé, le fait de faire reposer la prise de décisions dans des sociétés plurielles sur les opinions de la majorité exclut certains individus de manière permanente. Cela conduit invariablement à imposer les points de vue de la majorité aux groupes ethniques minoritaires, le résultat étant alors que l'on nie leurs besoins, opportunités et bénéfices fondamentaux. Ce type de prise de décision reposant sur la majorité est la cause de la dureté bien connue de la politique antagoniste sur le continent africain. La crise du Delta du Niger au Nigéria en est une bonne illustration. Les groupes ethniques minoritaires dans le Delta du Niger, d'où provient aujourd'hui une part importante de la manne pétrolière du pays, sont confrontés à des problèmes socio-économiques et écologiques parce que les détenteurs du pouvoir politique ont négligé la « poule aux œufs d'or ». Les puissants groupes majoritaires utilisent leur position pour exploiter les hautes fonctions de l'État plutôt que pour sa transformation. Comme on peut aujourd'hui le constater au Nigéria, en dépit de l'amnistie, cela est loin de soulager la souffrance des peuples au pays de l'abondance. Par conséquent, cela génère une sorte d'aliénation qui détruit le fondement de toute solidarité sociale.

La gestion des conflits ethniques à travers le consensus vise à éliminer le problème inhérent au fait de tenir, de manière permanente, certains peuples ou groupes à l'écart des projets visant à résoudre des conflits dans lesquels ils sont impliqués. Autrement dit, tout état adoptant ce principe de démocratie consensuelle dans la résolution des conflits ethniques en tirera profit puisqu'il garantirait que toutes les « voix » des divers groupes seraient entendues, et une décision unanime sera prise au moyen de la conversation (et non de la confrontation), pour reprendre les mots de John Rawlsian. Ici, « l'unanimité et tous les processus rigoureux et les compromis y conduisant sont des efforts visant à contenir les désirs... des groupes ethniques majoritaires et minoritaires de l'état³⁴ ». En réalité, le but est de parvenir à la « volonté générale des peuples en conflit³⁵ ». Autrement dit, le consensus devient souhaitable non pas comme un moyen permettant à la majorité d'imposer sa volonté aux autres mais comme le « processus réglant une vie normale entre frères³⁶ ».

Puisque notre modèle consensuel de démocratie présuppose une situation dans laquelle les revendications et les contre-revendications peuvent être entendues, résolvant par là même les revendications contradictoires d'une manière non-violente, cela signifie qu'un régime démocratique de ce type est caractérisé par une communication correcte entre les participants ainsi que par la tolérance réciproque des points de vue des uns et des autres. Cela signifie également que les participants à ce régime délibèrent dans une situation d'égalité. Le fait que les représentants

des groupes ethniques soient égaux, du moins en termes de statut lors des discussions, permet une délibération correcte. Le résultat de cette délibération sera probablement acceptable pour toutes les parties impliquées. Au contraire, les décisions sont prises par le vote de tous les représentants. Il ne faut pas confondre le vote, explique Wiredu, avec le principe décisionnel du droit suprême de la majorité. Pour reprendre les termes de Wiredu, le « consensus comme procédure décisionnelle nécessite, en principe, que chaque représentant soit convaincu, sinon du caractère optimal de chaque décision, au moins de sa nécessité pratique, tout bien considéré³⁷ ».

Cela signifie que les parties dont les points de vue ne prévalent pas arrivent à comprendre le raisonnement de ceux dont les opinions sont acceptées. Ainsi ces derniers sont « amenés à accepter la décision à laquelle ils sont parvenus et pas seulement à faire avec³⁸ ». Il ne s'agit pas d'un cas d'oppression des groupes faibles par les puissants mais plutôt d'une situation dans laquelle un groupe en persuade un autre de voir la nécessité pratique de ses idées. Les décisions prises par la conversation rationnelle de ce genre auront le soutien de tous les groupes ethniques puisque le processus implique que l'ensemble des représentants agissent dans une situation d'égalité et qu'ils tolèrent toutes les nuances d'opinions dans la prise de décision. On peut en réalité affirmer que la décision obtenue représente le tout et les contributions des intervenants constituent les parties, autrement dit la totalité des idées. Cette vision peut être assimilée à l'absolu ou au métarécit des postmodernes car l'expérience prouve que ces visions totalisantes ne font que marginaliser certaines cultures ou secteurs d'une culture contenant de tels métarécits. L'intégralité est donc un simple point de vue, un point de référence, dans lequel différentes visions sur la question en jeu sont perçues comme interconnectées et interdépendantes. Elles ne sont pas connectées par un simple métarécit, mais par des préoccupations humaines communes apparentées. Cette intégralité peut être peinte métaphoriquement de la sorte : « on peut décrire l'univers comme un vaste réseau, et à chaque jonction où se rencontrent les mailles se trouve un bijou. Chaque bijou reflète la lumière de tout ce qui l'entoure et tous les bijoux reflètent ceux qui se trouvent à proximité. Ainsi, l'univers entier des bijoux est finalement reflété dans chaque bijou³⁹ ».

Conditions pour la réalisation pratique de l'accord

Quelles sont les conditions pour la réalisation pratique de cette forme d'intégralité ? Pour le dire en d'autres termes, quelles sont les conditions qui créeront le climat nécessaire pour un consensus d'idées durable ? Nous avons précédemment affirmé que l'idée du consensus rationnel présuppose l'existence du désaccord, et

que la résolution de ce désaccord implique une rencontre entre les parties en conflit disposées à dépasser leurs différences en vue de parvenir à un consensus. Une telle rencontre ne peut exister dans un climat de domination d'une partie par l'autre. Cela signifie que, dans cette situation dialogique, il n'existe pas d'opinion privilégiée. Toutes les opinions sont sujettes à une rigoureuse délibération jusqu'à ce que celles qui s'approchent le plus de la vérité soient acceptées. Autrement dit, « le dialogue ne peut être réduit à l'action d'une partie qui induit des idées chez l'autre⁴⁰ ». En tant qu'acte dénonçant la relation de domination, le dialogue est une mission de personnes responsables agissant dans une arène de liberté.

Au delà de la liberté d'exprimer sa vision, le dialogue comme mission commune cherchant à outrepasser les différences ne peut exister sans humilité ou sans ce que Francis Deng appelait le « Principe de la main tendue », dans son essai *Reaching Out: A Dinka Principle of Conflict Management*. Autrement dit, si une partie se considère comme supérieure aux autres, ou si elle détient le monopole des connaissances ou de la vérité, alors une partie manipulera le discours à son propre avantage. Par exemple, si je suis tourmenté et dérangé par la possibilité d'être déplacé ou si je suis offensé par la contribution d'autres, comment peut-il y avoir un dialogue ? En d'autres termes, dans un climat de dialogue nous devons développer une attitude de tolérance tout en admettant qu'il est possible que des points de vue exprimés précédemment évoluent. Voici comment Deng résume cette idée dans son analyse des tribus arabes *Missiraya* du Kordofan du sud dans le Soudan occidental :

Le chef Babo Nimir raconte une conférence de paix entre sa tribu et le *Rezeigat*, une autre tribu de la province occidentale de Darfour. Un membre de la tribu *Missiriya* avait tué un homme du *Rezeigat*. Selon la coutume *Missiriya*, le prix du sang était de trente têtes de bétail, alors que chez les *Rezeigat*, c'était une centaine. Une négociation du prix est restée dans l'impasse. « Nous y avons passé une journée entière sans résultat ». Babo Namir raconte... « Nous y avons passé la nuit. Le matin nous nous sommes retirés et avons revu notre position. C'est moi qui ai parlé à Mamour. Je lui ai dit, 'Nous voici bloqués sur 30. Je crois que notre position est mauvaise. Notre argumentation repose sur notre propre coutume, valable au sein de notre tribu. Les conflits ayant lieu à l'intérieur d'une seule tribu sont différents de ceux entre tribus différentes' ». Sa position a modéré les exigences des *Razeigat* et un compromis fut établi pour dix vaches, avec un taureau pour l'étoffe funéraire, établissant un précédent de 71 vaches⁴¹.

Cette résolution ne repose pas uniquement sur l'humilité de la tribu *Missiraya*, mais prouve que le principe de la main tendue a une fonction de rapprochement impliquant magnanimité et générosité plutôt que faiblesse.

En plus des éléments précédents, le dialogue nécessite une grande foi mutuelle. Sans cette foi initiale dans la possibilité d'outrepasser nos différences, le dialogue ne peut exister. Autrement dit, la foi mutuelle « est une condition *a priori*

pour le dialogue : l'homme dialogique croit en d'autres hommes avant même de les rencontrer face à face⁴² ». Reposant sur la liberté, l'humilité et la foi, le dialogue devient une relation horizontale dont la confiance mutuelle entre les participants est la conséquence logique. Cela équivaldrait à une contradiction si le dialogue basé sur la liberté, l'humilité et la foi ne crée pas le climat de confiance mutuelle qui éliminerait l'imposition d'idées. Paulo Freire l'explique, « La confiance dépend des témoignages qu'une partie apporte aux autres concernant son intention véritable et concrète ; elle ne peut exister si les paroles de l'une des parties ne coïncident pas avec ses actions. Dire une chose et en faire une autre, prendre ses paroles à la légère ne peut pas inspirer la confiance⁴³ ». Cela signifie que si la foi de l'un dans l'autre est une condition *a priori* du dialogue, la confiance mutuelle est établie à travers le dialogue. Lorsque ces conditions sont absentes, on ne peut pas parler d'un dialogue véritable.

Il est important de noter qu'il existe des termes pour ces conditions dans différentes cultures en Afrique. Par exemple, le concept d'*Ubuntu* dans la langue Zulu en Afrique du Sud, *Ujamaa* dans Kiswahili et *Parapo* de Yoruba au Nigéria sont des concepts soulignant la coopération, le respect et le soutien mutuels ainsi que l'unité au sein et en dehors de la communauté. La prévalence de cette force vitale est manifeste dans notre objectif commun qu'est la paix. Elle indique l'engagement envers la communauté car hommes et femmes de tous les âges peuvent participer de manière significative à la coopération.

Conclusion

Nous avons jusqu'alors tenté de voir comment, en dépit des différences existantes entre les groupes ethniques et leurs conflits associés, il était possible de contrôler efficacement ou de résoudre nos différences ethniques. Ce faisant, a été délibérément évitée la question de savoir si les crises ethniques des états africains sont le produit des configurations socio-culturelles de la société africaine ou s'ils résultent de l'incapacité de l'état à satisfaire son obligation envers ses citoyens. Cela tient au fait que le conflit ethnique est un phénomène humain et, en tant qu'êtres sociaux qui doivent, par nécessité, interagir les uns avec les autres, nous devons rechercher des manières viables de dépasser nos différences et vivre comme des frères.

Notes

1. UROH, Chris, « Beyond Ethnicity: The Crisis of the State and Regime Legitimation in Africa », in *Remaking Africa: Challenges of the Twenty-First Century*, ed. Oladipo, Olusegun, Ibadan, Nigeria : Hope Publications, 1998, pp. 94-105.

2. *Id.*, p. 94.

3. *West Africa Weekly Magazine*, Special Issue on Conflicts in Africa, pp. 17-23 juin 1996, p. 939.

4. *Id.*, p. 938.
5. AKE, Claude, *The Feasibility of Democracy in Africa*, Occasional Publication, no. 1, Port Harcourt, Nigeria : Centre for Research, Documentation and University Exchange, 1992, p. 32. À comparer à UROH, « Beyond Ethnicity », p. 98.
6. EBIIJUWA, Temisanren, « Ethnic Conflict, Social Dislocation and the Search for a New Order in Africa », *Indian Journal of Politics* 34, nos. 3-4, juillet-décembre 2000, p. 85.
7. OLADIPO, Olusegun, « Modernization and the Search for Community in Africa: Crisis and Conditions for Change », in OLADIPO, *Remaking Africa*, p. 108.
8. AWA, Eme, *Emancipation of Africa*, Lagos : Emancipation Consultants and Publishers, 1996, p. 21.
9. AJAYI, Jacob Festus Ade, « The National Question in Historical Perspective », Fifth Guardian Newspapers Lecture, Nigerian Institute of International Affairs, mercredi, 4 novembre 1992, p. 8.
10. OLADIPO, « Modernization », p. 108.
11. COLEMAN, James Smoot, *Nigeria: Background to Nationalism*, Berkeley : University of California Press, 1958, p. 194.
12. AWA, *Emancipation of Africa*, p.1.
13. OLADIPO, « Modernization », p. 108.
14. *Id.*
15. COLEMAN, *Nigeria: Background to Nationalism*, p. 198.
16. OLADIPO, « Modernization », p. 109.
17. NGONGOLA-NTALAJA, Georges, *The Crisis in Zaire*, Londres : Institute for African Alternatives, 1984, p. 76.
18. *Id.*, p. 9.
19. ADESINA, Olutayo Charles, « The Debt Crisis and the National Question in Sub-Saharan Africa », in OLADIPO, *Remaking Africa*, p. 83.
20. BODUNRIN, Peter, « Federal Character and Social Justice », in *Federal Character and Federalism in Nigeria*, ed. EKEH. Peter P. et OSAGHAE, Eghosa E., Ibadan, Nigeria : Heinemann Educational Books, 1989, p. 304.
21. UROH, « Beyond Ethnicity », p. 101.
22. OLADIPO, « Modernization », p. 115.
23. WIREDU, Kwasi, « Democracy Consensus in African Traditional Politics: A Place for a Non-Party Polity », in Wiredu, *Conceptual Decolonization in African Philosophy*, choisi et introduit par OLADIPO, Olusegun, Ibadan, Nigeria : Hope Publications, 1995, p. 58.
24. OLADIPO, « Modernization », p. 116.
25. WIREDU, « Democracy Consensus », p. 58.
26. AKE, *Feasibility of Democracy*, p. 6.
27. *Id.*
28. SILLS, Edward, « Consensus », in *Encyclopaedia of the Social Sciences*, vol. 13, New York : Macmillan and Tree Press, 1986, p. 260.
29. WIREDU, « Democracy Consensus », p. 54.
30. *Id.*, p. 57.
31. *Id.*, p. 54.
32. MAZRUI, Ali A., « Towards 'Shared Images' of Cultures » in Mazrui, *A World Federation of Cultures: An African Perspective*, New York : Free Press, 1976, p. 399.
33. GRAENES, Anke, « Wiredu's Ethics of Consensus: Model for Global Ethics », in *The Third Way in African Philosophy: Essays in Honour of Kwasi Wiredu*, ed. Oladipo, Olusegun, Ibadan, Nigeria : Hope Publications, 2002, p. 256.
34. NWALA, Uzodinma, *Igbo Philosophy*, Ikeja, Lagos : Lantern Books, 1985, p. 168.
35. *Id.*
36. *Id.*
37. WIREDU, « Democracy Consensus », p. 62.
38. *Id.*
39. « Faces of Compassion - Selections », Wisdom Publications, consulté le 4 décembre 2013, www.wisdompubs.org/book/faces-compassion/selections.
40. FREIRE, Paulo, *Pedagogy of the Oppressed*, trans. RAMOS, Myra Bergman, Middlesex, Angleterre : Penguin Books, 1970, p. 61.
41. DENG, Francis M., « Reaching Out: A Dinka Principle of Conflict Management », in *Traditional Cures for Modern Conflicts: African Conflict "Medicine"*, ed. I. Zartman, William, Boulder, CO : Lynne Rienner Publishers, 2000, p. 96.
42. FREIRE, *Pedagogy of the Oppressed*, p. 61.
43. *Id.*

La nuée, le nuage et l'importance d'arriver le premier

L'enjeu du débat sur la culture de l'aviation téléguidée

COMMANDANT DAVID J. BLAIR, US AIR FORCE*

CAPITAINE NICK HELMS, US AIR FORCE**

On a écrit qu'il est difficile de devenir sentimental à propos du... nouveau type de marin, celui qu'on trouve dans la salle des machines et la chaufferie. Cette idée, dont l'origine est l'opinion selon laquelle il se concentre sur les aspects matériels, sans se préoccuper de la gloire que peut apporter la guerre ni des victoires remportées contre les tempêtes. Cette théorie est totalement erronée... car il y a quelque chose de musical, à côté de la puissance, dans la machinerie de propulsion des grands navires d'aujourd'hui.

Capitaine de vaisseau Frank Bennett
The Steam Navy of the United States, 1897

En dépit de toute l'encre qu'a fait couler la technologie des aéronefs téléguidés (RPA), la connaissance de leur culture en est encore à ses balbutiements. Poursuivant le débat sur cette culture, nous commençons par soutenir l'urgence d'une combinaison des systèmes pilotés et téléguidés dans la guerre aérienne. Nous maintenons ensuite que le facteur limitant la concrétisation d'un tel avenir n'est pas technologique mais culturel, c'est-à-dire que, tant que la communauté des aéronefs téléguidés n'aura pas trouvé sa voie ni sa place

*Le commandant Blair est titulaire d'un baccalauréat de l'*US Air Force Academy*, d'une maîtrise en politique publique de la *Harvard Kennedy School* et il est doctorant à *Georgetown University*. Il est pilote instructeur du MQ-1B et pilote de l'AC-130. Avant de commencer sa thèse de doctorat, il a servi comme officier adjoint des opérations (combat de guerre) pour le 3rd *Special Operations Squadron*. Le commandant Blair est l'auteur de travaux sur la culture des avions téléguidés, de la lutte contre le terrorisme, de la dissuasion, de la cybersécurité et des organisations criminelles transnationales pour *Air and Space Power Journal*, *Small Wars Journal*, et le *Department of Defense's Strategic Multilayer Assessment Office*.

**Le capitaine Helms est titulaire d'un baccalauréat de l'*US Air Force Academy* et d'une maîtrise de l'*US Air Force Test Pilot School*. Il est pilote d'essai en chef et directeur adjoint des opérations pour le *Detachment 3, Air Force Life Cycle Management Center*, à *Gray Butte Field*, en Californie. Il est responsable pour l'essai et l'évaluation des capacités des avions de moyenne altitude téléguidés (RPA). Auparavant, il a piloté des avions de chasse F-16 avec le 34th *Fighter Squadron* et a servi comme commandant du 34th *Fighter Squadron*, pilotant le MQ-9 RPA. Le capitaine Helms est diplômé de la *Squadron Officer School* et de l'*US Air Force Test Pilot School*.

Les auteurs aimeraient remercier le professeur Daniel Byman, le docteur Peter W. Singer, les professeurs David Mindell, Christine Fair et Daniel Nexon, le lieutenant colonel Lawrence Spinetta, le commandant Charles Kels, le capitaine Christopher « Filter » Baughman et les relecteurs pour leurs conseils et suggestions.

dans l'Arme élargie, une telle évolution de la puissance aérienne reste douteuse. La tâche qui nous attend ne nous demande pas de réinventer la force aérienne mais de la redécouvrir. Nombreux sont les grands de notre armée de l'Air qui ont beaucoup à dire sur la création d'une culture de combattants techniciens. Il nous suffit simplement d'appliquer les idées du général Henry « Hap » Arnold et de ceux qui pensent comme lui à l'entreprise de développement d'une aviation téléguidée.

La nuée et le nuage : un tableau hypothétique

Survolant un futur champ de bataille, le bombardier à long rayon d'action *Saber 01* exécute les vérifications *FENCE* alors qu'il se prépare à pénétrer les défenses à plusieurs niveaux du dispositif de défense aérienne de l'ennemi¹. Une « nuée » compacte d'avions de combat sans pilote (UCAV) garde les abords de l'espace aérien ami. Lorsque les appareils amis volent au travers de la nuée pour aller s'attaquer à leurs objectifs, un certain nombre d'UCAV se joignent à eux pour les escorter. Lorsque le *Saber 01* franchit la ligne de front, sept petits UCAV se joignent à lui sans problème et transfèrent le contrôle de liaison de données des gestionnaires du combat aérien sur le théâtre d'opérations à l'opérateur des systèmes de combat du bombardier.

Le *Saber 01* opère aussi bien comme bombardier que comme avion-gigogne dont la furtivité se combine à un radar et à un système de transmission de données sophistiqués pour permettre à l'appareil de commander une escadrille automatisée dans la profondeur du dispositif adverse. Lorsque le bombardier pénètre en territoire ennemi, l'opérateur de ses systèmes de combat rapproche la nuée locale lorsque les UCAV commencent à affronter les brouilleurs de l'adversaire. La formation tactique de ces plateformes, qui se combine à un ensemble de guerre électronique en réseau, permet à l'équipage du *Saber* d'obtenir par triangulation un relèvement précis de l'objectif, une base de missiles sol-air de théâtre perfectionnés. Les opérateurs de la défense aérienne de l'adversaire s'étaient depuis longtemps entraînés à tenir en échec les missiles antiradars individuels mais la charge utile du *Saber 01*, qui consiste en des centaines de microdrones attaquant en masse, écrase les défenses grâce à une combinaison en réseau de têtes, de capteurs et de cellules peu coûteux.

Au même moment, les gestionnaires du combat aérien derrière les lignes amies remarquent que le dispositif de missiles sol-air est hors combat et ordonnent au « nuage » d'aéronefs d'attaque au sol persistants de se répandre dans l'espace aérien qu'il couvrait précédemment. Une combinaison d'aéronefs évolués à grande autonomie et d'appareils plus petits en grand nombre envahit le ciel dans l'espace aérien permissif. Employant différents satellites, systèmes terrestres de transmis-

sion de données et relais de réseau air-air, ce nuage offre un intranet résistant au brouillage couvrant à la fois les espaces de bataille aérien et terrestre, en s'appuyant sur une réserve d'armement apparemment inépuisable. Les aéronefs téléguidés évolués sont commandés au moyen de liaisons terrestres ou aéroportées, qui, plutôt que les aéronefs individuels eux-mêmes, exploitent les ressources de l'intranet du champ de bataille. Cela permet à leurs équipages non seulement de résoudre le problème du brouillage mais également de mettre en œuvre un certain nombre d'appareils à la fois.

Pendant ce temps-là, un cyber-guerrier pare les attaques d'un adversaire désespéré dans l'obligation de nuire à l'efficacité du nuage mais dévoilant son jeu chaque fois qu'il s'efforce d'acquérir la cyber-supériorité. L'adversaire réussit à altérer les données mais le nuage isole la nature de cette altération et fournit un feedback visuel aux opérateurs de matière grise à qui il incombe de reconstituer l'image tactique en employant les moyens traditionnels de radiocommunications. Pendant ce temps, notre cyber-guerrier a réussi à isoler l'intrusion et passe à la contre-offensive en lançant une attaque garantissant que l'adversaire n'aura que des chances pratiquement nulles de succès sur le même front pendant le reste de la campagne. La connectivité du nuage et les moyens de la nuée se révèlent essentiels pour l'emploi efficace des plateformes traditionnelles.

Les plus petits aéronefs téléguidés du nuage révolutionnent le rôle des aviateurs du champ de bataille : au lieu d'une radio, leur armement principal devient leur liaison de données avec le nuage. Un casque à système vidéo intégré et un gant à système de commande incorporé permettent aux contrôleurs du combat d'établir le contact avec des petits aéronefs téléguidés à liaisons de données et d'en prendre le contrôle. Des commandes de vol hautement automatisées permettent aux contrôleurs d'assigner directement une tâche aux capteurs et aux armes, aux côtés du commandant des forces terrestres. La combinaison d'une suprématie absolue en matière d'information et de ressources inépuisables en armes se révèle dévastatrice : la suprématie aérienne conduit rapidement à la suprématie terrestre dans ce combat véritablement interarmées.

Le commandant adverse n'est toutefois pas né d'hier. Sachant que les Américains font confiance à l'électronique, il prévoit de recourir à la guerre électronique et spatiale pour neutraliser asymétriquement leurs avantages technologiques. Malheureusement pour lui, lorsque les brouilleurs interrompent une liaison, les informations se réacheminent via les éléments du réseau qui ne sont pas touchés. De la même façon, il espère profiter de son énorme avantage numérique sur le terrain en employant les défenses aériennes afin de mettre la puissance aérienne américaine en échec suffisamment longtemps pour créer un fait accompli. Cette tactique ne se révèle pas plus efficace parce qu'il se rend rapidement compte que

le terrain ne reste pas longtemps sous son contrôle. L'appui aérien est passé du détail au gros : la totalité de l'espace de bataille devient une reconstitution à grande échelle de la bataille d'*Al-Khaffi*, dans laquelle des torrents d'avions d'attaque persistants décimèrent des unités terrestres mobiles entières en collaboration avec des *Marines* et des *Rangers*². Au fur et à mesure que ses défenses s'étiolent et que le front s'écroule, il se lamente, à l'image du commandant français à Azincourt, sur l'iniquité entourant toute l'opération. « S'il n'y avait pas eu ces robots », pourrait-il dire. Il aurait pourtant tort. Les deux camps disposaient de robots dans la mesure où les missiles sont tout autant des robots que lesUCAV. Il avait simplement employé les siens moins efficacement.

Arriver le premier dans un avenir proche : le rôle central de la culture

L'avenir que décrit ce scénario fictif attend quiconque « arrivera le premier ». Les aéronefs téléguidés occupent une place de choix dans l'éventail des possibles stratégies de sécurité américaines. L'équilibre extraterritorial, l'engagement restreint, la bataille aéroterrestre et la bataille aéronavale s'appuient sur les aspects de la puissance aérienne qui sont le mieux servis par une combinaison synergique de plateformes pilotées et d'aéronefs téléguidés. Nous devons par conséquent exploiter sans tarder comme il convient la solution que représentent ces aéronefs³. L'Amérique compte sur son armée de l'Air pour voler, combattre et gagner dans l'air, l'espace et le cyberspace, ce qui est précisément ce que font les aéronefs téléguidés. Ils s'intègrent parfaitement à la raison d'être de notre Arme, où ils ont leur place à côté des aviateurs⁴. Il nous incombe par conséquent, en tant qu'aviateurs, non seulement d'arriver les premiers mais également de le faire dans un proche avenir.

« Pourquoi une telle précipitation ? » pourrait-on demander. « Nous savons tous que l'avenir appartient aux aéronefs téléguidés et nous finirons bien par y arriver ». Plaidant la cause de l'urgence, l'un des plus grands esprits de notre temps fit remarquer que, lorsque les privilèges de l'élite sont en jeu, « plus tard » équivaut à faire une sieste dangereuse et peut bien trop facilement devenir « jamais ». Ce qui suit est une description par le commandant Gene Bigham, un pilote de chasse chevronné, qui figurait dans un article publié par *Air University Review* :

Des [aéronefs] commandés par du personnel assis non dans leur cockpit mais plutôt dans le sous-sol du Pentagone, chacun de ces aviateurs gérant plusieurs drones via une liaison par satellite...

... Comme l'a écrit l'ancien secrétaire d'État à l'armée de l'Air John L. McLucas :

Je suis convaincu que nous entrons dans une ère dans laquelle les véhicules téléguidés jouent un rôle de plus en plus important quand il s'agit d'aider la puissance aérienne à servir le pays...
 ...C'est la raison pour laquelle une décision quant à la définition par l'armée de l'Air d'une position sur les rôles et les missions des drones doit être prise non pas dans l'avenir mais dès aujourd'hui⁵.

Aucun des arguments avancés par le commandant Bigham n'est particulièrement surprenant ; ils cadrent effectivement bien avec une grande partie des écrits récents sur le rôle croissant des aéronefs téléguidés. La date de publication, novembre-décembre 1977, est toutefois assez surprenante. De même, le jour de la victoire sur le Japon, pas moins, le général Arnold nous commanda de nous « mettre au travail sur l'aviation de demain », qui « combattra peut-être avec des avions sans aucun équipage⁶ ». Il fit cette déclaration en 1945, moins d'un an après qu'un aéronef radioguidé eut attaqué avec succès des installations antiaériennes près de l'île de Bougainville pendant la campagne du Pacifique. Vingt-six ans plus tard, le premier missile air-sol lancé par un aéronef téléguidé réussit à détruire une cible d'essai dans le désert de Mojave⁷. Pourtant, 64 ans plus tard, les informations relatives aux aéronefs téléguidés suggèrent qu'ils sont dans la phase *Wright-Flyer* du développement⁸. Ce type d'aéronefs et leurs contrôleurs ont fait partie de l'histoire de l'aviation dès ses premiers jours. Il ne s'agit pas d'intégrer une nouvelle technologie dans la famille mais de reconnaître le droit d'une branche de longue date de l'aviation de porter le nom de la famille.

Comment allons-nous alors y arriver ? Nous affirmons que c'est la culture, et non l'ensemble des circuits, qui est en cause aujourd'hui : cela fait un certain temps que nous disposons du matériel⁹. Le *Predator* fit ses débuts au combat en 1995, deux ans avant la déclaration de capacité opérationnelle initiale du *B-2 Spirit* et quatre ans avant que celui-ci se joigne au *Predator* lors des combats au-dessus de l'ancienne Yougoslavie¹⁰. Les MQ-1 et MQ-9 de l'armée de l'Air totalisent presque un million et demi d'heures de vol. En totalisant plus de 350.000 heures par an, ils dépasseront les trois millions d'heures accumulées jusqu'ici en une demi-décennie par les F-15C/E¹¹. D'après Aaron Church, d'*Air Force Magazine*, « D'ici deux ou trois ans, prédisent des représentants de l'armée de l'Air, il y aura plus de pilotes de drones que de F-16¹² ». Bien que bénéficiant des faveurs de responsables clés de haut rang ayant des antécédents variés dans l'aviation, la culture des aéronefs téléguidés a encore besoin de se trouver elle-même et de trouver sa place au sein de la culture plus large de l'armée de l'Air¹³. La communauté a besoin de dirigeants qui stimuleront une culture créative des aéronefs téléguidés et intégreront les moyens que ceux-ci représentent à la panoplie de la puissance aérospatiale et la cyberpuissance. Dans la mesure où l'aviation télégui-

dée ne représente plus une technologie émergente, les aviateurs concernés ne devraient plus avoir à se battre pour faire accepter leur culture par celle de leur propre Arme.

L'article du commandant Bigham prédit à juste titre que le problème que rencontrerait l'armée de l'Air avec les aéronefs téléguidés concernerait non pas le matériel mais la façon dont ceux qui l'emploient seraient accueillis par leur Arme. Le matériel est là : les besoins asymétriques d'une guerre asymétrique conduisirent au lancement de l'initiative des aéronefs téléguidés et la nouvelle loi de finance relative au budget de la défense nationale garantit pour l'instant sa perpétuation. Toutefois, en dépit de tous les efforts de normalisation de l'initiative par le commandement de l'armée de l'Air, la place de la communauté des aéronefs téléguidés et la validité de sa contribution restent un sujet de controverse au sein de la culture plus large de l'Arme. Nous devons assumer ensemble cette tension culturelle en tant qu'Arme si nous voulons aller de l'avant en guidant la culture des aéronefs téléguidés entre les extrêmes que représentent une identité oppositionnelle que nous avons du mal à accepter, qui gênera les synergies avec les aéronefs pilotés, et une identité démoralisée « la tête basse » qui ne permet pas de profiter au maximum du potentiel des plateformes. Les aéronefs téléguidés vont désormais bien au-delà des missions « ennuyeuses, dangereuses et salissantes » des débuts de l'histoire des drones et nous pensons que la conception que les aviateurs ont de la culture technique les fera aller encore plus de l'avant, tout en évitant ces Charybde et Scylla culturels¹⁴.

Nous affirmons que des courants profonds de réflexion sur la puissance aérienne peuvent répondre aux questions fondamentales concernant l'évolution de la culture des aéronefs téléguidés ; qui plus est, nous pouvons dans une large mesure attribuer les éléments dégradés de la structure d'aéronefs téléguidés à la négligence de la conception traditionnelle que les aviateurs ont de la technologie. À cette fin, nous considérons trois officiers éminents de l'armée de l'Air, dont chacun explique différents aspects de l'interaction entre la culture et la technologie. Le général Arnold décrit la façon dont la culture s'attachant à une technologie donnée doit s'affirmer si elle doit réaliser pleinement son potentiel. Le général de corps aérien Elwood Quesada soutient que les aviateurs considèrent la technologie comme un amplificateur de l'action humaine intégrée. Le colonel John Boyd observe la façon dont nos définitions de l'appartenance culturelle changent avec le temps. Ces grands nous permettent d'anticiper un avenir qui réalise la fusion des plateformes pilotées et téléguidées, dans lequel les aviateurs exercent une domination verticale de l'espace de bataille atteignant des niveaux jamais vus de persistance et de masse.

Technologie = Hommes + Matériel : le général Arnold et le sens de l'Air

« Cela représente une capacité importante mais n'exprime pas réellement ce que nous faisons ni qui nous sommes ». Cette phrase semble convenir pour décrire l'esprit de l'époque aussi bien à propos des aéronefs téléguidés dans notre Arme que des avions dans l'armée de Terre des années 1920. « Ce que nous faisons » et « qui nous sommes » se retrouvent inextricablement liés au développement d'une capacité dans des cadres stratégique et culturel plus larges. Le général Arnold nota l'existence d'un monde de différence entre *aviateur* et *opérateur d'aéronefs*, même si les deux termes peuvent couvrir le même ensemble d'actions. Les opérateurs d'aéronefs emploient l'outil que constitue un aéronef pour exécuter un ensemble de tâches. Pour les aviateurs, l'aéronef devient un prolongement de leur volonté, ce qui leur permet d'évoluer dans un nouveau domaine. Les opérateurs d'aéronefs exécutent correctement et honorablement leurs tâches mais les aviateurs saisissent le potentiel inhérent à la technologie et à son domaine. Ce sens de l'Air permit au général Arnold de faire progresser l'aviation d'un moyen d'appui tactique à une communauté stratégique transcendante.

David Mindell, professeur à *Massachusetts Institute of Technology*, considère la technologie comme un élément physique associé à un élément culturel : « La technologie, jusqu'au moindre détail du blindage et des roulements de tourelle, fait partie de la culture... La réalité technique n'existe pas indépendamment de sa signification culturelle. Chacune influence l'autre, jusqu'au point où il devient difficile de les distinguer... Elles constituent toutes les deux ce que nous appelons la technologie¹⁵ ». L'affirmation du général Arnold n'illustre pas un simple chauvinisme pour son Arme ou fanatisme technophile mais constituait une observation à propos de l'intégration de la technologie dans la culture¹⁶. À un niveau bureaucratique, une capacité s'enlisera en l'absence de partisans ; au niveau plus profond de l'identité, les rêves d'avenir stratégique sont le plus souvent enracinés dans notre propre expérience.

Le docteur Dale Hayden décrit le sens de l'Air comme une réflexion sur la technologie en termes de domaines plutôt que d'outils¹⁷. Lorsqu'on est absorbé dans un domaine, on commence à prendre conscience des possibilités qu'il offre. Le bon sens ne peut être caractérisé ainsi que dans un contexte particulier, ce qui est le cas du sens de l'Air dans ce milieu. Pendant notre première année avec le *Predator*, nous nous sommes aperçus qu'il est beaucoup plus difficile d'apprendre à connaître le milieu que l'aéronef. Dans les aéronefs pilotés, l'espace était important : les communications par satellite et le système mondial de localisation (GPS) constituèrent des instruments cruciaux de réussite des missions. Dans le cas du

Predator, toutefois, l'espace devint un élément de notre domaine. Les orbites et empreintes devinrent des préoccupations pratiques plutôt que théoriques lorsque nous réalisâmes que la perte d'une liaison par satellite pouvait rendre nos câbles de commande inutilisables. En outre, le cyberspace s'intégra dans notre monde ; les serveurs agirent comme les yeux qui nous permettaient de rechercher d'autres aéronefs. En même temps, notre capacité d'interpréter les sons et vibrations émis par le moteur par l'intermédiaire du bloc manettes s'atrophia. Notre expérience de l'aviation devint plus abstraite au fur et à mesure que nous nous adaptions à notre nouveau domaine : ni meilleure ni pire mais différente, alors que nous acquérions un nouveau bon sens. Par exemple, dans le bon sens s'appliquant aux aéronefs télé-guidés, il est logique de « demander » immédiatement des effets (plutôt que de « commander » des actions) d'un certain nombre d'aéronefs via un multiplexeur lorsque cela intensifie la collecte de renseignement sans dégrader les capacités cinétiques.

Les aéronefs télé-guidés sont beaucoup plus que des caméras volantes à grande autonomie mais, pour qu'un grand nombre de ces possibilités se matérialisent, nous avons besoin d'un type de sens de l'Air propre à cette technologie. Dans les années 1930, un officier d'infanterie pourrait avoir considéré un aéronef comme un outil d'artillerie aéroportée mais les aviateurs comprirent le potentiel de destruction des centres de commandement loin derrière le front. Aux yeux des profanes, un *Predator* peut apparaître comme un aéronef volant à 80 nœuds dont la commande demande deux personnes mais un aviateur imprégné de la culture des aéronefs télé-guidés imaginerait les possibilités offertes par un point focal volant dans lequel les ressources des services de renseignement recourent les besoins du combattant tactique. Même si nous possédons le matériel, nous devons penser aux personnes à partir desquelles la culture des aéronefs télé-guidés se développera. La passion du général Wilbur Creech pour la formation de leaders semble une inspiration judicieuse pour la base qui porte son nom et l'Arme qui porte sa marque¹⁸.

Capacités vs cybernétique : le général Quesada et la maîtrise de la technologie

Tels que les décrit le chantre de l'aviation Antoine de Saint-Exupéry, les aviateurs ne se tiennent pas à l'extérieur de leur machine ; ils entrent plutôt dans un autre monde en partenariat avec elle¹⁹. Toute conception d'un pilote fait obligatoirement intervenir un être humain et une machine. Par conséquent, le même « homme vs machine » dans le débat actuel concernant les aéronefs télé-guidés n'arrive pas à saisir ce qui est en jeu. La vraie conversation ne concerne pas la compétition entre les hommes et les machines, c'est plutôt la nature de leur

coopération. Le général Quesada offrit la meilleure réponse à cette question en 1959 : « L'ère du 'branleur de manette' est terminée. Il devient un vrai professionnel, un gestionnaire de systèmes d'armes complexes²⁰ ». Nous sommes déjà entrés dans un monde où une « action diffuse » remplace une « action directe », où nous utilisons l'automatisation comme un amplificateur de nos propres capacités.

Le conte populaire de John Henry répète le mythe de l'homme contre la machine en racontant l'histoire d'un « enfonceur de crampons » qui gagne une course exténuante contre un marteau-pilon à vapeur au prix de sa propre vie. Sans vouloir diminuer le caractère émouvant de cette histoire américaine classique, monsieur Henry se sert d'un marteau, c'est-à-dire d'une machine, pour convertir sa force musculaire en coups assésés sur les crampons de voie ferrée. On pourrait se montrer cynique et réinterpréter le conte comme une controverse entre les partisans des machines existantes et ceux de nouvelles machines. Une interprétation plus approfondie paraît toutefois plus appropriée : le marteau emblématique de John Henry est une machine qui amplifie l'action humaine, alors que le marteau-pilon à vapeur limite le rôle des êtres humains dans le monde.

Cette distinction se transpose bien dans les dilemmes remarquablement similaires auxquels les chirurgiens et les pilotes doivent faire face. Formés après un investissement considérable de temps et d'argent dans la dextérité manuelle et le rappel encyclopédique des procédures, ces groupes d'élite s'aperçoivent que les progrès réalisés en informatique et en robotique réduisent la valeur des portefeuilles qu'ils ont méticuleusement établis²¹. Une lutte apocalyptique entre les manieurs de scalpels et les ingénieurs informaticiens nuirait toutefois à la cause de la médecine et ne profiterait à aucun groupe. Au lieu de s'entêter, des chirurgiens entreprenants trouvent des moyens d'exploiter ces progrès, peut-être en étendant leurs services à l'échelle mondiale aux personnes défavorisées via des liaisons de données ou en employant la robotique pour accéder aux organes internes sans incisions importantes²². En prenant les devants, les chirurgiens transforment une menace à leur profession en un atout qui élargit leurs capacités. De la même manière, il vaut mieux répondre à la crainte d'une extinction des pilotes en recourant à l'optique de la technologie pour amplifier ce qu'ils ont d'irremplaçable. La technologie cesse alors d'être une menace, ce qui nous permet d'amplifier nos capacités proprement humaines de jugement, de raisonnement et de connaissance de la situation dans tout l'espace de bataille.

La vérité première des opérations spéciales est que les hommes sont plus importants que le matériel. En d'autres termes, la technologie existe pour permettre aux hommes d'accomplir la mission, ce qui représente la perspective *capacités* de la technologie : les machines sont des amplificateurs de la volonté des hommes, facilitant l'exploitation par ceux-ci de leur monde²³. En exerçant leur

domination via la technologie, les hommes contrôlent mieux leur environnement. Une autre possibilité serait que les hommes sont importants pour le fonctionnement du matériel, qu'ils représentent des sous-systèmes au sein de structures sociomécaniques plus vastes. Cette perspective, la cybernétique, enferme les hommes dans des boucles d'asservissement fermées qui régulent les variables systémiques à l'intérieur de paramètres définis²⁴. Plutôt que l'opposition entre homme et machine, le vrai débat sur l'avenir des aéronefs téléguidés concerne celle entre capacités et cybernétique.

Un grand nombre de problèmes auxquels font face les opérateurs d'aéronefs téléguidés résultent des perspectives cybernétiques involontaires du personnel. Les exigences d'une croissance explosive induite par le combat produisirent des solutions de fortune qui devinrent des processus, des procédures et, finalement, des publications. Des équipages, par trop rares, se démenèrent pour satisfaire des demandes en augmentation géométrique et les réponses les plus faciles sacrifièrent l'autonomisation des équipages. La solution la plus sûre, étant donné les circonstances, était un contrôle plus étroit mais cette option eut des conséquences²⁵. Une fois enraciné dans une communauté, un sentiment de dépendance devient très difficile à exorciser.

Une solution plus durable demande l'adoption de l'approche traditionnelle basée sur les capacités du personnel, consistant à lui confier une mission et à lui donner toutes les ressources dont il a besoin pour l'exécuter. Dans une perspective de capacités, les membres de l'équipage, en collaboration avec du personnel de maintenance et de soutien, lancent « leurs » aéronefs au combat pour traquer les menaces. Inversement, une perspective de cybernétique utilise un équipage pour fournir un ensemble d'entrées qui produit à son tour un nombre x d'heures de renseignement, surveillance et reconnaissance. Traditionnellement, les aviateurs ont adopté une perspective basée sur les capacités de la technologie et pourtant, à cause du sentiment intoxicant (et potentiellement illusoire) d'« être là » que la plateforme apporte aux plus hauts échelons du commandement, les éléments de la structure actuelle d'aéronefs téléguidés reflètent une approche de cybernétique. La remarquable connectivité de la plateforme représente sa plus grande force mais elle peut également devenir sa plus grande faiblesse si nous ne prenons pas des mesures pour garantir l'autonomisation de l'équipage.

La restitution de la « commande » aux commandants des aéronefs téléguidés les habiliterait à exploiter les ressources de l'ensemble des services de renseignement afin de mieux accomplir la mission et soutenir leurs camarades. Cela suppose 1) de les former à l'exploitation des abondantes ressources utiles et de faire passer tous les capteurs embarqués sous leur contrôle, 2) de garantir que les commandants des forces terrestres communiquent le contexte, leurs intentions et leurs

priorités à l'équipage plutôt que de s'efforcer de gérer les capteurs manuellement et 3) de garantir que le commandement et le contrôle aériens respectent les prérogatives des commandants des aéronefs téléguidés comme ils le feraient s'ils s'agissait d'un avion piloté. Dans l'idéal, cela fait penser à un avenir dans lequel les commandants des forces aériennes et terrestres se renseignent mutuellement, élaborant conjointement des plans opérationnels d'attaque en jouissant tous les deux d'une autorité déléguée par leur hiérarchie respective.

Une règle empirique proposée est que la connectivité horizontale entre commandants homologues est toujours bénéfique. La connectivité verticale hiérarchique montante et descendante peut devenir toxique en l'absence de protections préservant l'initiative des opérateurs tactiques. En d'autres termes, ne laissez jamais votre connectivité excéder votre maturité. Le modèle synergique de renseignement, surveillance et reconnaissance indivisibles du général de corps aérien David Deptula offre une trajectoire d'interception pour cet objectif en mettant les aviateurs en position de converser avec les analystes dans des boucles capteurs-tireurs emboîtées²⁶. Quelle que soit la mise en œuvre adoptée, l'aéronef téléguidé doit s'imposer comme une culture d'aviateurs grâce à une perspective basée sur les capacités de la technologie qui garantit l'initiative de l'équipage, une exécution décentralisée et une participation à la détermination de la trajectoire de la plateforme.

Pilote, version 3.0 : Le colonel Boyd et « Destruction et création »

Dans son œuvre maîtresse « *Destruction and Creation* », le colonel John Boyd synthétise la physique, la cognition et les mathématiques pour en faire le moteur analytique de sa boucle Observation, orientation, décision, action (OODA)²⁷. Chaque fois que nous agissons, nous transformons le monde ; ce faisant, nous devons nous redéfinir par rapport à ce monde désormais transformé. Nous détruisons constamment des cadres anciens et en créons des nouveaux pour « développe[r] notre capacité d'agir de façon indépendante²⁸ ». Cela n'est pas moins vrai des pilotes. Lorsqu'ils firent irruption au-dessus des tranchées de la Première Guerre mondiale, ils transformèrent les méthodes guerrières mais ils changèrent, eux aussi, au fur et à mesure que les horizons techniques de l'aviation reculaient.

Nous pourrions définir un pilote comme à la base « quelqu'un qui combat depuis l'air » ou « quelqu'un qui combat en trois dimensions²⁹ ». Le pilote d'un aéronef téléguidé appartient clairement à cette catégorie, et pourtant son inclusion dans la prestigieuse dénomination de *pilote* constitua dans un premier temps un sujet de désaccord culturel au sein de l'Arme. L'Instruction 11-401 de l'armée

de l'Air, *Aviation Management*, le règlement qui régit la classification aéronautique pour l'armée de l'Air, choisit la dénomination « pilotes d'aéronefs téléguidés » pour décrire les officiers qui commandent un tel aéronef, ce qui était encourageant³⁰. L'incorporation des opérateurs de capteurs d'aéronefs téléguidés à la prestigieuse catégorie des aviateurs de carrière est tout aussi prévoyante. Comme toujours, le progrès technologique nous oblige à considérer la manière dont les principes de base de l'identité intersecte le monde du possible et à adapter nos définitions en conséquence. Retracer l'évolution du terme *pilote* peut nous aider à maîtriser la question qui nous occupe.

La boucle OODA du colonel Boyd distille la nature du combat aérien. Qu'il s'agisse d'un pilote de P-51 faisant parler le plomb avec ses mitrailleuses ou d'un F-15 optimisant un radar, l'important est de s'infiltrer à l'intérieur de la boucle capteur, tireur de l'adversaire avant qu'il fasse la même chose. La technologie des capteurs et de l'armement détermine d'où vient cette solution. C'est pourquoi notre examen de l'évolution du terme *pilote* aborde les ères des canons, des missiles et des réseaux. Avec chaque évolution, la définition de *voler* s'élargit et les capacités s'accroissent, la boucle OODA devient plus abstraite et la « capacité [du pilote] d'agir de façon indépendante » s'accroît.

Le pilote version 1, un « flingueur », utilisait ses yeux comme capteurs principaux, en bénéficiant dans une certaine mesure du soutien des radars au sol. Les armes principales de ce pilote s'appuyaient sur le système de guidage de Newton, un mélange de canons, de mitrailleuses et de bombes non guidées dont les chances d'atteindre les cibles visées dépendaient uniquement des dons de tireur aérien du pilote. Le P-51 représente un archétype de cette ère. Avec les progrès réalisés dans le domaine des capteurs, le combat au-delà de la portée visuelle prit de l'importance et il devint essentiel d'être capable d'arriver à une solution de traitement d'une cible employant des capteurs à longue portée, tout en empêchant un adversaire d'en faire autant. Le pilote version 2 de l'archétype qu'est le F-15A prit le contrôle d'une zone beaucoup plus large de l'espace de bataille grâce aux électrons et à un arsenal de véhicules aériens sans pilote semiautonomes nommés *Sparrow* et *Sidewinder* pour dégager l'espace aérien. Manœuvrer l'appareil jusqu'aux paramètres de lancement de ces fusées « drones » constitue un moyen beaucoup plus efficace de prendre possession de la boucle OODA qu'arroser le ciel de balles de mitrailleuses.

Le pilote victorieux des années 1990 combat en trois dimensions, d'une façon très différente de l'expérience de son prédécesseur des années 1940. Le pilote victorieux de 2020 combatta en trois dimensions d'une façon tout aussi différente de celle de ses prédécesseurs, depuis les lignes de tir et les zones d'impact d'engagement des armes jusqu'aux volumes de l'espace réseau tridimensionnel. Pour ces

pilotes, la boucle OODA est la suprématie de l'information : en éliminant d'abord les nœuds critiques et perturbant ainsi la connectivité de leur adversaire, les pilotes de 2020 peuvent aisément détruire la totalité de ce qu'il reste du réseau ennemi.

Le F-22 est un appareil extrêmement performant justement parce qu'il incorpore l'idée de ce pilote version 3. Même si les pilotes de F-22 passent moins de temps à surveiller les aiguilles des « manomètres », des capteurs sophistiqués et une puissance de calcul équivalant à celle de deux supercalculateurs Cray les rendent beaucoup plus dangereux que leurs prédécesseurs³¹. Les pilotes version 3 présentent la caractéristique essentielle de placer leur appareil au *schwerpunkt* (centre de gravité) de l'espace de bataille et d'y exercer une domination verticale³². D'après le chef du département de Planification à long terme de l'armée de l'Air israélienne, « Le travail d'un pilote est extrêmement différent de ce qu'il était... Il s'agit de voir l'adversaire bien avant qu'il ne vous voie et, pour ce faire, il vous faut des guerriers de l'information, pas des duellistes aériens³³ ». Il est donc intéressant de voir que l'armée de l'Air israélienne adopta très tôt la technologie des aéronefs téléguidés. Abraham Kareem, créateur de ce qui allait devenir le *Predator*, est un ancien directeur du bureau d'études de l'armée de l'Air israélienne³⁴.

Nous estimons que les pilotes d'aéronefs téléguidés répondent bien à cette définition de la version 3 parce qu'ils sont des cousins de ceux de C-17 et de F-22, avec toute leur informatique et leur connectivité³⁵. L'autonomie d'un jour d'un *Predator* permet aux membres de l'équipage de placer leur appareil au-dessus des nœuds critiques de la structure organisationnelle d'un adversaire, que ces nœuds soient mobiles ou stationnaires. Des moteurs à haut rendement et une cellule légère permettent aux membres de l'équipage de survivre à des adversaires patients et d'attaquer des objectifs à un moment et en un lieu de leur choix. La précision de ses capteurs et sa longue durée de maintien permet à l'appareil de générer sa propre connaissance de la situation au sol. Le *Global Information Grid* (réseau mondial d'information) permet à l'équipage d'accéder à un large éventail de ressources, embarquées ou non, dont il se sert pour acquérir et maintenir la domination verticale au-dessus de la zone qu'il ne perd pas des yeux. Les systèmes automatisés et liaisons de données ne sont pas l'apanage du seul *Predator* : le F-22 n'a rien à lui envier dans ce domaine, il s'en faut de beaucoup. Les facteurs qui semblent placer l'aéronef téléguidé en marge du monde des « sans pilote » traditionnels sont en fait des points communs dans l'optique de notre plus récente redéfinition du terme *pilote*.

Le colonel Hernando Ortega, médecin-chef de l'air de l'agence de renseignement, surveillance et reconnaissance de l'armée de l'Air américaine et spécialiste reconnu des facteurs humains liés aux aéronefs téléguidés, a créé le terme *te-
lewarfare* (téléguerre ; télé vient du Grec *telos* qui veut dire loin) pour décrire

l'expérience du combat à distance³⁶. L'une des implications les plus cruciales de ce terme est le fait que toute guerre aérienne à l'ère des capteurs à longue portée se caractérise par un certain degré de téléguerre. La distance physique devient moins importante que la distance cognitive : saisir des coordonnées dans une bombe à guidage GPS représente une expérience de combat plus abstraite que diriger une bombe à guidage laser sur un capteur à haute résolution. Dans ce qui constitua un des tournants les plus curieux de la technologie, les premiers capteurs basse-fidélité rendirent l'emploi des armes plus abstrait mais les capteurs perfectionnés d'aujourd'hui rendent l'action plus immédiate cognitivement. Un B-1 à nacelle de désignation de cible sophistiquée est probablement plus proche des effets de ses armes que ne l'était un bombardier B-17. Cette juxtaposition d'une distance physique croissante et d'une distance cognitive décroissante dans le combat mené par l'intermédiaire de capteurs reflète un autre point commun dans le pilotage version 3, que le pilote soit embarqué ou que l'aéronef soit téléguidé.

L'incorporation des opérateurs d'aéronefs téléguidés à la catégorie *pilote* aux côtés des opérateurs de F-22 et de C-17, n'édulcore pas ce terme en voie d'évolution mais plutôt l'actualise pour refléter les façons dont on combat en trois dimensions en employant la technologie du jour. L'acceptation sans réserves de cette idée exigera un remaniement du privilège et certains qui trouvent que l'état actuel des choses leur confère un avantage résisteront probablement à une telle réorganisation. La carrière du général Curtis LeMay montre qu'on peut rester au-dessus de ces querelles. Bien qu'il ait servi initialement comme pilote de chasse, il choisit plutôt, en tant que membre d'un petit groupe d'aviateurs spécialisés dans la navigation, d'assurer la fonction extrêmement importante de navigateur pendant la période qui précéda la Deuxième Guerre mondiale³⁷. De même, les besoins de l'Arme sont exactement ce qui stimule la croissance continue de la communauté des aéronefs téléguidés. Les définitions devraient être au service des missions, plutôt que l'inverse. *Pilote* est un terme qui jouit d'un grand prestige dans l'armée de l'Air. Conformément à l'exemple du général LeMay, au lieu d'être prisonnier de ce mot, emparons-nous en et exploitons son poids pour propulser notre Arme vers l'avant.

Conclusion

Créer une culture et tout ce qui l'accompagne

Nous avons commencé notre étude avec la nuée et le nuage, une vision d'une stratégie de la puissance aérienne selon laquelle les aviateurs acquièrent et conservent la domination verticale de l'espace de bataille en fusionnant le meilleur des aviations pilotée et téléguidée. Nous soutenons que la principale difficulté qui

s'oppose à la matérialisation de cet avenir n'est pas technologique mais culturelle. Le colonel Boyd boucle la boucle en décrivant la façon dont la stratégie et la culture sont liées l'une à l'autre : « Nous devons... *éliminer* les ombres, défauts et contradictions qui donnent naissance à la méfiance et aux dissensions... [et] qui nous aliènent l'un de l'autre ou nous montent l'un contre l'autre, de ce fait... nous paralys[ant] et nous permett[ant] difficilement de faire face à un monde incertain, en évolution constante... Nous devons *insister sur* les traditions culturelles... qui renforcent l'harmonie et la confiance, cré[ant] ainsi les liens implicites qui nous permettent... aussi bien d'influencer le cours des évènements dans le monde que de nous y adapter³⁸ ». Pour comprendre la façon dont on bâtit l'environnement culturel de l'évolution stratégique, nous recourons à l'histoire comme analogie devant nous permettre de comprendre le présent.

En 1862, à l'arsenal de New York, le USS *Monitor* ne ressemblait pas beaucoup à un navire de guerre tel qu'on le définissait à l'époque. Sans hauts mâts aux voiles gonflées par la brise marine, batteries de travers ni beau-pré richement décoré, le cuirassé trapu ne risquait pas d'être confondu avec le HMS *Victory* du vice-amiral Horatio Nelson. Les appelés qui se portèrent volontaires pour servir à son bord « furent en butte à toutes sortes de plaisanteries... pour prendre la mer dans une citerne³⁹ ». Un an plus tard, juste après la bataille rangée de *Hampton Roads*, le secrétaire adjoint à la Marine déclara à l'équipage « On ne dirait pas que vous venez de participer à un des plus grands affrontements navals de l'histoire⁴⁰ ». À l'époque de la marine à voile, les combats aboutissaient à des « uniformes déchirés maculés de sang [et] des visages creux rendus hagards par le pilonnage de l'artillerie », alors que l'équipage du *Monitor* émergea de sa victoire couvert seulement de suie et de poudre⁴¹.

Herman Melville donna son avis sur la puissance mécanique n'inspirant aucune passion du navire : « Saluons la victoire sans les pompes / de la gloire... / La guerre n'atteint pas / la grandeur de la paix⁴² ». Lorsqu'il aborde l'honneur et la gloire qui s'attachent à la victoire d'*Appomattox Court House*, il oublie de mentionner la faim et la maladie inhumaines ayant marqué le siège de Richmond, qui la précéda immédiatement⁴³. Il se peut que les poètes et les scénaristes soient attirés par les Thermopyles mais, parce que la vie de leurs amis est en jeu, la plupart des combattants préféreraient Platées⁴⁴. L'équipage du USS *Minnesota*, sauvé par le disgracieux *Monitor* de la destruction aux mains du cuirassé confédéré CSS *Virginia*, préférerait sûrement sa survie à la sustentation des sentiments de Melville à propos du cérémonial de la guerre. Le plus grand honneur réside dans ce qui marche, dans ce qui remplit la mission et rapatrie les amis sains et saufs sans compromettre les valeurs pour lesquelles nous nous battons.

Selon le commandant Charles Kels, la raison d'être de la guerre est la victoire et il convient pour l'atteindre de faire en sorte que l'adversaire supporte une aussi grande portion que possible du risque⁴⁵. Nous ferions bien, en tant qu'Arme, de ne pas oublier ce point. Admettre les aéronefs téléguidés dans le cercle intérieur de la culture de notre Arme n'est pas une question d'héroïsme mais simplement d'efficacité. Une armée de l'Air qui parfait une fusion des aéronefs pilotés et téléguidés dominera l'espace aérien (et la surface qui s'étend en dessous) mais, pour bâtir cette armée, nous devons disposer d'un personnel qui comprend les deux données de l'équation.

Dans ce but, favoriser les aviateurs qui s'intéressent aux aéronefs téléguidés au sein de l'Arme révélera des possibilités de puissance aérienne allant au-delà de celles qui sautent aux yeux des aviateurs traditionnels. Garantir un certain degré de synergie entre les expériences acquises avec les aéronefs pilotés et téléguidés offre des avantages aux deux communautés. Comme dans le cas de tout travail d'équipe, ces avantages doivent reposer sur une base de respect mutuel. Pour mettre cela en pratique, l'armée de l'Air américaine a fait suivre, pour un certain nombre de jeunes capitaines, leur première période de service avec les aéronefs téléguidés par des périodes de service dans des aéronefs pilotés. Ces pilotes pourraient apprendre aux unités qui les accueillent beaucoup de choses sur la façon dont les aéronefs téléguidés peuvent collaborer avec leurs plateformes si elles choisissent de considérer l'expérience acquise avec ces aéronefs comme légitime. Si nous réfléchissons d'une manière structurée, le remplacement de processus cybernétiques par des modèles basés sur les capacités autonomise les pilotes d'aéronefs téléguidés, ce qui améliore les performances, l'efficacité et la satisfaction au travail. En tant qu'Arme, accepter la nature évolutive des pilotes revient à incorporer les opérateurs d'aéronefs téléguidés au riche héritage de l'aviation et permet aux aviateurs de raconter le chapitre de l'histoire de l'armée de l'Air écrit au cours de la dernière décennie dans le ciel de l'Irak et celui de l'Afghanistan.

L'aspect le plus important de la culture martiale, toutefois, est la fierté, quelque chose que nous ne pouvons transplanter. Elle doit être bâtie par la communauté même dans un esprit de valeurs, de réalisations, de mission et d'objectif partagés. La communauté des aéronefs téléguidés doit se prendre au sérieux : il n'y a pas de place pour une erreur d'altitude mettant en danger d'autres aéronefs ni d'excuse pour observer une cible pendant des heures sans prendre connaissance de la situation créée par une opération qui se prépare contre cet objectif. La communauté ne doit donner absolument aucune raison de confirmer les hypothèses négatives à son propos. Cette sorte de sérieux provient d'une passion pour la mission. Nous revenons ainsi au rôle central du combat.

La montée d'adrénaline causée par l'accélération qui accompagne un décollage avec postcombustion ne peut stimuler les pilotes typiques de *Predator* ou de *Reaper*, pas plus que ne le peut la perspective d'effectuer des atterrissages d'assaut sur des pistes en terre incroyablement courtes. Une seule idée les motive ; leurs actions aident leurs camarades en danger et leurs armes à gagner la guerre et à maintenir leurs compatriotes en sûreté. Le combat occupe le devant de la scène pour tous les aviateurs de l'armée de l'Air mais, pour les pilotes d'aéronefs téléguidés, il n'y a que lui sur la scène. Une culture bâtit sa fierté à partir de ce qu'elle fait. Les équipages d'aéronefs téléguidés passent la presque totalité de leurs heures de vol à piloter des aéronefs dans des zones de combat. Le combat doit être l'humus dans lequel pousse la fierté de la communauté des aéronefs téléguidés. Il est plus que probable que personne ne tournera un film à la *Top Gun* sur le prestige qui s'attache à passer de longues heures dans ce qui ressemble à un conteneur. La désintégration de la structure de commandement d'Al-Qaïda a toutefois fait les grands titres à de nombreuses reprises. À l'époque « où le *Strategic Air Command* était roi », un dicton parlait de faire des films et d'écrire une page d'histoire. Les aéronefs téléguidés écrivent une page d'histoire.

Mindell décrit le mécanisme par lequel les nouvelles technologies sont acceptées par l'opinion militaire dominante, c'est-à-dire la victoire au combat⁴⁶. Nous sommes loin de la méthode scientifique, dans la mesure où les combats ne se déroulent jamais dans des conditions contrôlées et il est très rare pour nous de collecter suffisamment de données pour qu'elles soient statistiquement significatives. L'acceptation est autant une question de narration culturelle que d'optimisation de l'équipement ; le récit d'une bataille devient donc aussi significatif que la sortie de régression des tests scientifiques. Il existe une certaine logique à cela : l'épreuve des conditions non contrôlées dans le chaos du combat est un examen final approprié. Par conséquent, lors de la bataille navale de *Hampton Roads* pendant la Guerre de Sécession, le duel entre le *Monitor* et le *Merrimack* inscrit définitivement la combinaison de la propulsion à vapeur et du blindage métallique dans les traditions de la marine américaine. La norme de référence d'une technologie militaire reste sur sa capacité de sauver des vies. Le *Monitor* sauva la vie de l'équipage de la seule « coque en bois » survivante à *Hampton Roads* menacée par le cuirassé confédéré qui avait déjà coulé deux frégates en bois. Cet important débat se déroule en termes de vies. Les membres de l'équipage du *Monitor* furent reconnus dignes de respect pour avoir sauvé les hommes à bord du USS *Minnesota* en bois, en dépit du fait qu'ils bénéficiaient de la protection du blindage de la coque.

La lutte contre les dispositifs explosifs de circonstance dans le cadre de l'opération *Iraqi Freedom* représente l'équivalent moderne de la bataille de *Hamp-*

ton Roads. Même si les équipages d'aéronefs téléguidés mêlés à cette lutte ne couraient aucun risque, leurs actions limitèrent considérablement la menace pesant sur leurs camarades du terrain en leur fournissant le renseignement, la surveillance et la reconnaissance nécessaires pour démanteler le réseau de poseurs de dispositifs explosifs de circonstance⁴⁷. Comme le décrit Rick Atkinson, du *Washington Post* dans « *Left of Boom* », les commandants alliés réalisèrent que « si vous ne vous attaquez pas au réseau, vous n'arriverez jamais à arrêter ces types. Jamais⁴⁸ ». La croissance géométrique de la communauté des aéronefs téléguidés était au milieu de cette lutte pour l'endigement de cette vague meurtrière. En collaboration avec les professionnels du renseignement et les forces d'opérations spéciales, l'attention imperturbable d'un aéronef téléguidé se révèle particulièrement apte à perturber les réseaux sociaux⁴⁹. On parle toujours du risque dans la controverse à propos de la culture des aéronefs téléguidés mais ce sont les menaces pesant sur les forces terrestres qui furent à l'origine du concept de téléopérations fractionnées, qui permet aux équipages d'aéronefs téléguidés de faire voler ces derniers depuis l'extérieur de la zone de combat. Le regard constant du *Predator* protégeait nos camarades sur le terrain et ce regard restait fixé sur l'objectif grâce à d'innombrables heures de vol, en grande majorité depuis le territoire américain⁵⁰. Lors des opérations *Iraqi Freedom* et *Enduring Freedom*, les forces terrestres couraient des risques beaucoup plus graves que les aviateurs ; c'est la raison pour laquelle presque toutes les vies sauvées par les *Predator* et les *Reaper* furent celles de membres des troupes terrestres. Cette réalisation devrait ramener la civilité et la camaraderie, c'est-à-dire des vertus qui ont jusqu'ici fait cruellement défaut, dans le débat à propos de la culture des aéronefs téléguidés.

Au cours de la dernière décennie, il est clair que les pilotes d'aéronefs téléguidés ont connu la victoire au combat, qui est la norme à satisfaire pour être accepté dans la culture militaire. Les propres mots de notre adversaire en témoignent. Dans la guerre, l'adversaire peut toujours voter. Dans cette guerre, son vote était clair : Oussama ben Laden confirma lui-même l'efficacité des aéronefs téléguidés. Les documents personnels saisis dans son camp révèlent un homme lassé « en désarroi par les frappes de drones [et] les pertes qu'elles infligèrent à Al-Qaïda⁵¹ ». Un penseur pénétrant spécialiste de la puissance aérienne décrivit le lien entre la victoire et l'acceptation en disant sur le ton de la plaisanterie qu'un aéronef téléguidé devrait couler l'*Ostfriesland*, le navire détruit lors d'une démonstration de bombardement par le général Billy Mitchell dans sa quête de la légitimation du rôle de l'aviation dans la sécurité nationale⁵². Sans avoir à réfléchir, nous choisirions une douzaine de cibles de hautes valeurs d'Al-Qaïda plutôt que ce cuirassé.

Notes

1. Les vérifications FENCE sont les ultimes vérifications tactiques effectuées avant la pénétration dans un espace aérien hostile.

2. KEANEY, Thomas A. et COHEN, Eliot A., *Revolution in Warfare? Air Power in the Persian Gulf*, Annapolis, Maryland : Naval Institute Press, 1995, pp. 94–95.

3. En particulier, nous recommandons une conception causale-constitutive des rapports entre la technologie et la culture. La technologie et la culture s'influencent réciproquement et l'évolution de leurs rapports dépend des conditions initiales. La culture facilite l'application des solutions en cours d'élaboration, qu'il s'agisse de doctrine, d'entraînement ou de matériel. Il ne fait aucun doute que les solutions les plus créatives aux nouveaux paradigmes sont encouragées par des cultures interdisciplinaires caractérisées par la réflexion critique et l'ouverture d'esprit. La culture précède donc les capacités. L'inverse, où les capacités créent la culture, risque de doubler la mise sur un paradigme exploitable ou de créer une boucle infinie d'inertie. Nous ne suggérons pas que les capacités ne créent pas la culture, probablement un fait historique. Toutefois, la technologie ne crée pas automatiquement une culture qui vaille. Les capacités ouvrent parfois l'esprit de ceux qui s'en servent pour encourager une culture qui réitère des solutions d'une grande importance. Dans ce cas, l'acceptation de la communauté des aéronefs téléguidés comme un groupe en elle-même, à laquelle il incombe de créer la « bonne » culture, symbolise les 80 dernières années de la synergie entre aéronefs avec et sans pilotes, ou de son absence.

4. Il ne s'agit pas ici de minimiser l'importance des progrès extraordinaires accomplis par la communauté interarmées en faveur des aéronefs téléguidés mais la nature de cette relation sort du cadre de cet article. Nous préconisons à l'armée de l'Air de donner l'impulsion, mais sans exclure les autres.

5. BIGHAM, Gene, « The Future of Drones: A Force of Manned and Unmanned Systems », *Air University Review* 29, n° 1, novembre–décembre 1977, pp. 51–52, p. 64, www.airpower.au.af.mil/airchronicles/aureview/1977/nov-dec/bigham.html.

6. SPINETTA, Lawrence, « The Rise of Unmanned Aircraft », *Aviation History* 21, n° 3, janvier 2011, p. 30.

7. EHRHARD, Thomas P., *Air Force UAV's: The Secret History*, Arlington, Virginie : Mitchell Institute Press, juillet 2010, pp. 34–37, www.dtic.mil/cgi-bin/GetTRDoc?Location=U2&doc=GetTRDoc.pdf&AD=ADA525674.

8. SINGER, Peter W., attaché supérieur de recherches à la Brookings Institution, rend bien cet esprit du temps. Voir « Peter Singer: Drone Warfare », vidéo YouTube, 22:49, mars 2012, www.youtube.com/watch?v=gP3-TC3AMv8.

9. L'une des idées fausses exprimées le plus couramment sur les drones dans la culture populaire est la « fétichisation de la technologie ». Attribuant incorrectement un rôle de facilitateur à la réalité technique, cette erreur ne tient pas compte de la nature du combat à distance (comme si l'omniprésent missile de croisière Tomahawk n'en était pas moins un « robot tueur »). Entre les ordinateurs remontant aux années 1990 et un réseau d'au moins dix pilotes, opérateurs de capteurs et analystes, c'est ce dernier qui supporte le poids de la causalité. La technologie des aéronefs téléguidés est dans une très large mesure une aventure humaine.

10. BOYNE, Walter J., « How the Predator Grew Teeth », *Air Force Magazine* 92, n° 7, juillet 2009, pp. 42–45, www.airforcemag.com/MagazineArchive/Documents/2009/July%202009/0709Predator.pdf ; « B-2 Spirit History », Northrop Grumman, consulté le 5 juin 2012, www.as.northropgrumman.com/american_bomber/history.htm ; « The B-2A Spirit: Kosovo and Beyond », Northrop Grumman Analysis Center, 16 février 2000, www.northropgrumman.com/AboutUs/AnalysisCenter/Documents/pdfs/B-2A-Spirit-Kosovo-and-Beyond.pdf.

11. Lettres personnelles de Boeing et de General Atomics Aeronautical Systems Inc. aux auteurs, 29 mai 2012.

12. CHURCH, Aaron, « RPA Ramp Up », *Air Force Magazine* 94, n° 6 juin 2011, p. 60, www.airforcemag.com/MagazineArchive/Documents/2011/June%202011/0611RPA.pdf.

13. Parmi ces responsables de haut rang figurent les généraux Michael Ryan, John Jumper et Norton Schwartz, anciens chefs d'état-major de l'armée de l'air. Voir BOYNE, « *How the Predator Grew Teeth* ».

14. SINGER, P. W., *Wired for War: The Robotics Revolution and Conflict in the 21st Century*, New York : Penguin Press, 2009, p. 273.

15. MINDELL, David A., *Iron Coffin: War, Technology, and Experience aboard the USS Monitor*, édition mise à jour, Baltimore : Johns Hopkins University Press, 2012, p. 15.

16. Général de division aérienne DUNLAP, Charles J. Jr., « Air-Minded Considerations for Joint Counterinsurgency Doctrine », *Air and Space Power Journal* 21, n° 4, hiver 2007, p. 63, p. 64, www.airpower.maxwell.af.mil/airchronicles/apj/apj07/win07/win07.pdf.

17. Docteur HAYDEN, Dale L., « Air-Mindedness », *Air and Space Power Journal* 22, n° 4, hiver 2008, pp. 44–45, www.airpower.maxwell.af.mil/airchronicles/apj/apj08/win08/win08.pdf. Pour la critique solide-ment argumentée de l'usage contemporain de l'expression *sens de l'air* présentée par le pilote de C-17 Jacobson, Mark, voir « The Problem with Air-Mindedness », *Building Peace*, 19 février 2010, <http://buildingpeace.net/2010/02/the-problem-with-air-mindedness.html>.

18. Lieutenant-colonel SLIFE, James C., *Creech Blue: Gen Bill Creech and the Reformation of the Tactical Air Forces, 1978–1984*, Maxwell AFB, Alabama : Air University Press, en collaboration avec le College of Aerospace Doctrine, Research and Education, 2004, www.dtic.mil/cgi-bin/GetTRDoc?AD=ADA431075&Location=U2&doc=GetTRDoc.pdf.

19. Antoine de Saint-Exupéry a écrit que « La machine, qui semblait d'abord l'en [le pilote] écarter, le soumet avec plus de rigueur encore aux grands problèmes naturels. » DE SAINT-EXUPÉRY, Antoine, *Terre des hommes*, traduit en anglais sous le titre *Wind, Sand, and Stars* par GALANTIÈRE, Lewis, New York : Reynal & Hitchcock, 1940, p. 20.

20. Cité dans MINDELL, David A., *Digital Apollo: Human and Machine in Spaceflight*, Cambridge, Massachusetts : MIT Press, 2008, p. 40.

21. Voir par exemple ROGOVE, Herbert J. et al., « Barriers to Telemedicine: Survey of Current Users in Acute Care Units », *Telemedicine and e-Health* 18, n° 1, janvier/février 2012, pp. 48–53.

22. WHITTENM, Pamela et MAIR, Frances, « Telesurgery versus Telemedicine in Surgery—an Overview », *Surgical Technology International* 12, février 2004, pp. 68–72.

23. SEN, Amartya, *Commodities and Capabilities*, Oxford, Royaume Uni : Oxford University Press, 1999.

24. MINDELL, David A., *Between Human and Machine: Feedback, Control, and Computing before Cybernetics*, Baltimore : Johns Hopkins University Press, 2002. Le domaine de la cybernétique est beaucoup plus vaste que celui qui est décrit ici. Cet article emploie le terme pour décrire une vision structurelle des rapports entre les personnes et les structures mécaniques (contrairement à une vision focalisée sur l'action individuelle). Le programme Apollo était orienté vers une vision en termes de capacités de la technologie autonomisant l'équipage et permettant une collaboration avec les responsables au sol de la mission. Cela se révéla essentiel lors du sauvetage de l'équipage d'*Apollo 13*. Le programme spatial soviétique était orienté vers la cybernétique, enfermant les hommes dans des paramètres de comportement étroitement réglementés, comme en témoigne le fait que les équipes au sol cadenassèrent les commandes du vaisseau spatial de Youri Gagarine pour empêcher un pilotage manuel sans autorisation.

25. Voir par exemple les coûts de commandement et de fonctionnement encourus pour répondre aux besoins en termes de patrouilles aériennes de combat dans la présentation du colonel GEAR, J. R., « USAF RPA Update: Looking to the Future », 3 juin 2011, diapositives 38, 39, 43, www.theresearchcorridor.com/sites/default/files/Col-JR-Gear.pdf.

26. Général de corps aérien DEPTULA, David A., « Think Different », *Armed Forces Journal* 148, n° 4, novembre 2010, pp. 20–39, www.armedforcesjournal.com/2010/11/4939123.

27. BOYD, John R., « *Destruction and Creation* », 3 septembre 1976, www.goalsys.com/books/documents/DESTRUCTION_AND_CREATION.pdf.

28. *Id.*, p. 2.

29. On pourrait soutenir que le terme décrit un combattant « dans les airs » mais cela exclurait les B-17, les P-47 et tout appareil qui n'est pas conçu pour en combattre d'autres (les objectifs des bombardiers et des avions d'attaque sont au sol).

30. Instruction 11-401 de l'armée de l'Air, *Aviation Management*, 10 décembre 2010, certifiée en vigueur le 9 janvier 2013, p. 90, http://static.e-publishing.af.mil/production/1/af_a3_5/publication/afi11-401/afi11-401.pdf.

31. « F/A-22 Common Integrated Processor », *Raytheon Corporation*, consulté le 5 juin 2012, www.raytheon.com/capabilities/products/f22_cip/.

32. Clausewitz emploie le terme *schwerpunkt* pour décrire le centre de gravité de l'effort sur le champ de bataille. VON CLAUSEWITZ, Carl, *On War*, annoté et traduit par HOWARD, Michael et PARET, Peter, Princeton, New Jersey : Princeton University Press, 1989, p. 485.

33. MIZROCH, Amir, « Nano Drones, Ethical Algorithms: Inside Israel's Secret Plan for Its Future Air Force, Nanodrones, algorithmes éthiques : à l'intérieur du plan secret d'Israël pour son armée de l'air du futur, *WIRED*, 11 mai 2012, www.wired.com/dangerroom/2012/05/israel-secret-air-force-plan/.

34. FINN, Peter, « Rise of the Drone: From Calif. Garage to Multibillion-Dollar Defense Industry », *Washington Post*, 23 décembre 2011, www.washingtonpost.com/national/national-security/rise-of-the-drone-from-calif-garage-to-multibillion-dollar-defense-industry/2011/12/22/gIQACG8UEP_story.html.

35. Le AC-130H/U et le AH-64D, avec lesquels les *Predator/Reaper* partagent une boucle capteur-tireur air-sol persistante, ont des liens plus étroits dans un autre sens. Une lignée de capteurs commune rattache ces plateformes l'une à l'autre ; elles maintiennent toutes des profils stationnaires au-dessus de leurs objectifs et ont toutes été équipées de missiles *Hellfire* (bien que seulement à titre expérimental sur le AC-130). Toutefois, l'automatisation et la commande assistée par ordinateur, qui expliquent en grande partie l'isolement des aéronefs téléguidés, ne jouent pas dans ces plateformes un rôle aussi important que dans les chasseurs de cinquième génération. Ce qu'ils ont en commun est la mission plutôt que la conception de l'« essence du pilotage ». L'une des raisons pour lesquelles nous rejetons le terme *drone* est d'ailleurs le fait qu'il associe l'autonomie à la présence physique : en termes de vitesse de traitement et d'algorithmes, un F-22 est un bien meilleur « drone » que le MQ-1.

36. Lettres personnelles du colonel ORTEGA, Hernando, aux auteurs, février-juin 2012.

37. BOYNE, Walter J., « LeMay », *Air Force Magazine* 81, n° 3, mars 1998, p. 63, www.airforcemag.com/MagazineArchive/Documents/1998/March%201998/0398lemay.pdf.

38. OSINGA, Frans P. B., *Science, Strategy and War: The Strategic Theory of John Boyd*, Londres : Routledge, 2007, pp. 216-17.

39. MINDELL, *Iron Coffin*, p. 48.

40. *Id.*, p. 1.

41. *Id.*, p. 2.

42. « A Utilitarian View of the Monitor's Fight », in MELVILLE, Herman, *Battle-pieces and Aspects of the War*, Cambridge, Massachusetts : Da Capo Press, 1995, pp. 61-62.

43. WINIK, Jay, *April 1865: The Month That Saved America*, New York : HarperCollins, 2001.

44. La bataille des Thermopyles (480 av. J.-C.) mit aux prises une force de plusieurs milliers de Grecs et plus de 100.000 Perses. Lors de cet archétype de dernière bataille, les Grecs résistèrent aux forces perses pendant plusieurs jours mais finirent par succomber sous le nombre écrasant de celles-ci. La bataille de Platées (479 av. J.-C.) vit les défenseurs grecs confrontés à un désavantage numérique plus raisonnable de trois contre un face à l'envahisseur perse ; les Grecs surmontèrent cette disparité et émergèrent victorieux. HÉRODOTE, *The Histories*, nouvelles annotations et traduction de DE SELINCOURT, Aubery, Londres : Penguin Books, 2003.

45. Commandant KELS, Charles G., « Don't Deride Our Drone and Cyber Operators », *Hill's Congress Blog*, 26 avril 2013, <http://thehill.com/blogs/congress-blog/homeland-security/296407-dont-deride-our-drone-and-cyber-operators>.

46. MINDELL, *Iron Coffin*, p. 9, p. 18, p. 45.

47. C'est-à-dire, des risques comparables à ceux encourus par les forces terrestres « à l'extérieur du périmètre » soumises aux attaques par dispositifs explosifs de circonstance et aux tirs directs de l'ennemi. Les équipages déployés de lancement et récupération d'aéronefs téléguidés font face au même risque de tirs indirects persistants que le personnel « à l'intérieur du périmètre » (ce dernier risque diminue géométriquement par rapport au premier). Les plus grands risques que courent actuellement les aéronefs pilotés représentent vraisemblablement l'accumulation de risques quotidiens peu nombreux associée à la mécanique aéronautique normale à laquelle s'ajoutent les attentats terroristes au jugé régionaux et internationaux, qui ont tous deux un effet majeur sur les questions de bravoure et d'héroïsme s'appliquant aux pilotes d'aéronefs téléguidés car les équipages de ceux-ci partagent le risque d'attentats terroristes mais pas celui lié à la mécanique aérienne. Les rapports entre le risque et la force meurtrière ne sont pas facilement rendus par l'heuristique géographique de plus en plus inadaptée d'une « zone de combat ». Une difficulté à laquelle se heurte le débat actuel est le fait que l'héroïsme, stimulé par le sacrifice et le risque, est de plus en plus séparé du combat, une fonction de la responsabilité directe de l'emploi de la force meurtrière. Par conséquent, l'équipage d'un aéronef piloté volant à l'extérieur de la zone de combat qui choisit de faire face à ces faibles risques jour après jour pendant des années est héroïque, mais pas au combat. Un équipage d'aéronef téléguidé qui emploie des armes létales est engagé dans un combat ; bien que capable d'obtenir des résultats extraordinaires, il n'est pas héroïque. L'équipage d'un hélicoptère d'attaque opérant dans la zone de combat est héroïque et engagé dans le combat, les forces terrestres à plus forte raison. L'examen approfondi des rapports changeants entre le risque, la force meurtrière, le combat et l'héroïsme sort du cadre du présent article. Toutefois, pour un examen plus complet des comparaisons du risque dû au feu ennemi entre les équipages d'aéronefs téléguidés et ceux d'aéronefs pilotés, voir les lettres des commandants SENN, Christian A. et BLAIR, Dave publiées à la rubrique Courrier des lecteurs du numéro de juillet-août 2012 d'*Air and Space Power Journal*, 149-60, www.airpower.af.mil/digital/pdf/articles/Jul-Aug-2012/RR-Senn.pdf.

48. ATKINSON, Rick, « If You Don't Go after the Network, You're Never Going to Stop These Guys. Never. », *Washington Post*, 3 octobre 2007, www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2007/10/02/AR2007100202366.html.

49. FLYNN, Michael T., JUERGENS, Rich et CANTRELL, Thomas L., « Employing ISR SOF Best Practices », *Joint Force Quarterly* 50, 3^e trimestre 2008, pp. 56-61, www.ndu.edu/press/lib/pdf/jfq-50/JFQ-50.pdf.

50. DEPTULA, David A., « Unmanned Aircraft Systems: Taking Strategy to Task », *Joint Force Quarterly* 49, 2^e trimestre 2008, p. 50, www.dtic.mil/cgi-bin/GetTRDoc?AD=ADA516795.

51. YAGER, Jordy, « Brennan: Bin Laden Left Distraught by Drone Strikes, al Qaeda Losses », *The Hill*, 30 avril 2012, <http://thehill.com/blogs/defcon-hill/policy-and-strategy/224569-brennan-bin-laden-feared-drones-sought-to-rebrand-al-qaeda>.

52. Il est intéressant d'observer que, 23 ans plus tard seulement, des drones radioguidés perforèrent la coque du *Yamazuki Maru* le 30 juillet 1944, alors que les avions pilotés ne s'approchèrent pas à moins de sept milles du navire visé. HALL, James J., *American Kamikaze*, Titusville, Floride : J. Bryant, 1984, pp. 163-68.

La stratégie française en matière de défense européenne et sa relation avec l'OTAN

LIEUTENANT-COLONEL ARNAUD GARY, ARMÉE DE L'AIR FRANÇAISE*

De la Communauté européenne de Défense, morte née en 1950, à la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC), la France a joué un rôle de leadership dans la construction de la structure européenne de défense depuis sa création. Ce rôle de leadership contrasta avec la perception sur le rôle de la France dans l'OTAN, notamment après la sortie de la France du commandement de l'OTAN en 1966 par le général de Gaulle, décision que les États-Unis ont toujours appréhendé comme une contestation de leur suprématie. Bien avant la décision du président Nicolas Sarkozy de réintégrer totalement l'OTAN en mars 2009, la France a toujours eu un rôle particulier aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la structure de commandement de l'OTAN ainsi que dans la défense européenne. C'est ainsi que du point de vue des relations internationales, La France est souvent caractérisée comme un allié non-aligné par certains observateurs. Actuellement, la défense européenne est dans une impasse et a besoin d'un nouvel élan, mais le contexte politique, économique et sociétal européen a considérablement évolué au cours des dernières années, ce qui impose à la France de définir une nouvelle politique qui lui permette de maintenir son influence à la fois à la défense européenne et à l'OTAN.

Dans ce contexte difficile, et en tirant bénéfice de son rôle réaffirmé après le conflit libyen, la France maintiendra son autonomie d'action en développant une défense européenne plus forte, basée sur des initiatives émanant de petits groupes, tout en exerçant une influence au sein de l'OTAN à travers le concept de « défense intelligente » (*smart defense*), et en faisant face au repositionnement des États-

* L'auteur est pilote de chasse dans l'armée de l'Air française et totalise 2.400 heures de vol. Le lieutenant-colonel Gary est diplômé de l'École de l'Air française (promotion 1995). Il a obtenu son brevet de pilote de chasse en 1999. Il reçut sa première affectation opérationnelle sur Jaguar au sein de l'escadron de chasse 3/7 (base aérienne de Saint-Dizier). Entre 2001 et 2005, il fut déployé à quatre reprises au Kosovo et en Bosnie-Herzégovine. Lors de sa dernière affectation, il commanda l'escadron de chasse 1/3 « Navarre » (base aérienne de Nancy) et pilota sur Mirage 2000D. Entre 2007 et 2012, il fut déployé à deux reprises en Afghanistan et participa à l'opération *Unified Protector* (Libye) en tant que chef d'escadron. Le lieutenant-colonel Gary est actuellement l'assistant militaire pour l'adjoint au chef d'état-major de l'armée de l'Air française.

Unis vers la zone Asie-Pacifique. Ainsi la France regagnera-t-elle son rôle de leader en Europe comme sur la scène internationale.

La Défense européenne : un manque de volonté politique ?

En 1950, les premières heures de la Guerre froide soulevèrent la question de la sécurité européenne. René Pleven, président du Conseil, élaborait le concept d'une Communauté européenne de Défense (CED), dont la mission aurait été de constituer une force militaire intégrée, mise en place par les pays européens et dirigée par une autorité supranationale. Ce projet ne fut jamais ratifié pour des raisons de politique intérieure française. Entre 1954 et 1992, l'Union de l'Europe occidentale (UEO) fut créée afin de conserver *a minima* une assistance mutuelle, mais la sécurité du continent européen se vit enracinée dans la relation transatlantique¹. En 1992 fut signé le Traité de Maastricht dans un contexte de fin de Guerre froide et de perspective de réunification allemande. Avec lui naissait une volonté de développer une communauté politique et une union économique ; l'Union européenne (UE) fut créée. Un des piliers de la nouvelle organisation fut la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC), dont les principaux objectifs consistaient à préserver les intérêts fondamentaux européens et l'indépendance, à renforcer la sécurité de l'UE et à promouvoir une coopération internationale².

La Déclaration de Petersberg de juin 1992 fut un développement [majeur] dans les efforts de l'UE pour constituer sa propre capacité de défense. Elle visait à éviter toute confusion entre les fonctions de défense des pays membres considérés individuellement, l'OTAN et l'UE agissant comme un tout. La Déclaration de Petersberg définit trois missions : les missions humanitaires ou d'évacuation de ressortissants, les missions de maintien de la paix, les missions de forces de combat pour la gestion des crises, y compris les opérations de rétablissement de la paix³.

Après la guerre de Bosnie, la France et le Royaume-Uni voulaient que l'UE devienne un acteur crédible sur la scène internationale et le Sommet de Saint-Malo de décembre 1998 fut le point de départ pour un véritable projet de défense européenne. Celui-ci prépara également le terrain pour la création de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) en juin 1999, une organisation officielle conçue pour prévenir les conflits et assurer des missions de gestion de crise. Comme partie constituante de la PESC dans le domaine sécuritaire, la PESD devint la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) avec le Traité de Lisbonne, ratifié en décembre 2009. Ce dernier a profondément fait évoluer la PESD en créant la Coopération structurée permanente (CSP) et la clause de défense mutuelle, et en renforçant l'Agence européenne de Défense (AED)⁴.

Ces trois points ont posé les nouvelles bases de la défense européenne et sont rapidement devenus sa force. La CSP permet aux États membres de se réunir en petits groupes afin de contourner l'obligation d'unanimité que l'on retrouve dans plusieurs domaines. La CSP, qui est « réservée aux États membres dont les efforts de défense sont les plus importants, comprend des pays souhaitant partager leur investissements et mettre en commun leurs outils de défense⁵ ». Inspirée par le Traité de l'OTAN, la clause de défense mutuelle prévoit qu'« en cas d'agression armée sur le territoire d'un État membre, les autres États membres lui devront aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir⁶ ». L'AED fut créée le 12 juillet 2004 pour les pays souhaitant renforcer leur capacité militaire. Celle-ci « a pour objet de développer les capacités de défense dans le domaine de la gestion des crises, de promouvoir et de renforcer la coopération européenne en matière d'armement. Elle a aussi pour but de renforcer la base industrielle et technologique européenne dans le domaine de la défense⁷ ». Elle est chargée de coordonner la capacité et les projets industriels des États membres. L'AED est aujourd'hui responsable des avions ravitailleurs européens, du projet de formation des pilotes et de l'avion de transport A400M à travers l'OCCAR (Organisation conjointe de coopération en matière d'armement).

La Politique de sécurité et de défense commune donne à l'UE la possibilité d'utiliser des moyens civils et militaires pour conduire des opérations de soutien à la paix, à savoir le maintien de la paix, l'imposition de la paix, la prévention des conflits, la construction et la consolidation de la paix. À ce jour, onze opérations civiles sont achevées et huit sont en cours ; dans le domaine militaire, trois sont achevées et cinq sont toujours en cours, la plus importante étant la mission ATALANTE EUNAVFOR qui protège les cargaisons d'aide humanitaire et combat la piraterie au large des côtes somaliennes⁸. La France est le premier contributeur à cette opération. L'expérience dans la conduite de ces opérations a toutefois mis en évidence les points faibles de la politique de défense de l'UE.

En effet, toutes les missions que l'UE a conduites en tant qu'organisation de sécurité ont jusqu'à présent été modestes. Un certain nombre de traités, d'institutions et de procédures furent lancés au cours de la dernière décennie afin de stimuler la construction de la défense européenne. Plusieurs projets industriels furent convaincants, comme l'avion de transport A-400M, les frégates FREMM (Italie et France), le système naval de défense antiaérienne PAAMS (France, Royaume-Uni et Italie), et l'hélicoptère Tigre. Plusieurs avancées collaboratives furent accomplies en matière d'observation spatiale. Mais les véritables progrès sont maigres et aucune réelle dynamique n'a été initiée⁹. Aucune opération militaire n'a été lancée depuis le Traité de Lisbonne en décembre 2009, et l'UE a du réduire son centre d'opérations activé en mars 2012, comme le précise Hubert Védrine dans

son rapport pour le président français, M. François Hollande¹⁰. À l'heure actuelle, nous devons admettre que la défense européenne se trouve toujours dans l'impasse. Chaque fois que l'on a tenté de lui donner un nouvel élan, les initiatives politiques furent bloquées par le conservatisme militaire, la concurrence industrielle et par un manque de financement¹¹. La difficulté à laquelle doivent faire face les décideurs politiques européens tient au fait que les menaces craintes par les citoyens européens n'exigent pas de réponse militaire : la mondialisation, l'environnement financier incertain, le chômage et l'écologie sont loin des problématiques européennes de défense. En conséquence, les dépenses allouées en 2011 à la défense par l'Europe des 27 représentèrent 40 pour cent du budget américain de défense (autrement dit 281 milliards par rapport à 711 milliards de dollars)¹². La France et le Royaume-Uni représentent 40 pour cent du budget de défense de l'Europe des 27, et sont les deux seuls pays européens à consacrer plus de deux pour cent de leur produit intérieur brut à leurs dépenses militaires¹³. Au regard de ces chiffres, les Européens doivent rester pragmatiques et raisonnables pour ce qui est de leurs ambitions de défense commune. Même s'il existe une certaine bonne volonté politique, le processus global reste fragile compte tenu des difficultés financières et de politiques internes, et les paroles sont difficiles à traduire par des efforts concrets. Le problème provient notamment des pays qui sont à la fois membres de l'OTAN et de l'UE : ces derniers craignaient jusqu'à récemment que l'UE ne soit une duplication de l'OTAN, et comptaient sur les États-Unis pour assurer la sécurité du continent européen. En réalité et ironiquement, une part non négligeable du problème, comme la possible solution au dilemme de la défense européenne, réside dans sa relation avec l'OTAN.

Le retour plein et entier de la France à l'OTAN

Le 4 avril 1949, les ministres des affaires étrangères signaient à Washington le traité créant l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, OTAN. Douze pays signèrent ce pacte, entrant en vigueur le 23 août 1949, en tant qu'organisme régional basé sur le soutien réciproque entre les pays membres en cas d'attaque contre l'un d'eux¹⁴. L'OTAN ne fut pas uniquement créée pour protéger la zone nord-atlantique contre la menace soviétique, mais visait également à stabiliser l'Europe occidentale, l'Allemagne en particulier. En avril 1951, l'Organisation adopta une structure politique et militaire permanente incluant une structure de commandement intégrée pour les forces armées de ses membres. L'objectif de l'OTAN consistait à organiser les forces armées des membres de l'Europe occidentale en temps de paix, afin de pouvoir réagir rapidement et passer à un état de guerre en cas d'attaque soviétique. Cela impliqua une intégration et un contrôle total par les

États-Unis, acceptés par l'ensemble des membres, sous l'autorité du Commandant suprême des forces alliées en Europe, SACEUR¹⁵. Bien que la France eût été membre fondateur de l'OTAN, son rôle au sein de l'organisation évolua en même temps que sa relation avec les États-Unis et sa politique étrangère, sur laquelle le Général de Gaulle laissa son empreinte.

Le 7 mars 1966, le Général de Gaulle annonçait au président Johnson que « la France se propose de recouvrer sur son territoire l'entier exercice de sa souveraineté... de cesser sa participation aux commandements "intégrés" et de ne plus mettre de forces à la disposition de l'OTAN¹⁶ ». Loin d'être l'expression de l'anti-américanisme de de Gaulle, cette décision était le résultat de trois considérations majeures : les tentatives du général de créer un directoire tripartite (France, Royaume-Uni, États-Unis) pour la sécurité avaient échoué. « Il recherchait un rôle plus indépendant pour la France afin de maximiser son influence globale et son statut... et le président de Gaulle... n'était pas d'accord avec l'intention qu'avaient les États-Unis de remplacer la stratégie de "représailles massives" par une "réponse flexible" pensant que cela signifiait un affaiblissement de l'engagement américain à défendre l'Europe avec des armes nucléaires¹⁷ ». Ces trois éléments conduisirent de Gaulle à penser que l'OTAN visait à assurer la subordination de la France à la politique américaine. La France avait développé sa propre arme nucléaire et de Gaulle ne voulait pas voir les armes nucléaires américaines sur le sol français sans rien en savoir, pas même leur localisation ; cela aurait été une perte de souveraineté inacceptable. Finalement, après plus de huit ans de tentatives infructueuses, la France quitta les structures de commandement intégrées de l'OTAN¹⁸. Cependant, elle resta membre de l'alliance et prête à « s'entendre avec ses alliés dans l'éventualité qui nécessiterait de parvenir à un accord en cas de conflit¹⁹ ». En effet, un « accord secret entre les États-Unis et les officiels français, les Accords Lemnitzer-Aillert, exposait très en détail la manière dont les forces françaises réintégreraient la structure de commandement de l'OTAN si des hostilités est-ouest éclataient²⁰ ». À l'exception d'une tentative mort-née de Chirac en 1996, aucun gouvernement n'a jamais remis en cause la décision de de Gaulle avant 2009. La position de la France vis-à-vis de l'OTAN devint le symbole de son indépendance et de son non-alignement à l'égard des États-Unis. Une position avantageuse d'un point de vue aussi bien diplomatique que politique, notamment pour le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud (BRICS), pour lesquels la position française constituait une garantie d'indépendance²¹. Le retour plein et entier de la France à l'OTAN n'eut lieu que le 3 avril 2009 sous la présidence de Nicolas Sarkozy.

Quelles étaient les motivations de la France pour faire un pas en arrière, et quelles pourraient être les conséquences de cette décision ? Entre les décisions de

de Gaulle et de Sarkozy, la France s'était progressivement rapprochée de l'OTAN, mais dans le plus grand secret. Du Conseil atlantique tenu à Paris en 1983 à la présence grandissante d'officiers français dans les structures de l'OTAN, en passant par la participation à la Force de réaction de l'OTAN (*NATO Response Force*, NRF) et l'interopérabilité de l'armement, ce fut un processus constant et continu²². En 2009, le président Sarkozy ne voyait que des inconvénients à la position française. Premièrement, la France n'était pas comprise par ses alliés et semait le doute quant aux objectifs et à la stratégie du pays : « Les pays européens étaient réticents à coopérer avec la France par crainte que cela ne soit interprété comme une séparation avec l'OTAN²³ ». Deuxièmement, la France avait une faible influence sur l'orientation du comité militaire puisqu'aucun général français ne détenait une position importante au sein des structures de l'Alliance et tous les membres doutaient de ses intentions²⁴. Néanmoins, les opposants au plein retour à l'OTAN étaient nombreux en France. Ces derniers craignaient un alignement de la France sur la politique américaine, et la perte de statut dont le pays avait joui durant de si nombreuses années. Finalement le Parlement soutint la décision de Nicolas Sarkozy avec un vote de confiance et décida que le pays serait membre à part entière de l'OTAN, tout en restant en dehors du Groupe des plans nucléaires. Du côté militaire, le retour signifiait une plus forte influence sur les décisions prises par l'Alliance quant à l'emploi des forces armées. Neuf cent soldats français ont ainsi intégré le quartier général de l'OTAN, en plus de quelques postes prestigieux accordés à des généraux français, comme le Commandement suprême allié pour la Transformation, à Norfolk en Virginie. La normalisation de la position française a également rassuré les pays membres de l'Alliance quant aux intentions de la France, son rôle et sa stratégie. Du côté européen, et selon Hervé Morin, la position de la France en dehors du commandement intégré entretenait la méfiance parmi ses alliés à propos de ses ambitions européennes ; ils considéraient que la France voulait remplacer l'OTAN par la Défense européenne, alors qu'eux-mêmes restaient très attachés à l'OTAN²⁵. Les États-Unis avaient toujours regardé la position française comme un défi à leur suprématie et à leur influence, faisant de la défense européenne une menace envers les liens transatlantiques. Le retour de la France dans les structures de commandement de l'OTAN a restauré la confiance des États-Unis, rassuré les pays européens quant aux intentions françaises et montré clairement à tout le monde que l'OTAN et la défense européenne n'avaient pas à être en concurrence mais pouvaient être complémentaires. En somme, la construction de la défense européenne pouvait se poursuivre. En avril 2009,

l'OTAN reconnaissait l'importance d'une défense européenne plus forte et plus performante et se félicit[ait] des efforts que déploie l'UE pour renforcer ses capacités et son aptitude à relever les défis de sécurité communs auxquels l'OTAN et l'UE sont confron-

tées aujourd'hui. Ces développements ont des incidences significatives et présentent un grand intérêt pour l'Alliance dans son ensemble, raison pour laquelle l'OTAN, compte tenu des préoccupations actuelles des Alliés, se tient prête à soutenir l'UE et à travailler avec elle dans ces efforts se renforçant mutuellement²⁶.

Pour la France et le président Sarkozy, cette déclaration fut un succès et le début d'une nouvelle ère dans laquelle la France jouerait un rôle plus important au sein de l'OTAN et renouvellerait son effort de construction de la défense européenne. Deux ans plus tard, le conflit libyen allait mettre à l'épreuve la nouvelle position de la France.

Le conflit libyen : une épreuve pour l'OTAN et l'Union européenne

Le conflit libyen nous offre un bon exemple des difficultés pour parvenir à un accord qui permette aux pays européens d'intervenir de manière indépendante, contrairement à la réaction extrême de l'Alliance et à sa capacité à trouver des compromis dans des situations dans lesquelles la défense européenne s'est retrouvée bloquée. À la suite du sommet européen tenu à Bruxelles le 11 mars 2011, l'UE parvint à un compromis consistant à « prendre en considération toutes les options nécessaires pour protéger le peuple libyen, et appela Kadhafi à renoncer au pouvoir. La déclaration ne faisait pas référence aux récents appels français et britanniques à une zone d'exclusion aérienne²⁷ ». À la suite de la réunion, la chancelière allemande Angela Merkel était « profondément sceptique à l'égard des actions militaires » alors que la France et le Royaume-Uni « envisageaient des frappes aériennes en Libye²⁸ ». L'Allemagne était l'un des cinq pays s'étant abstenus lors du vote de la Résolution 1973 du Conseil de sécurité des Nations Unies, montrant ainsi au reste du monde et aux pays européens son désaccord à propos de l'intervention en Libye²⁹. Puisque les trois principaux pays, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France ne parvenaient pas à trouver un accord diplomatique en faveur d'une intervention militaire, les Européens n'ont pas pu agir de concert en Libye. Le 1^{er} avril, l'UE annonçait une opération militaire d'appui aux opérations d'aide humanitaire, EUFOR Libya³⁰. Cet engagement limité fut loin d'être convaincant pour un continent qui veut jouer un rôle majeur dans sa zone d'intérêt. La réaction européenne resta par la suite mixée : certains pays jouèrent un rôle offensif, comme la France et le Royaume-Uni, d'autres restèrent en dehors des combats, comme les Pays-Bas et l'Italie (bien que cette dernière ait joué un rôle très important en termes de soutien en ouvrant ses bases aux appareils de l'OTAN), et d'autres encore choisirent de ne pas prendre part aux opérations, comme l'Allemagne et la Pologne. Tous ces pays européens agirent au nom de l'OTAN, et non en tant

qu'Européens. Les questions de politique intérieure et l'opinion publique eurent un rôle considérable dans les pays qui ne se sont pas engagés, comme en Allemagne où l'héritage historique rend les individus véritablement réticents à l'égard de l'emploi de la force. En somme, la Libye a offert l'exemple le plus récent de la fragmentation politique de l'Europe de la Défense, alors que dans le même temps, et en dépit de nombreux désaccords, l'OTAN fut globalement très réactif et efficace³¹.

D'après Michael Clarke, « En dépit de toutes les déclarations d'unité, il existait au niveau politique de nettes divergences de vues quant à savoir jusqu'où les pays de l'OTAN devaient aller pour vaincre les forces de Kadhafi... Lorsque l'opération militaire débuta le 19 mars avec des frappes aériennes françaises, puis américaines et britanniques, savoir si l'Alliance serait ou non en mesure d'agir n'était pas clair³² ». À Bruxelles, les membres de l'Alliance ne parvenaient pas à se mettre d'accord sur qui assurerait le commandement des opérations militaires : « Le premier ministre britannique David Cameron considérait que la responsabilité de la zone d'exclusion aérienne devait être transférée à l'OTAN, alors que pour le ministre français des affaires étrangères Alain Juppé, "la Ligue arabe ne voulait pas que l'opération soit entièrement placée sous la responsabilité de l'OTAN. Ce n'est pas l'OTAN qui, jusqu'à présent, a pris l'initiative"³³ ». La France exerçait de fortes pressions pour intervenir et, sachant la réticence de plusieurs pays européens à l'égard de l'emploi de la force, ne voulait pas que l'Alliance affaiblisse l'opération. Mais les divergences au sein de l'OTAN furent dans une certaine mesure contenues en s'assurant qu'« une position largement approuvée avait été définie par les pays à la tête de la campagne³⁴ ». Par exemple, la France, le Royaume-Uni et six autres États ont contribué aux opérations de frappe, même avant que ces dernières ne soient discutées par les ambassadeurs auprès de l'OTAN. Ce processus permit à l'Alliance de prendre le contrôle des opérations aériennes douze jours seulement après la première frappe ; le général de corps d'armée, Ralph Jodice, assurait alors le commandement interarmées du JFACC (structure internationale de commandement et de conduite des opérations aériennes) en disposant d'une relative liberté d'emploi de ses forces aériennes. L'OTAN parvint ainsi à surmonter certaines tensions initiales au niveau politique et fut efficace au niveau opérationnel grâce à des structures de commandement bien rôdées, faisant preuve d'une grande efficacité là où la défense européenne révélait ses faiblesses. Avec l'opération en Libye, la France faisait ainsi ses premiers pas en tant que membre pleinement réintégré à l'OTAN.

En effet, la crise libyenne fut la première opération militaire de l'OTAN depuis que la France a réintégré sa structure de commandement militaire. La France étant toujours restée depuis *Desert Storm* parmi les cinq premiers contribu-

teurs à chaque opération de l'Alliance, la nouvelle situation n'entraînait pas un changement significatif de son comportement³⁵. Néanmoins, « avec l'opération en Libye, la France put confirmer sa capacité à assumer un puissant rôle de leader au sein de l'Alliance³⁶ ». De plus, la France a démontré sa capacité à entrer en premier sur un théâtre et à effectuer une frappe autonome loin de son territoire³⁷. Aujourd'hui, seuls trois pays occidentaux, les États-Unis, le Royaume-Uni et la France, sont en mesure de réunir AWACS, ravitailleurs et chasseurs, et d'y associer le renseignement que nécessite un tel dispositif. Premièrement, cette situation a renforcé la relation franco-britannique : « La coopération entre les deux pays... était souhaitable car elle répondait à deux critères : la volonté de déployer et la volonté de dépenser pour la défense³⁸ ». Deuxièmement, elle donna un nouvel élan à la relation transatlantique : les États-Unis considèrent à présent la France comme un allié fiable sur lequel ils peuvent compter, alors qu'ils opèrent un repositionnement vers l'Asie.

Troisièmement, la France a réaffirmé son rôle de leader en Europe dans le domaine militaire, a trouvé un moyen de contrecarrer la pression allemande et a démontré sa capacité à employer la force lorsque cela est nécessaire. Si le conflit libyen fut considéré comme un test pour la France dans son nouveau rôle depuis sa pleine réintégration dans l'OTAN, on peut estimer que ce fut une réussite. Mais avec une influence renouvelée et un nouvel héritage, la France est également tenue de faire tout son possible pour préserver sa position en conservant un rôle de leader dans le renforcement de la défense européenne.

Le point de vue français sur la défense européenne et sa relation avec l'OTAN

La France est prête à assumer son rôle de leader dans la construction de la défense européenne. En ce qui concerne ses alliés plus proches, la relation entre la France et le Royaume-Uni, les deux principales puissances militaires en Europe, restera l'un des facteurs les plus importants dans la consolidation de la défense européenne. La relation entre Paris et Londres a connu des années de rivalité et d'incompréhensions, pourtant « les traités franco-britanniques de 2010 ont le potentiel de favoriser le rapprochement stratégique bilatéral et servir de source d'inspiration pour d'autres initiatives de défense commune en Europe³⁹ ». En effet, les deux pays sont parvenus à définir des bases communes de coopération, comme en témoigne le Traité de Lancaster-House signé en novembre 2010. Ce document établit un cadre et un nouveau potentiel de coopération de défense entre les deux pays, des programmes de systèmes nucléaires et d'armes tels que les avions pilotés à distance à la nouvelle Force expéditionnaire interarmées testée avec succès en

octobre 2012⁴⁰. Le rapprochement est également devenu évident au cours du conflit libyen lorsque les forces françaises et britanniques étaient d'accord tant sur le front diplomatique que sur le front militaire. Cependant, les difficultés peuvent rapidement réapparaître. Du point de vue des acquisitions, la récente décision britannique quant au futur porte-avions a mis un terme à tout potentiel de coopération⁴¹. Plus important encore, du point de vue politique, le Royaume-Uni ne souhaite pas intégrer les mécanismes bilatéraux dans la défense européenne : ceci montre bien les réticences britanniques à l'égard de tout projet global de l'UE, empêchant ainsi Londres d'être un leader européen. Par ailleurs, le récent pari de Cameron visant à organiser un référendum au sujet de l'UE pourrait compliquer de nouvelles ententes. Finalement, la capacité à capitaliser sur les progrès récents dépendra de l'« habilité du Royaume-Uni à atténuer ses propres craintes euro-sceptiques dans le processus d'application des traités et de l'engagement de la France à mettre en œuvre les mesures pour lesquelles un accord a été trouvé ainsi que de sa capacité à oublier ses aspirations politiques et idéologiques lorsqu'il s'agit de traiter avec le Royaume-Uni⁴² ».

L'équation allemande est encore plus complexe. Grâce à la crise économique, l'Allemagne « est apparue en position dominante à l'égard de Paris, comme de tous les autres États membres d'ailleurs. Elle a réussi à utiliser l'euro en sa faveur, à développer une économie exportatrice et faire les réformes nécessaires en temps utile⁴³ ». Cette position dominante d'un point de vue économique a des répercussions sur le plan politique car l'Allemagne tend à favoriser ses préférences dans toutes les zones ; le conflit libyen en est la meilleure illustration et met en exergue la réticence naturelle du pays à recourir à ses forces armées. Concernant ses vues en termes de défense, l'Allemagne a toujours préféré l'OTAN à la défense européenne (elle est le deuxième principal contributeur aux dépenses de l'Alliance) et a toujours eu un désaccord de fond avec la France concernant la dissuasion nucléaire⁴⁴. Cet état d'esprit empêche l'Allemagne de véritablement promouvoir la défense européenne. De plus, le pays a récemment refusé la fusion entre BAE et EADS, mettant en danger l'un des trésors de la base industrielle et technologique de défense européenne⁴⁵. Aujourd'hui la question porte sur le fait de savoir si les dirigeants allemands ont suffisamment de volonté pour progresser, au niveau européen, dans le domaine de la défense.

Pour renforcer les capacités européennes de défense, la France aura besoin du soutien allemand et de celui des autres pays Weimar : l'Italie, la Pologne et l'Espagne. Les cinq pays, les acteurs les plus crédibles avec le Royaume-Uni sur le plan de la défense européenne, se sont rencontrés pour la première fois le 15 novembre 2012 et ont envoyé un important message politique concernant leur volonté de renforcer la coopération dans le secteur de la défense. Une lettre conjointe a été

publiée témoignant de leur volonté de renforcer la défense européenne par la création de structures communes de défense. Ces pays se sont également mis d'accord sur cinq domaines devant être améliorés : la capacité d'engagement dans des opérations civile-militaires, une approche européenne globale, l'équipement, la complémentarité entre l'OTAN et la défense européenne, et la coopération avec des organisations internationales comme les Nations Unies. Mais ce projet pourrait être combattu par le Royaume-Uni qui craint une rivalité avec le commandement de l'OTAN⁴⁶. De plus, chacun de ces pays Weimar souffre des coupes budgétaires ayant un impact direct sur leurs forces militaires. Malgré la nécessité de coopérer, leurs difficultés économiques pourraient miner leur capacité à parvenir à de véritables progrès. Pour les pays les plus affectés par la crise économique, il sera difficile d'envisager tout programme à long terme et coûteux, comme la prochaine génération de ravitailleurs. Si la France rencontre une opposition moins formelle et bénéficie même du soutien de l'Italie, de l'Espagne et de la Pologne pour la mise en œuvre de la défense européenne, elle devra s'assurer que les pays Weimar traduisent leurs paroles en actes pour ce qui est des projets communs dirigés par l'Agence européenne de Défense. Elle devra également s'assurer de leur volonté à s'engager dans des opérations militaires. Si le contexte économique difficile contribuera à réunir les pays, il pourrait également miner les efforts à long-terme. En effet, dans leur volonté de faire rapidement des économies, certains pays pourraient être tentés de fusionner leurs forces et de favoriser des objectifs concrets à court terme, alors que la structure européenne et l'importance de l'enjeu, à savoir préserver le statut de puissance de l'Europe dans un monde multipolaire, nécessiteraient des objectifs plus larges et à long-terme sans aucune retombée concrète immédiate. La mise en œuvre de la Défense européenne devra être judicieuse et progressive. Si un processus immédiat impliquant les 27 est tout simplement impossible, Weimar est le bon exemple de la construction itérative que l'Europe pourrait choisir : un *leadership* puissant des pays les plus actifs afin de convaincre les autres que la Défense européenne peut fonctionner, encourageant les pays les plus petits à rejoindre le groupe. En plus de l'initiative Weimar, d'autres États pourraient se réunir dans de petits groupes, à commencer par la mise en commun et le partage (*pooling and sharing*)⁴⁷. Afin de renforcer sa structure, l'Europe devra également préserver sa base technologique et industrielle de défense, menacée par des contraintes fiscales : la réduction des dépenses européennes et un complexe militaro-industriel américain plus agressif (pour équilibrer la séquestration) pourraient miner les efforts visant à préserver une forte base industrielle européenne.

Au niveau européen et dans un contexte de crise économique, les difficultés sont nombreuses. À court terme, des initiatives de petits groupes *à la carte* conduits par les acteurs européens les plus influents, la mise en commun et le partage, ainsi

que la préservation de la base technologique et industrielle de défense sont essentielles. À long terme, les pays européens devront rester raisonnables et faire des compromis au sujet de leurs visions fondamentales s'ils souhaitent avancer. L'enjeu n'est rien de moins que l'Europe en tant qu'acteur international crédible. À travers son rôle de leader, la France a déjà montré qu'elle était prête à avancer. Mais elle aura besoin, d'une part, de pays qui traduisent leur bonne volonté politique en actions concrètes et, d'autre part, du soutien des États-Unis. Cela peut aider l'opinion publique européenne à comprendre qu'avec le repositionnement des États-Unis vers l'Asie, l'Europe doit assumer la responsabilité de la sécurité dans sa sphère d'influence et fournir les ressources apportées par les États-Unis⁴⁸. Enfin, en cette période d'austérité, les Européens doivent s'assurer que la Défense européenne et l'OTAN ne sont en rien redondantes.

La France a décidé de réintégrer la structure de commandement intégrée afin d'exercer une influence au sein de l'OTAN. Cela signifie qu'elle est prête à contribuer au débat, comme ce fut le cas lors du dernier Sommet OTAN à Chicago en mai 2012. Au niveau des acquisitions, cela signifie que la France souhaite que le complexe de la défense européenne ait une place dans le concept de *Smart defense* et qu'il soit associé au programme de défense antimissile balistique⁴⁹. Cela signifie également une meilleure élimination des conflits entre les programmes de l'OTAN et ceux de l'Agence européenne de Défense. Par dessus tout, et selon M. Védrine, la France souhaite que l'OTAN et la Défense européenne soient complémentaires, recentrant l'OTAN sur ses prérogatives régionales et militaires, en tant qu'alliance militaire reposant sur l'Article 5 et sur la dissuasion nucléaire⁵⁰. La Défense européenne interviendrait, quant à elle, dans des opérations humanitaires, de maintien de la paix et civile-militaires, voire peut-être dans la gestion de crise. La Russie représente un autre bon exemple d'usage de ce rôle complémentaire :

La méfiance de la Russie à l'égard de l'OTAN l'a conduite à adopter une posture en termes de politique extérieure plus assertive, par laquelle elle cherche à protéger sa sphère d'intérêt traditionnelle... L'UE pourrait très bien devenir le médiateur dans les complexes relations de politique sécuritaire qu'entretiennent la Russie et l'Occident. Il est clair que l'UE offre un agenda en termes de politique de sécurité que la Russie considère comme plus pragmatique et moins conflictuel que celui de l'OTAN⁵¹.

Conclusion

La décision du président Sarkozy de réintégrer la structure de commandement à l'OTAN était nécessaire pour redynamiser la Défense européenne. Elle fut non pas un réalignement de la stratégie française sur la politique américaine, comme le craignaient certains responsables politiques français, mais restaura la

confiance entre les Européens et les États-Unis et renforça la Défense européenne dans un contexte de repositionnement américain vers la zone Asie-Pacifique. La France est prête à donner un nouvel élan au maintien de la crédibilité européenne à travers des initiatives provenant de petits groupes à la carte ainsi qu'à travers la mise en commun et le partage et un complexe industriel européen préservé. Ayant conscience de la difficulté et des tensions sous-jacentes dans un contexte économique difficile, la volonté politique des 27 devra être traduite en actions concrètes, et les pays européens devront rester raisonnables pour ce qui est de leurs ambitions de défense collective. S'appuyant sur son rôle réaffirmé à la suite du conflit libyen, les initiatives de la France visent à maintenir son influence en tant que leader européen et lui permettront de retrouver sa position d'acteur majeur sur la scène internationale à travers une Défense européenne renforcée et complémentaire avec l'OTAN.

La France est prête à assumer un rôle de rassembleur en Europe ; un rôle que ni le Royaume-Uni ni l'Allemagne ne sont prêts à endosser. Après des siècles d'histoire très riche, marquée par des guerres et des conflits, la France a développé un véritable besoin de sécurité et d'indépendance à travers sa propre industrie de défense et son influence. Ce qui pourrait parfois apparaître comme une arrogante exception française est en réalité un pragmatisme exagéré dû au traumatisme de l'Occupation et vise à protéger les intérêts fondamentaux du pays comme un statut de puissance européenne dans un monde multipolaire. Un petit nombre de pays occidentaux peuvent se permettre cette vision globale au niveau financier, idéologique et culturel. Cette vision globale a des points communs avec les intérêts fondamentaux des États-Unis. France a récemment prouvé, en Libye et au Mali, qu'elle est à la fois prête et en mesure d'assumer sa part du fardeau. Les deux pays sont conscients de ce fait, ce qui rend la relation bilatérale meilleure que jamais.

Notes

1. « Les Grandes Étapes de l'Europe de la Défense - L'Europe de la Défense - Dossiers - la Documentation Française », *La Documentation Française*, 9 octobre 2012, www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000131-l-europe-de-la-defense/les-grandes-etapes-de-l-europe-de-la-defense.

2. « Les Grandes Étapes », *Délégation aux Affaires Stratégiques*, 9 octobre 2012, www.defense.gouv.fr/das/relations-internationales/l-europe-de-la-defense/les-grandes-etapes/les-grandes-etapes.

3. « Petersberg Tasks », *E!Sharp*, consulté le 18 octobre 2013, <http://esharp.eu/jargon/petersberg-tasks/>.

4. « The Common Security and Defence Policy (CSDP) », *Toute l'Europe*, EU, 1^{er} août 2013, www.touteleurope.eu/les-politiques-europeennes/diplomatie-et-defense/synthese/la-politique-de-securite-et-de-defense-commune-psdc.html.

5. *Id.*

6. « The Lisbon Treaty, Article 42 », *Eurostep*, consulté le 18 octobre 2013, www.lisbon-treaty.org/wcm/the-lisbon-treaty/treaty-on-european-union-and-comments/title-5-general-provisions-on-the-unions-external-action-and-specific-provisions-/chapter-2-specific-provisions-on-the-common-foreign-and-security-policy/section-2-provisions-on-the-common-security-and-defence-policy/129-article-42.html.

7. « *Common Security and Defence Policy (CSDP)* ».

8. « EU Operations Centre », *European Union External Action*, 23 mars 2012, www.eeas.europa.eu/csdp/structures-instruments-agencies/eu-operations-centre/index_en.htm.

9. « Rapport de Hubert Védrine Remis au Président de la République : 'Les Conséquences du Retour de la France Dans le Commandement Militaire Intégré de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, L'avenir de la Relation Transatlantique et les Perspectives de l'Europe de la Défense' (14 novembre 2012) », *France-Diplomatie*, Ministère des Affaires Étrangères, consulté le 11 décembre 2012, www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/defense-et-securite/otan/evenements-19904/article/rapport-de-hubert-vedrine-sur-les.

10. *Id.*

11. RUELLO, Alain, « Les Promesses Jamais Tenues de l'Europe de la Défense », *Les Echos.fr*, 21 novembre 2012, www.lesechos.fr/opinions/analyses/0202392393220-les-promesses-jamais-tenues-de-l-europe-de-la-defense-512862.php.

12. « Military Spending: EU Dwarf Shrinks as US Gets Bigger », *EUobserver.com*, 17 avril 2012, <http://euobserver.com/defence/115906>. « EU27 » fait référence au nombre de membres de l'UE en 2011.

13. « SIPRI Military Expenditure Database », *Stockholm International Peace Research Institute*, consulté le 11 décembre 2012, www.sipri.org/databases/milex.

14. Les 12 pays sont les États-Unis, le Canada, la France, le Royaume-Uni, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, le Danemark, l'Italie, l'Islande, le Portugal et la Norvège. « The North Atlantic Treaty », *l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord*, consulté le 12 décembre 2012, www.nato.int/cps/en/natolive/official_texts_17120.htm.

15. « Rapport de Hubert Védrine », p. 3.

16. Ministère des Affaires Étrangères, *Documents Diplomatiques Français*, 1966, Tome 1, Bruxelles : P.I.E.-Peter Lang, 2006, p. 381.

17. « 1966–1967: SHAPE Finds a New Home », *Allied Command Operations*, consulté le 21 octobre 2013, www.aco.nato.int/page1463252.aspx.

18. « Rapport de Hubert Védrine », p. 4.

19. Ministère des Affaires Étrangères, *Documents Diplomatiques Français*, 1966, p. 381.

20. CODY, Edward, « After 43 Years, France to Rejoin NATO as Full Member », *Washington Post*, 12 mars 2009, www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2009/03/11/AR2009031100547.html.

21. « Rapport de Hubert Védrine », p. 9.

22. SARKOZY, Nicolas, « Clôture du Colloque sur la France, la Défense Européenne et L'OTAN au XXIème Siècle », 11 mars 2009, www.ambafrance-no.org/IMG/pdf/11_1_03__Conclusion_colloque_Defense_Otan.pdf.

23. CODY, « France to Rejoin NATO ».

24. SARKOZY, « Clôture du Colloque ».

25. DE BENOIST, Alain, « Le retour de la France dans l'OTAN : Un cas de haute trahison ? », *AgoraVox*, 18 mars 2009, www.agoravox.fr/actualites/international/article/le-retour-de-la-france-dans-l-otan-53191.

26. « Strasbourg / Kehl Summit Declaration Issued by the Heads of State and Government Participating in the Meeting of the North Atlantic Council in Strasbourg / Kehl » (voir no. 20), *l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord*, 4 avril 2009, www.nato.int/cps/en/natolive/news_52837.htm.

27. O'BRIEN, Emily et SINCLAIR, Andrew, *The Libyan War, a Diplomatic History, February–August 2011*, New York : Center on International Cooperation, New York University, août 2011, p. 10, http://cic.es.its.nyu.edu/sites/default/files/libya_diplomatic_history.pdf; et SANGER, David E., « U.S. Escalates Pressure on Libya amid Mixed Signals », *New York Times*, 10 mars 2011, www.nytimes.com/2011/03/11/world/africa/11diplomacy.html.

28. CASTLE, Stephen, « European Leaders Don't Rule Out Armed Intervention in Libyan Conflict », *New York Times*, 11 mars 2011, www.nytimes.com/2011/03/12/world/europe/12diplomacy.html.

29. « Resolution 1973 (2011), adopté par le Conseil de sécurité à la 6498e réunion, le 17 mars 2011 », S/Res/1973 (2011), *Conseil de sécurité des Nations Unis*, 17 mars 2011, [www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/1973\(2011\)](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/1973(2011)).

30. « Libya Conflict: EU Awaits UN Approval for Deployment of Ground Troops », *Guardian*, 18 avril 2011, www.guardian.co.uk/world/2011/apr/18/libya-conflict-eu-deployment-ground-troops.
31. Dr. ANRIG, Christian F., « Allied Air Power over Libya: A Preliminary Assessment », *Air and Space Power Journal* 25, no. 4, hiver 2011, p. 94.
32. CLARKE, Michael, « The Making of Britain's Libya Strategy », in *Short War, Long Shadow: The Political and Military Legacies of the 2011 Libya Campaign*, ed. JOHNSON, Adrian et MUEEN, Saqeb, Whitehall Report 1-12, Londres : Royal United Services Institute, 2012, p. 9, www.rusi.org/downloads/assets/WHR_1-12.pdf.
33. O'BRIEN et SINCLAIR, *Libyan War, a Diplomatic History*, p. 12.
34. CAMERON, Alastair, « The Channel Axis: France, the UK and NATO », in JOHNSON et MUEEN, *Short War, Long Shadow*, p. 18.
35. CHURCH, Aaron, « France in the Fold », *Air Force Magazine* 95, no. 2, février 2012, pp. 50–55, www.airforcemag.com/MagazineArchive/Documents/2012/February%202012/0212france.pdf.
36. CAMERON, « *Channel Axis* », p. 18.
37. Même si elle a eu lieu après la phase initiale, le soutien des États-Unis avec les pétroliers et les services de renseignements à cette opération de l'OTAN a permis à l'Alliance d'atteindre son objectif plus rapidement.
38. ANRIG, « *Allied Air Power over Libya* », p. 92.
39. GOMIS, Benoit, *Franco-British Defence and Security Treaties: Entente While It Lasts?*, Programme Paper ISP PP 2001/01, Londres : Chatham House, mars 2011, p. 3, www.francobritishcouncil.org.uk/data/files/reports/Franco-British-Defence-and-Security-Treaties-Entente-While-it-Lasts.pdf.
40. « Rapport de Hubert Védrine », p. 18.
41. SHENTON, Joel, « UK Switches to F-35B over £5bn Carrier Cost », *DefenceManagement.com*, 10 mai 2012, www.defencemanagement.com/news_story.asp?id=19704. En 2010, le Royaume-Uni et la France ont estimé partagé la génération suivante des porte-avions. En raison de coût estimé à 5 milliards de livres sterling pour convertir un porte avion à tremplin à un porte avion équipé de catapultes, le Royaume-Uni a décidé d'annuler l'accord en mai 2012 et d'arrêter le projet bilatéral.
42. GOMIS, *Franco-British Defence and Security Treaties*, p. 4.
43. VERLUISE, Pierre, « The Geopolitical Consequences of the Economic Crisis for France », *diploweb.com*, 2 juillet 2012, www.diploweb.com/The-geopolitical-consequences-of.html.
44. « Rapport de Hubert Védrine », p. 18.
45. LEA, Robert et COATES, Sam, « Angela Merkel Blamed for Collapse of Proposed £28bn EADS/BAE Merger », *Times* (Londres), 11 octobre 2012, www.thetimes.co.uk/tto/news/uk/defence/article3564814.ece.
46. WATERFIELD, Bruno, « Pressure on Cameron to Block EU Army HQ Plans », *Telegraph*, 16 novembre 2012, www.telegraph.co.uk/news/worldnews/europe/eu/9683539/Pressure-on-Cameron-to-block-EU-army-HQ-plans.html.
47. « MEPs Push for Pooling and Sharing Military Capabilities in the EU », énoncé de presse, *Parlement européen*, 10 octobre 2012, www.europarl.europa.eu/news/en/pressroom/content/20121010IPR53301/html/MEPs-push-for-pooling-and-sharing-military-capabilities-in-the-EU. Un des exemples les plus emblématiques de la notion de la mise en commun et partage est le Commandement du transport aérien européen (CETA). Les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne, et la France ont mis la plupart de leurs flottes de transport aérien et les flottes de ravitaillement en vol sous le contrôle de ce commandement multinational basé à Eindhoven, Pays-Bas. Aujourd'hui, les missions de près 150 avions sont planifiés, chargés et contrôlés depuis le CETA.
48. « Rapport de Hubert Védrine ».
49. « La défense intelligente est un concept qui encourage les alliés à coopérer dans le développement, l'acquisition et le maintien des capacités militaires pour faire face aux problèmes de sécurité actuels conformément avec le nouveau concept stratégique de l'OTAN », « Smart Defence », *NATO Review*, consulté le 5 décembre 2013, www.nato.int/docu/review/topics/en/Smart-Defence.htm.
50. *Id.*, p. 21.
51. TIILIKAINEN, Teija, « The EU, NATO and Russia », in *What Do Europeans Want from NATO?*, rapport no. 8, de BISCOP, SVEN et al., Paris : European Union Institute for Security Studies, novembre 2010, pp. 21–22, www.iss.europa.eu/uploads/media/Report_8-What_do_Europeans_want_from_NATO.pdf.

Les forces armées en Egypte

Pacificateurs avec date d'expiration ?

WITOLD MUCHA*

AHMED KHALIFA**

Avec l'éviction du président égyptien Mohamed Morsi le 3 juillet 2013, les événements qui ont conduit à la démission du président Hosni Moubarak deux ans plus tôt semblaient se reproduire. Dans des contextes politiques très différents, les deux présidents ont été confrontés avant leur chute à des adversaires similaires : à la fois un mouvement de plus en plus populaire dans la rue et les responsables militaires qui allaient finir par se ranger du côté de l'opposition. Le rôle de ces derniers au cours de chacune des deux évictions fut l'objet d'analyses aussi bien de la part des responsables politiques que des experts et des médias¹. Plus particulièrement, le général Abdul-Fattah al-Sisi, commandant en chef des forces armées égyptiennes et actuel dirigeant *de facto* du pays, a suscité une certaine méfiance pour deux raisons. Premièrement, l'armée a renversé Morsi, qui avait été officiellement élu, et a pris le pouvoir. Deuxièmement, l'armée a pris des mesures contre les Frères musulmans de Morsi en recourant à la violence².

Pour certains observateurs, al-Sisi et l'armée semblent ainsi avoir assis leur pouvoir qui avait été sérieusement remis en question l'année précédente par le gouvernement Morsi. Apparemment, l'armée n'allait pas se limiter à l'usage de la violence contre la confrérie au nom du peuple qui manifestait³. De récentes déclarations d'Ahmed Shafik, dernier premier ministre de Moubarak ou d'Amr Moussa, ancien ministre des Affaires étrangères, accentuent les suspicions selon lesquelles l'armée chercherait à s'emparer du pouvoir politique. Shafik et Moussa ont pré-

*Witold Mucha est politologue avec une expérience dans le domaine des politiques de développement dans la région des Andes et en Afrique centrale. Basé à l'Université de Duisburg-Essen, en Allemagne, il est intéressé par les études de paix et de conflit avec un accent sur les processus d'escalade et de désescalade dans le conflit armé interne. M. Mucha est doctorant et chercheur indépendant à l'*Institute for Development and Peace* et détient une bourse accordée par la *Heinrich Böll Foundation*.

**Ahmed Khalifa est un chercheur sur la paix et les conflits au *Bonn International Center for Conversion*, en Allemagne. Actuellement, il mène des recherches sur les positions et les intérêts économiques des acteurs politiques pendant et après le Printemps soi-disant arabe en Egypte, la Jordanie, le Soudan et la Syrie. Il a également associé la recherche et le photojournalisme, documentant de manière indépendante le changement politique en Égypte.

senté publiquement leur candidature aux élections présidentielles prévues pour 2014 conformément aux projets d'al-Sisi. Shafik a par exemple déclaré qu'il ne se présenterait pas si al-Sisi venait à être candidat aux élections, « Que Dieu soit avec lui. Nous allons tous le soutenir et je suis le premier à le faire⁴ ».

Dans ce contexte, cet article analysera le rôle des forces armées de la période allant de la démission de Moubarak en février 2011 à l'éviction de Morsi en juillet 2013. Il s'agira de comprendre dans quelle mesure l'armée a contribué à l'escalade et à l'apaisement lors des affrontements violents qui eurent lieu en Égypte au cours de cette période. L'analyse portera moins sur les motivations politiques que sur les décisions prises et les déclarations officielles. En d'autres termes, les auteurs s'intéresseront à *ce que* les forces armées ont entrepris à des fins d'escalade ou d'apaisement au début du conflit civil, plutôt que *les raisons pour lesquelles* les forces armées ont agi de la sorte. La question fondamentale est dans quelle mesure les forces armées se sont abstenues d'une répression violente contre les forces d'opposition devenant ainsi une force d'apaisement dès les premiers jours du Printemps arabe en 2011.

Cet article s'articulera autour de trois sections. Une brève revue de la littérature présente les principales conclusions sur la fonction répressive et prétendument de stabilisation de l'armée dans les régimes autoritaires, révélant une lacune en termes de recherches portant sur les réponses non-répressives et de stabilisation des forces armées. Ensuite, en s'appuyant sur une analyse empirique de cinq épisodes d'escalade en Égypte depuis l'éviction de Moubarak début 2011, l'article retrace le rôle des forces armées pour établir dans quelle mesure les forces armées ont activement contribué à la désescalade, si toutefois tel fut le cas ? Enfin seront présentées des conclusions et des pistes de recherches futures. Les résultats empiriques reposent pour l'essentiel sur des enquêtes de terrain menées au Caire entre 2011 et 2013.

La stabilité par la répression

Le rôle des forces armées confrontées à un début de conflit civil fut abordé à travers le rôle paradoxal de « stabilisateur » que joue la répression étatique dans les systèmes autocratiques. Plus particulièrement, les travaux fondamentaux du *Political Instability Task Force* (PITF), ont établi la croyance traditionnelle selon laquelle les opportunités d'organisation sont trop limitées pour les insurgés dans une autocratie ou une dictature pure. Ainsi, la probabilité d'une action collective réussie est trop faible⁵. Alors que les démocraties pures permettent l'organisation d'actions collectives pacifiques et que les autocraties pures en suppriment toute forme, les soi-disant *semi-démocraties* sont apparues particulièrement exposées à

des conflits. Confrontées à une phase de transition volatile, les anciennes élites politiques et militaires craignent les changements dans le *statu quo* alors que de nouvelles factions populaires émergent. En conséquence, la politique et la rhétorique belligérantes engendrent des processus de fragmentation et de radicalisation qui, en retour, sont susceptibles de propager des cycles de violence⁶. La menace de répression, voire même la répression modérée, a en effet rarement été remise en question en tant que facteur de stabilisation au niveau national⁷. Des études plus récentes considèrent les forces armées comme des acteurs majeurs dans le succès des efforts de construction de la paix au niveau *local* et de manière *quotidienne*⁸. Bien que la majeure partie des études aient implicitement présenté les forces armées comme faisant partie intégrante d'un régime autocratique, les révoltes du Printemps arabe en particulier ont montré que les pouvoirs en place se basaient finalement sur les capacités répressives des armées sur le terrain⁹.

Les capacités répressives des forces étatiques sont donc utilisées comme argument majeur plutôt que sur les décisions réellement prises par les parties prenantes. Cette conception linéaire de la police et des forces armées comme acteurs se caractérisant principalement par leurs moyens répressifs sera questionnée dans le présent article. Reposant de manière empirique sur la manière dont les forces armées ont réagi à la situation explosive en Égypte depuis 2011, cette étude montrera que la décision de l'armée de ne pas prendre part aux affrontements a permis de désamorcer le début du conflit. Contrastant avec la confiance généralement accordée par la communauté académique au pouvoir de dissuasion, une analyse qualitative portera sur le rôle actif joué par les forces armées pour empêcher la propagation de la violence. Il sera montré qu'en n'utilisant pas de moyens militaires, permettant aux masses d'exprimer ouvertement leurs revendications à l'adresse du pouvoir en place, les forces armées ont contribué à maintenir les affrontements à un faible niveau d'intensité. Cet argument se voit mis en difficulté lorsque les responsables militaires décident de recourir à la violence contre certaines parties de ces masses.

La partie suivante montrera dans quelle mesure l'armée égyptienne a évité la répression violente contre les forces d'opposition devenant ainsi une force d'apaisement dès les premières heures du Printemps arabe en 2011.

Étude de cas : l'Égypte, 2011-2013

Trois éléments motivent le choix de l'Égypte (2011–2013) comme étude de cas majeure. Premièrement, un mouvement de contestation hétérogène et non-armé a permis de renverser le régime de Moubarak qui était au pouvoir depuis plus de trois décennies. Deuxièmement, contrairement aux guerres civiles en Libye

(2011) ou en Syrie (2011 – en cours), aucune escalade à grande échelle n'eut lieu en dépit des affrontements violents entre les partisans du régime et les forces d'opposition. Avec 846 morts au cours des révoltes de février 2011, et 150 autres par la suite, ainsi que plusieurs milliers de morts lors du renversement de Morsi début juillet 2013, le Printemps arabe égyptien peint un autre tableau comparé aux 30.000 morts que connurent les combats en Libye et au nombre de victimes en Syrie qui s'élève bien au-delà des 100.000. Troisièmement, au cours de la phase de transition précédant les élections parlementaires et présidentielles, les responsabilités du président furent endossées par le *Supreme Council of the Armed Forces* (SCAF). En dépit des tensions en cours, le SCAF fut en mesure de maintenir une paix relative au sein de l'architecture institutionnelle de l'État post-Moubarak. Cela étant, comme précédemment suggéré, l'armée est devenue le principal acteur derrière l'éviction de Morsi en juillet 2013, en recourant à la force violente. Ce changement de posture sert l'objectif de notre analyse en ce qu'il permet de mettre en lumière le rôle de pacificateur temporairement joué par l'armée égyptienne.

Le cas de l'Égypte est pertinent en raison de sa faible intensité de la violence et des changements fondamentaux concernant le statut quo du pouvoir politique. Son attitude modérée lors de la phase initiale de transition a étonné aussi bien les chercheurs que les observateurs politiques. L'objectif global de cet article est de faire la lumière sur cette énigme interdépendante, à savoir une faible intensité de la violence et une armée modérée. Pour quelle raison, et dans quelle mesure, les forces armées ont-elles contribué à l'apaisement des tensions violentes en Égypte depuis le début de l'année 2011 ? Les auteurs examinent la dynamique des dépendances historiques qui permet d'identifier des divergences entre les facteurs de causalité ayant alimenté ou inhibé le début du conflit. Les facteurs alimentant le conflit (escalade) sont compris comme étant les facteurs augmentant l'intensité d'un conflit et la gravité des tactiques mises en œuvre par la suite. Les facteurs inhibant le conflit (désescalade) sont compris comme les facteurs diminuant la sévérité des moyens coercitifs mis en œuvre au lendemain d'un conflit¹⁰.

L'article se concentre sur les mesures adoptées par les forces armées dans l'inhibition de la violence dans le pays, d'examiner à la fois les opérations physiques des forces armées (par exemple affaiblir les masses contestataires) et leurs déclarations officielles (par exemple l'appel à cesser les violences). Compte tenu du caractère récent de la transition en Égypte, l'analyse portera sur une période brève, d'environ 33 mois, entre la démission de Moubarak en février 2011 et la rédaction de cet article (octobre 2013). Cinq épisodes d'escalade seront examinés, à savoir : les révoltes ayant conduit à l'éviction de Moubarak en février 2011 (environ 846 morts), les affrontements violents liés aux élections parlementaires en novembre 2011 (environ 41 morts), les échauffourées de Port-Saïd en février 2012

(environ 86 morts), les affrontements de Port-Saïd, toujours liés au football, un an plus tard (environ 66 morts), et les affrontements violents lors du renversement de Morsi début juillet 2013 (entre 1.200 et 1.500 morts environ)¹¹.

Au-delà du nombre élevé de morts (voir le graphique ci-dessous), ces cinq épisodes ont été retenus comme des intra-cas compte tenu de deux caractéristiques spécifiques. D'abord, la phase de transition ayant été administrée par le SCAF (février 2011 / juin 2012) et par le gouvernement Morsi (juillet 2012 / juillet 2013), une analyse des épisodes d'escalade durant ces deux phases nous aidera à identifier des évolutions dans la manière dont l'armée a réagi aux crises. Ensuite, en plus de ce haut niveau institutionnel, trois épisodes apparaissent utiles pour analyser les différentes constellations d'acteurs du conflit. Alors que les forces anciennement anti-Moubarak affrontaient les partisans du SCAF au lendemain des élections parlementaires de novembre 2011, par exemple, l'incident de Port-Saïd en février 2013 eut lieu durant la présidence de Morsi. En soi, les différentes constellations d'acteurs de ces épisodes devraient mieux illustrer les réponses de l'armée en termes d'apaisement. Outre ces critères de sélection, il est important de prendre en compte le fait que chaque épisode a comme toile de fond des bénéfices devant être « distribués » après la chute de l'ancien régime Moubarak. Naturellement les forces anciennes comme émergentes se disputeront des « parts du gâteau » politique, économique et culturel. Il n'est pas surprenant par exemple que les échauffourées de Port-Saïd en février 2012 et 2013 aient coïncidé avec l'anniversaire de la chute du président Moubarak en février 2011. Comme le montre le graphique ci-dessous, les 846 personnes tuées au cours des soulèvements populaires de janvier-février 2011 et les victimes suite à l'éviction de Morsi en juillet 2013 semblent exceptionnelles. En effet, avant et après l'éviction de Moubarak, des incidents violents mineurs eurent lieu, sans qu'ils n'atteignent pour autant l'ampleur de février 2011 ou de juillet/août 2013. Il n'est pas surprenant de constater que la présidence de Moubarak, qui a duré trois décennies, apparaisse parmi les systèmes autocratiques stables précédemment évoqués¹².

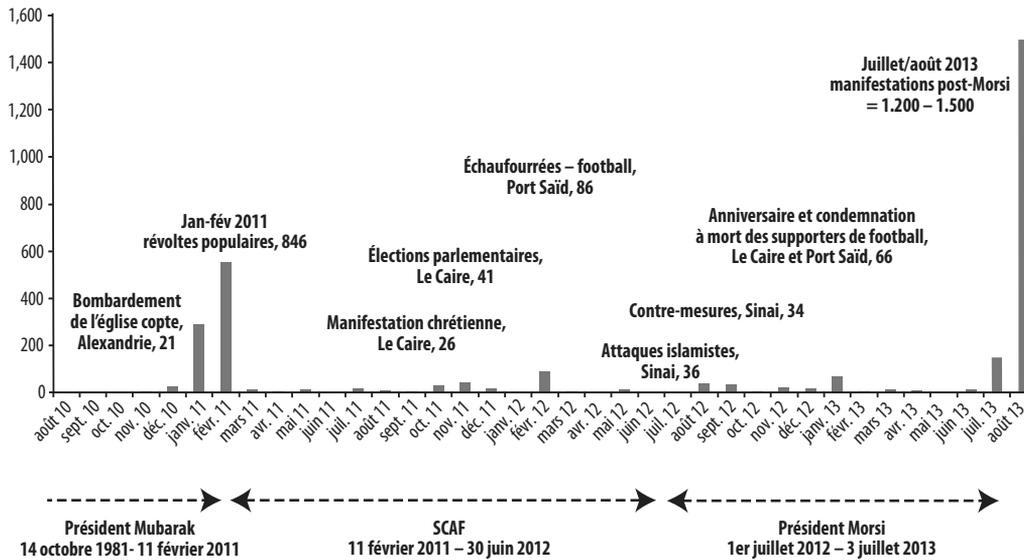


Figure. Personnes tuées en Égypte, août 2010 - août 2013. (Données de « CrisisWatch Database », *International Crisis Group*, 2013, www.crisisgroup.org/en/publication-type/crisiswatch/crisiswatch-database.aspx?CountryIDs={B915F536-D27C-4FAC-A808-06B2551C8ADB}&#results ; « Egypt », Amnesty International, 2013, www.amnesty.org/en/middle-east-and-north-africa/north-africa/egypt ; et « Timeline of Turmoil in Egypt after Mubarak and Morsi », *New York Times*, 2 juillet 2013, www.nytimes.com/interactive/2013/07/02/world/middleeast/03egypt-timeline-morsi.html?_r=0#/#time259_7834).

La chute de Moubarak, février 2011

Au cours des derniers jours au pouvoir de Moubarak, début février 2011, les dirigeants militaires ont clairement contribué à apaiser les masses contestataires de plus en plus nombreuses dans le pays. Le 28 janvier 2011, le *vendredi de la colère*, lorsque les forces égyptiennes de sécurité intérieure ne parvinrent pas à mettre un terme aux contestations et que la police déserta les rues, ce fut au tour de l'armée de jouer un rôle vital dans l'arrêt des violences au Caire et dans les autres villes. L'armée assura qu'elle n'ouvrirait pas le feu quelle que soit la situation. Cette tactique dissocia les forces armées du régime de Moubarak. Par ailleurs, les manifestants saluèrent l'armée comme un protecteur contre l'appareil de sécurité du régime¹³. Il est très probable qu'un comportement répressif de l'armée eût encouragé les militants dans leurs intentions de s'armer pour défendre leur cause¹⁴. Toutefois, le soutien accordé par les dirigeants de l'armée aux « revendications légitimes » du peuple et le fait qu'ils aient approuvé les manifestations « pacifiques » ont scellé leur rupture avec le régime de Moubarak¹⁵. Cela étant, en dépit de leur coopération initiale avec l'opposition, les forces militaires ont affronté les manifestants à plusieurs reprises après que le SCAF ait pris le pouvoir et dirigé le pays au lendemain de l'éviction de Moubarak.

Les élections parlementaires, novembre 2011

Après le départ de Moubarak en février 2011, le SCAF a assumé les responsabilités du président. Toutefois, en octobre 2011, le peuple égyptien était de plus en plus mécontent et l'ensemble des partis et des militants politiques accusait les militaires de ne pas céder le pouvoir à un gouvernement civil. Cette revendication s'est faite plus forte après la déclaration en novembre 2011 des principes supra-constitutionnels par le SCAF¹⁶. Ce dernier annonça, fin septembre 2011, que les élections pour l'Assemblée du peuple allaient débiter le 28 novembre 2011 et conseilla à la Haute commission électorale (HCE) de programmer les élections en trois étapes pour des questions de sécurité et au regard de l'étendue géographique du pays¹⁷. La première étape débuta les 28 et 29 novembre, le second tour ayant lieu les 5 et 6 décembre, incluant les neuf gouvernorats du Caire, Fayoum, Port-Saïd, Damiette, Alexandrie, Kafr el-Cheikh, Assiout, Louxor et la Mer Rouge. La deuxième étape eut lieu les 14 et 15 décembre, avec le second tour les 21 et 22 décembre dans les neuf gouvernorats de Gizeh, Beni Suef, Menoufia, Sharqiyah, Ismaïlia, Suez, Beheira, Sohag et Assouan¹⁸. La troisième étape débuta les 3 et 4 janvier 2012, le second tour de scrutin ayant lieu les 10 et 11 janvier dans les neuf gouvernorats du Minya, Qalyubiya, Gharbeya, Daqahliya, Sinaï Nord, Sinaï Sud, Marsa Matrouh, Qena et la Nouvelle-Vallée¹⁹. Les élections parlementaires pour la Chambre haute (Conseil de la Choura) et la Chambre basse (Assemblée du peuple) s'étendirent ainsi sur près de trois mois et demi²⁰.

Avant et durant les élections parlementaires, deux confrontations violentes entre l'armée et les manifestants eurent lieu près de la Place Tahrir, le Parlement et le ministère de l'Intérieur. Les affrontements de la rue Mohamed Mahmoud débutèrent en novembre, après ceux de la rue Qasr al-Aini (décembre 2011), soit dix jours avant les élections au Caire. Le 18 novembre, ou « *Friday of one demand* » (le Vendredi d'une seule demande), d'importantes figures politiques et des militants de tous les partis manifestèrent contre les principes supra-constitutionnels du SCAF. Tout se déroula alors de manière pacifique. Le lendemain, 19 novembre 2011, les forces de sécurité attaquèrent un *sit-in* sur la place Tahrir utilisant de manière intensive du gaz lacrymogène contre les manifestants ainsi que des munitions réelles. Le niveau des violences exercées par les forces de sécurité choqua de nombreux Égyptiens avant les élections et la méfiance dont ils faisaient preuve à l'égard du SCAF au pouvoir ne fit que croître. Les affrontements durèrent quatre jours, causant la mort de 45 personnes et faisant des centaines de blessés²¹. Surprise par la réponse des manifestants, l'armée commença à ériger d'immenses murs afin de bloquer les rues menant au ministère de l'Intérieur²².

Le 16 décembre, après le deuxième tour des élections parlementaires, des affrontements éclatèrent à nouveau rue Qasr al-Aini, à proximité du Parlement. Les combats de rue opposant l'armée aux manifestants civils causèrent de nombreux blessés. Les heurts continuèrent, les manifestants et les forces armées se jetant des projectiles²³. De jeunes officiers et des forces de sécurité jetèrent même des cailloux, des plaques de verre et des extincteurs en direction des manifestants. Un groupe de militants fut arrêté et détenu dans le bâtiment de l'Assemblée du peuple par des militaires et des forces de sécurité. Le SCAF nia tout recours à la violence et affirma que de tierces parties cherchaient à déstabiliser le pays²⁴.

De la même manière que lors des événements qui eurent lieu durant les 18 jours précédant l'éviction de Moubarak, les forces de police ne sont pas parvenues à mettre un terme aux manifestations de la place Tahrir et l'armée dut à nouveau intervenir. Cette fois-ci, en novembre et décembre 2011, l'armée était l'agresseur et non le sauveur de la Révolution du 25 janvier²⁵. Au cours des heurts des rues Mohamed Mahmoud et Qasr al-Aini, les forces de sécurité reçurent directement du SCAF l'ordre de nettoyer la place Tahrir de ses manifestants. Les généraux ne voulaient pas prendre de risques et craignaient de perdre le contrôle sur la situation sécuritaire au Caire. La seule solution qui se présentait alors à eux consistait à vaincre et à mettre un terme aux manifestations par tout moyen, même si cela impliquait la violence. Le SCAF toléra les manifestations du vendredi, mais aucun *sit-in* ne fut accepté les jours suivants²⁶.

Les heurts de Mohamed Mahmoud affectèrent sérieusement la perception publique du SCAF et des Frères musulmans²⁷. Le Parti Liberté et Justice, aile politique des Frères musulmans, reçurent d'innombrables critiques de la part de l'opposition et des forces libérales pour la décision stratégique de ne prendre part à aucun affrontement. Les membres du parti se concentraient principalement sur les élections parlementaires évitant toute confrontation avec le SCAF²⁸.

Lors des élections, le SCAF intensifia les efforts pour protéger les bureaux de vote et assurer aux votants un environnement sûr, notamment suite aux incidents de la rue Mohamed Mahmoud²⁹. Le SCAF joua ainsi un rôle consistant à protéger la révolution et à conduire l'Égypte vers la démocratie. Néanmoins, les médias internationaux présentaient dans le même temps le SCAF comme l'agresseur au cours des affrontements de rue, refusant de répondre aux revendications des révolutionnaires³⁰.

Les supporters ultras de la célèbre équipe de football *Al-Ahly* du Caire évoluant en Première Ligue furent une autre force violente lors des affrontements de rue au cours des élections parlementaires. Bien connus et très respectés parmi les manifestants, les ultras furent accueillis comme des héros par ces derniers lorsqu'ils entrèrent sur le champ de bataille constitués en grands groupes armés de cocktails

Molotov et d'équipements pyrotechniques. Cette popularité de rue commença à poser d'importants problèmes de sécurité à l'armée. Le SCAF perdit son image de héros de la révolution du 25 janvier et les ultras devinrent plus attrayants pour les populations jeunes³¹. Des confrontations violentes entre les ultras et l'armée eurent lieu lors des affrontements des rues Mohamed Mahmoud et Qasr al-Aini³². Ils jouèrent un rôle essentiel dans la révolution du 25 janvier et continuèrent à le faire dans les manifestations politiques de rue en Égypte depuis l'éviction de Moubarak³³.

En bref, la plus grande erreur de l'armée consista à intervenir dans les affrontements de la rue Mohamed Mahmoud. Bien que les heurts de Mohamed Mahmoud et de Qasr al-Aini aient éclaté, les forces armées parvinrent à poursuivre les élections, ce qui représentait la première priorité du SCAF.

Échauffourées au football à Port-Saïd, février 2012

Le 1^{er} février 2012, au moins 74 personnes furent tuées et de nombreuses autres blessées à la suite d'un match de football dans la ville de Port-Saïd, située à 200 kilomètres du Caire sur le Canal de Suez³⁴. L'équipe de football *Al-Ably* du Caire rencontrait l'équipe locale de Port-Saïd, *al-Masry*. Immédiatement après la fin du match, les lumières furent brusquement éteintes dans le stade et des voyous armés commencèrent à s'en prendre aux supporters. La majeure partie des victimes de Port-Saïd soutenait *Al-Ably* et appartenait aux ultras. L'armée réagit immédiatement aux échauffourées en envoyant des hélicoptères à Port-Saïd afin d'évacuer les joueurs et les supporters blessés³⁵.

Les informations sur le massacre de Port-Saïd se sont rapidement répandues dans le pays et nombre d'Égyptiens ont pensé que la violence avait été pré-planifiée par le SCAF³⁶. Divers groupes d'opposition, y compris des forces libérales et des représentants des partis politiques islamiques, ont accusé le SCAF d'avoir commandité le « massacre » de Port-Saïd, affirmant que les généraux étaient attachés au régime Moubarak et que leur principal objectif était d'entraver le processus de démocratisation en Égypte en propageant la violence et la peur dans la société³⁷.

Au cours des jours suivants, les ultras commencèrent à venger leurs camarades tués au Caire. Partout dans le pays, des manifestations de masse furent organisées par les ultras avec pour objectif principal d'attaquer le ministère de l'Intérieur dans la capitale. Bien que les combats de rue aient duré plusieurs jours devant le ministère, les généraux ordonnèrent une enquête officielle sur les échauffourées de Port-Saïd et promirent de faire payer les auteurs du massacre³⁸. Encore une fois, les mouvements de jeunesse et la police furent impliqués dans les épisodes de violence qui firent suite aux révoltes de Port-Saïd. La tragédie qui y eut lieu refléta

bien la situation critique d'un point de vue sécuritaire en Égypte, qui était en train d'empirer d'une manière assez dramatique³⁹.

Le SCAF réalisa que le temps était venu de céder le pouvoir à une autorité civile après les élections présidentielles planifiées, sans quoi la situation sécuritaire du pays ne s'en verrait que plus dégradée⁴⁰. Au final, en juin 2012, Mohamed Morsi, le candidat des Frères musulmans, remporta la majorité des voix lors du second tour des élections présidentielles contre son adversaire Ahmed Shafik, le représentant du SCAF⁴¹. En août 2012, le président Morsi a relevé de ses fonctions le ministre de la Défense, le Maréchal Tantawi et son chef d'État-major Annan suite à la crise du Sinaï. Les deux avaient été des personnalités de premier plan du SCAF, qui avait dirigé le pays après l'éviction de l'ancien président Moubarak. Le changement fut radical⁴².

En somme, les émeutes de Port-Saïd impliquèrent principalement les forces de police et les mouvements de jeunesse ; l'armée n'étant pas intervenue. Cette dernière chercha plutôt à jouer ici le rôle du défenseur, en envoyant à Port-Saïd des hélicoptères pour évacuer les supporters et les joueurs blessés. Bien que l'armée ait fait preuve de solidarité avec les familles des victimes de Port-Saïd, la population ne faisait plus confiance aux généraux car ils n'étaient pas parvenus à assurer la sécurité et n'avaient pas reconnu leur responsabilité pour les massacres. Le SCAF réalisa que son rôle en tant qu'institution dirigeante avait pris fin et que l'armée devait céder le pouvoir au président Morsi, nouvellement élu, afin d'apaiser les violences en Égypte.

Condamnations à mort à Port-Saïd, février 2013

Le 26 janvier et le 9 mars 2013, près d'un an après les échauffourées de Port-Saïd, un tribunal condamnait à mort 21 supporters de l'équipe locale de football et acquittait sept officiers de police⁴³. Deux policiers haut-gradés, dont un était l'ancien directeur de la sécurité de Port-Saïd, furent condamnés à 15 ans de réclusion. Dès son annonce, 15.000 supporters d'*Al-Ahly* commencèrent à célébrer le verdict devant le tribunal⁴⁴.

Pourtant, tout le monde n'accepta pas cette sentence controversée, à commencer par les habitants de Port-Saïd. Des amis et des membres des familles des personnes condamnées entreprirent de se venger contre la police⁴⁵. Au cours des jours suivants, des violences mortelles éclatèrent au Caire, à Alexandrie, à Ismaïlia, à Suez, à Port-Saïd et dans d'autres villes industrielles. Le Président Morsi et les Frères musulmans étant les cibles des manifestations⁴⁶. La situation sécuritaire devint incontrôlable, avec au moins 30 morts et de nombreux blessés⁴⁷.

La date du procès des émeutes de Port-Saïd, le 26 janvier 2013, était chargée de signification dans la mesure où elle était le lendemain du deuxième anniver-

saire de la soi-disant Révolution du 25 janvier 2011. Mais en 2013, la jeunesse de la place Tahrir, qui avait renversé l'ancien président Moubarak, n'était pas prête à célébrer cette journée particulière ; les manifestants décidèrent au contraire de poursuivre les affrontements violents contre le régime de Morsi. La situation sécuritaire avait déjà été critique avant que ne soit prononcé le verdict de Port-Saïd ; par la suite, la colère continua à gagner les manifestants de la place Tahrir⁴⁸.

Au cours du deuxième anniversaire de la révolution, l'armée n'a pas pris part aux affrontements car les combats de rue étaient dirigés contre les Frères musulmans. De violentes altercations éclatèrent entre les forces de police déployées par la confrérie et des groupes de jeunes⁴⁹. À Port-Saïd, les manifestants essayèrent de bloquer le Canal de Suez contrôlé par l'armée égyptienne⁵⁰. Du fait de la situation sécuritaire critique, le Président Morsi décréta un couvre-feu à Port-Saïd, Ismaïlia et Suez pour tenter de maîtriser les affrontements⁵¹. Les résidents des villes situées le long du Canal de Suez ignorèrent le couvre-feu et commencèrent à défier l'ordre présidentiel⁵².

Cette fois, l'armée coopéra avec les manifestants. Les officiers, par exemple, organisèrent des tournois de football avec les résidents durant le couvre-feu afin de désamorcer la situation à Ismaïlia⁵³. Cette tactique évita une nouvelle fois à l'armée d'être associée au régime de Morsi ; la même stratégie que celle utilisée par les forces armées au cours des 18 jours en 2011. Une fois de plus, c'était au tour de l'armée de jouer un rôle crucial pour assurer la sécurité et la stabilité en Égypte. Le regard que l'opinion publique portait sur l'armée changea ; encore une fois, les officiers furent acclamés comme des héros dans les rues de Port-Saïd⁵⁴.

Mais un autre facteur a contribué au changement d'attitude à l'égard des forces armées. Le référendum de décembre 2012 portant sur la nouvelle constitution scinda la société égyptienne entre les opposants et les partisans des Frères musulmans. À partir de décembre 2012, l'accent fut mis sur le gouvernement du Président Morsi et des Frères musulmans, et non sur le rôle de l'armée. Cette dernière profita de la lutte politique entre les partis politiques islamiques et les forces libérales.

La chute de Morsi, juillet 2013

La polarisation entre les Frères musulmans de Morsi et l'opposition se vit renforcée en mars lorsque la pénurie de carburants fit s'envoler les prix des denrées et les coupures d'électricité se firent de plus en plus fréquentes⁵⁵. Le problème des carburants était en partie dû à l'incapacité du gouvernement de payer les dettes que le pays avait contractée à l'égard de compagnies pétrolières étrangères⁵⁶. Dans ce contexte socioéconomique, la réticence du Fonds Monétaire International (FMI) à augmenter le prêt accordé à l'Égypte a compliqué davantage la situation

pour l'administration Morsi. Suite à d'infructueuses négociations durant le mois d'avril, les représentants du FMI allaient reporter les discussions en octobre 2013⁵⁷.

Avec une crise économique sévère et des tensions grandissantes entre les pro- et les anti-Morsi, l'armée semblait jouer une nouvelle fois un rôle de médiateur. Une semaine avant l'anniversaire de l'accession de Morsi à la présidence, le général el-Sisi avertit publiquement les camps politiques que l'armée était prête à agir d'une manière décisive afin d'empêcher le chaos et la violence⁵⁸. Évitant la partialité, l'armée s'est auto-investie de la responsabilité de préserver l'unité du pays en mettant en garde contre « une fracture au sein de la société dont la continuation constitue un danger pour l'État égyptien⁵⁹ ». El-Sisi souligna la responsabilité de l'armée dans un contexte de tensions accrues en rappelant aux camps la « responsabilité patriotique et morale [de l'armée] à l'égard de son peuple [qui] lui impose d'intervenir afin d'éviter que l'Égypte ne glisse dans un sombre tunnel de conflits, querelles intestines, criminalité, accusations de trahison, dissensions secondaires et effondrement des institutions étatiques⁶⁰ ». Par ailleurs, compte tenu du contexte polarisé, el-Sisi « [appela] à toutes les parties de parvenir à une formule de consensus, accord et réconciliation réels afin de protéger l'Égypte et son peuple' ... [dans un délai] d'une semaine, 'au cours duquel il est possible d'accomplir de nombreuses choses'⁶¹ ».

En dépit de l'avertissement de l'armée, le 30 juin des millions d'Égyptiens sortirent dans les rues des grandes villes en exigeant la démission du président Morsi. Les manifestants se rassemblèrent principalement contre le refus de l'influence islamiste grandissante dans les sphères politiques, sociales, et culturelles⁶². Au moins sept personnes furent tuées au Caire à la suite d'affrontements entre les anti- et les pro-Morsi⁶³. L'armée réagit le lendemain en adressant publiquement un ultimatum à l'administration Morsi⁶⁴. Si, dans les 48 heures, le président ne prenait pas de mesures afin de répondre aux revendications des manifestants pour un gouvernement plus ouvert, l'armée « allait imposer [sa]... 'propre feuille de route' » pour l'avenir⁶⁵.

Le 3 juillet, après que Morsi ait refusé l'ultimatum par un discours furibond insistant sur le fait qu'il dirigeait le pays de manière légitime, conformément à la Constitution, le général el-Sisi annonça sa destitution. En suspendant la Constitution et en installant un gouvernement intérimaire dirigé par Adli Mansour, les forces armées justifièrent l'intervention comme étant une réponse apportée aux millions d'Égyptiens qui étaient prétendument opposés aux projets islamistes des Frères musulmans⁶⁶. Après l'arrestation de Morsi et des dirigeants des Frères musulmans au cours des jours suivants, la situation connut une escalade le 8 juillet lorsqu'au moins 54 partisans de Morsi furent tués et plus de 300 autres blessés au

Caire⁶⁷. Les protestataires avaient manifesté à l'extérieur de l'établissement où Morsi était supposé être détenu⁶⁸.

Les doutes sur les véritables motivations de l'armée pour le renversement de Morsi réapparurent lorsque les coupures d'électricité prirent soudain fin et que, le 10 juillet, la police retourna dans les rues⁶⁹. Dans le même temps, le gouvernement dirigé par des militaires commença une campagne publique accusant les Frères musulmans d'avoir incité aux heurts violents avant et après la destitution de Morsi⁷⁰. En conséquence, le nouveau gouvernement de Mansour n'allait inclure ni les Frères musulmans ni un quelconque autre parti politique islamiste⁷¹.

Les 24 et 25 juillet, les tensions entre les pro- et anti-Morsi s'intensifièrent lorsque deux annonces importantes furent faites simultanément. D'une part, le 24 juillet, l'administration Obama déclara qu'elle ne pouvait pas affirmer clairement si l'armée égyptienne avait ou non monté un coup d'état contre Morsi. Ainsi, l'Égypte allait continuer à recevoir chaque année 1,5 milliards de dollars dans le cadre de l'aide publique au développement (APD) accordée par les États-Unis⁷². D'autre part, le 25 juillet la justice ordonna qu'une enquête soit conduite afin de déterminer si Morsi, qui était détenu, avait ou non conspiré avec le Hamas pour s'évader de prison en 2011⁷³. Au cours des deux jours suivants, les heurts entre manifestations firent plus d'une douzaine de morts. Enfin, le 27 juillet, dans une tentative visant à mettre un terme aux affrontements, les autorités égyptiennes ordonnèrent aux forces de sécurité d'attaquer les manifestants islamistes. Tuant au moins 72 personnes, les blessures par balle à la tête ou à la poitrine montrèrent que les forces de l'État n'étaient pas tenues par leurs supérieurs d'utiliser uniquement des moyens non-létaux⁷⁴.

La violence a culminé le 14 août lorsque les services de sécurité ont violemment réprimé deux importants pro-Morsi *sit-in* refusant de se disperser, déclenchant ainsi des émeutes et des affrontements au Caire et dans l'ensemble du pays⁷⁵. En réaction à plus de 600 morts, pour la plupart des islamistes, et au moins 3.700 personnes blessées, les Frères musulmans appelèrent leurs partisans à descendre dans la rue le lendemain⁷⁶. Peu de temps après, le général el-Sisi déclara un état d'urgence d'un mois lorsque le vice-président intérimaire Mohamed El Baradei démissionna en réaction à l'utilisation disproportionnée de la violence par les forces de l'État⁷⁷. Mais 1.000 autres personnes furent encore tuées dans les heurts auxquels ont pris part des partisans des Frères musulmans manifestant au Caire contre l'emploi indiscriminé de la violence par les autorités⁷⁸.

Les escalades ne perdirent pas en intensité avant le 20 août. Alors que les forces étatiques s'abstinrent finalement de recourir à la violence létale, les dirigeants des Frères musulmans furent systématiquement traqués et arrêtés par la police. Le leader spirituel Mohamed Badie fut parmi les plus importants détenus.

Avec ses dirigeants disparus et les états occidentaux qui n'envisageaient pas de retirer leurs aides financières, les Frères se virent isolés. Les manifestations de masse prirent fin⁷⁹.

Conclusion

Malgré la brève phase de transition depuis la chute de Moubarak en février 2011, l'analyse des épisodes du conflit confirme, à première vue, l'hypothèse préliminaire. En effet, l'armée fut en mesure de désamorcer la flambée des révoltes violentes au cours des élections de novembre 2011 ainsi qu'à la suite des échauffourées de Port-Saïd en février 2012 et 2013. Cependant, un regard nuancé porté sur les décisions des dirigeants militaires révéla de la même manière une réalité ambivalente. Si début février 2011, au cours des derniers jours de la présidence de Moubarak, l'armée apparaissait résolument favorable au mouvement de protestation, autrement dit faisait preuve d'un soutien aux « revendications légitimes » de la population, son implication politique limita considérablement son autonomie.

Lorsque les forces de police ne parvinrent pas à disperser les mouvements sociaux grandissants dans l'ensemble du pays à l'approche des élections de novembre 2011, le SCAF déploya des forces armées pour contenir les affrontements directs. Compte tenu de sa fonction dirigeante intérimaire, l'armée fut rapidement perçue comme l'un des responsables des heurts. Cela contrasta avec l'image héroïque donnée aux militaires après l'éviction de Moubarak deux mois auparavant. En dépit d'un rôle ambigu au cours de cet épisode d'escalade, le SCAF parvint à organiser des élections parlementaires. Ainsi, la position ambivalente des forces armées s'explique mieux par l'inexpérience politique que par une décision délibérée de réprimer les votants. À l'époque de Moubarak, l'armée n'était pas impliquée sur la scène politique ; ce rôle revenait à l'ancien Parti National Démocratique.

Les échauffourées de Port-Saïd en février 2012 dressent un tableau semblable. Une nouvelle fois, des affrontements directs eurent lieu entre les forces de police locales et des groupes de manifestants alors que l'armée envoya des hélicoptères sur les stades de football pour porter assistance aux blessés. Cependant, lorsque le SCAF fut accusé par de larges pans de la société d'avoir planifié le recours à la violence, le gouvernement intérimaire annonça l'ouverture d'enquêtes officielles. Les dirigeants militaires décidèrent alors de quitter leurs fonctions et de préparer la voie à un gouvernement civil. Après les élections présidentielles de 2012, lorsque Mohamed Morsi, le candidat du Parti Liberté et Justice, remporta la majorité des voix, le SCAF accepta de céder le pouvoir à Morsi. Néanmoins, deux jours avant le second tour des élections présidentielles, la plus haute cour égyptienne prononçait la dissolution du Parlement dominé par les Frères musul-

mans et annonçait qu'Ahmed Shafik, le candidat favori du SCAF, pouvait rester dans la course. Avant la prise de pouvoir du Président Morsi, ces deux provocations directes furent un choc pour les Frères musulmans. Conçue comme un test permettant à l'armée de connaître la réaction des Frères et des masses populaires, l'annonce fut perçue comme une provocation. Confrontée à une situation sécuritaire aggravée, l'armée fit un pas en arrière et décida d'apaiser les tensions. Le gouvernement civil de Morsi prit le pouvoir en juin 2012.

Bien que le rôle joué par le SCAF lors des incidents de Port-Saïd, en février 2012, reste peu clair, il semblerait que le mouvement d'opposition ait critiqué toute action initiée par l'administration intérimaire. Ainsi, envoyer des hélicoptères sur le stade et demander officiellement que des enquêtes soient menées ne peuvent être qu'en partie considérés comme des facteurs d'apaisement. Contrairement aux élections de novembre 2011 et à l'incident de Port-Saïd de février 2012, les dirigeants militaires bénéficièrent du transfert de pouvoir à l'administration Morsi durant l'été 2012. L'armée apparut de nouveau comme garant de la stabilité interne dans la mesure où Morsi rencontra de plus en plus d'opposition de la part d'immenses pans des anciennes forces anti-Moubarak et où la police n'était toujours pas à même d'assurer la sécurité sur le terrain. Le verdict à propos des morts de Port-Saïd en janvier 2013 illustre bien cette situation. Les forces armées apparurent comme médiateur entre la police qui faisait preuve d'incapacité et les frustrations des manifestants.

En dépit de la fonction stabilisatrice de l'armée, médiatrice aussi bien au niveau politique que sur le terrain, la manière dont Morsi fut renversé en juillet 2013 illustra clairement le caractère temporaire de ce rôle. Deux aspects en particulier questionnèrent le rôle de pacificateur joué par l'armée. Tout d'abord, la direction militaire a ordonné la suppression du premier président démocratiquement élu, compromettant les conséquences de l'apparition de conflit polarisé. Ceci est saisissant compte tenu du fait que le général al-Sisi avait averti les camps politiques de la situation explosive avant l'anniversaire de la présidence de Morsi. Deuxièmement, les forces armées contribuèrent à accroître la violence en autorisant les services de sécurité de prendre des mesures contre les manifestants des Frères musulmans ; le nombre anormalement élevé de personnes tuées par balles illustre bien cet aspect.

Compte tenu du changement qualitatif dans l'usage de la violence de la part de l'armée depuis la chute de Moubarak en février 2011, les forces armées égyptiennes sont apparues comme étant, au mieux, un facteur pacificateur temporaire. Allant au-delà des déclarations officielles et des opérations militaires sur le terrain, l'implication de l'armée dans l'économie nationale mérite d'être analysée. Selon certains chercheurs, l'une des principales raisons pour laquelle les forces armées

ont soutenu le mouvement de protestation contre Moubarak début 2011 tient à la position importante qu'elles occupaient dans l'économie nationale⁸⁰. L'institution militaire est toujours fortement impliquée dans le secteur économique privé. Les forces armées dirigent diverses entreprises, comme des hôpitaux, des banques, des compagnies et des fermes⁸¹. Historiquement, on se souviendra que le président Moubarak avait récompensé des généraux à la retraite en leur accordant des fonctions de ministres, de gouverneurs, de présidents d'entreprises publiques de premier plan et de directeurs dans le secteur économique privé de sorte à les maintenir en dehors de l'arène politique⁸². Dans ce contexte, il est important de considérer le fait que depuis la chute de la monarchie avec le coup d'état de 1952, les quatre présidents égyptiens étaient issus de l'armée. Cette dernière reste une institution respectée, perçue comme facteur de stabilité et de sécurité. Il n'est pas surprenant qu'en dépit du fait d'avoir cédé le pouvoir au président Morsi en juin 2012, l'armée avait consolidé sa position dans la nouvelle constitution⁸³. Compte tenu de ces explications historiques, le renversement de Morsi et l'arrestation ultérieure de certains des principaux dirigeants des Frères musulmans ne sont pas surprenants.

Avec l'armée qui reconsolide son pouvoir comme à l'époque Moubarak, Morsi en attente de son procès, et les Frères musulmans dépourvus de leurs dirigeants, l'Égypte semble à présent avoir retrouvé une stabilité politique. Toutefois, comme l'a mis en lumière notre analyse, cette paix relative n'a pas été acquise grâce à l'excellence du rôle pacificateur des forces armées. Il semble tout au contraire que ces dernières aient repris le pouvoir politique par la violence et redonné, par la suite, le monopole de la violence à l'État pour leur propre intérêt, autrement dit pour conserver les bénéfices matériels obtenus après une décennie d'implication dans l'économie nationale. La réponse à la question formulée dans le titre de cet article est affirmative : l'armée agira comme « pacificateur » tant que ce rôle continuera à servir prioritairement ses intérêts politiques et économiques.

Il est probablement impossible d'identifier les processus décisionnels dans le cercle fermé des responsables militaires à l'aide des seuls outils académiques, par exemple, l'accès à des entretiens avec des experts. Cet article relève néanmoins trois implications pertinentes pour les recherches et l'élaboration des politiques futures. Premièrement, l'argument de la « stabilité par la répression » s'avère être un arme à double tranchant. Si le monopole de la violence sur le terrain est détenu par l'état, pouvant empêcher les affrontements directs entre des adversaires populaires, les mesures partiales et indiscriminées alimenteront probablement les griefs sur le long terme. Deuxièmement, la stabilité et la sécurité nationales dépendent des capacités et de la volonté des forces armées d'assurer le nécessaire. Il est toutefois improbable que la seule répression militaire garantisse cela sur le long terme.

Les partisans des Frères musulmans continuent par exemple à manifester contre le régime de el-Sisi en dépit du fait que leurs principaux dirigeants soient détenus et que les forces de sécurité aient recouru à des moyens violents. Dans ce contexte polarisé, les Frères musulmans devront être inclus dans le processus de réconciliation nationale. À défaut, les griefs historiques ressentis par de larges pans de la société sous l'ère Moubarak finiront par réapparaître et susciter des mouvements sociaux. Troisièmement, pour initier un tel dialogue national, la participation d'une tierce partie sera nécessaire ; celle-ci devra en mesure d'amener les adversaires à la table des négociations. Ni Washington ni Bruxelles n'ayant osé qualifier l'éviction de Morsi de coup d'état fomenté par l'armée, la crédibilité de l'Occident fut sérieusement affectée. Au regard de cela, les États-Unis et l'Union européenne devraient pour le moins essayer d'influencer les alliés respectifs pour que les Frères musulmans (via la Turquie et le Qatar) comme les forces armées (via l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis) atténuent leurs revendications maximalistes⁸⁴.

Notes

1. KIRKPATRICK, David, « Army Ousts Egypt's President; Morsi Is Taken Into Military Custody », *New York Times*, 1 juillet 2013 ; HAUSLOHNER, Abigail, BOOTH, William et AL-HOURANI, Sharaf, « Egyptian military ousts Morsi, suspends constitution », *Washington Post*, 3 juillet 2013 ; BOWEN, Jeremy, « Egypt crisis: Army ousts President Mohammed Morsi », *BBC News*, 4 juillet 2013.

2. GERBAUDO, Paulo, « The Roots of the Coup », *Soundings* 54, 2013, pp. 104–14, www.lwbooks.co.uk/journals/soundings/pdfs/s54%20gerbaudo.pdf.

3. HAUSLOHNER, BOOTH, et AL-HOURANI, « *Egyptian Military Ousts Morsi* » ; et Bowen, « *Egypt Crisis* ».

4. GEORGY, Michael, « Mubarak's Last PM Backs Army's Sisi for Egyptian President », *Euronews*, 9 septembre 2013, www.euronews.com/newswires/2108632-mubaraks-last-pm-backs-armys-sisi-for-egyptian-president/.

5. GOLDSTONE, Jack A. et al., « A Global Model for Forecasting Political Instability », *American Journal of Political Science* 50, no. 1, janvier 2010, pp. 190–208 ; et VREELAND, James Raymond, « The Effect of Political Regime on Civil War: Unpacking Anocracy », *Journal of Conflict Resolution* 52, no. 3, juin 2008, pp. 401–25.

6. MANSFIELD, Edward D. et SNYDER, Jack L., « Pathways to War in Democratic Transitions », *International Organization* 63, no. 2, avril 2009, pp. 381–90 ; GLEDHILL, John, « Competing for Change: Regime Transition, Intrastate Competition, and Violence », *Security Studies* 21, no. 1, 2012, pp. 43–82 ; et ALEXANDER, Marcus, « Democratization and Hybrid Regimes: Comparative Evidence from Southeast Europe », *East European Politics and Societies* 22, no. 4, automne 2008, pp. 928–54.

7. STOCKEMER, Daniel, « Regime type and civil war – a re-evaluation of the inverted U-relationship », *Global Change, Peace & Security: anciennement Pacifica Review: Peace, Security & Global Change* 22, no. 3,

2010, pp. 261-274 ; SAMSET, Ingrid, « Building a Repressive Peace: The Case of Post-Genocide Rwanda », *Journal of Intervention and Statebuilding* 5, no. 3, 2011, pp. 265-283 ; HERREROS, Francisco, « 'The Full Weight of the State': The Logic of Random State-Sanctioned Violence », *Journal of Peace Research* 43, no. 6, 2006, pp. 671-689 ; DAVENPORT, Christian, « State Repression and the Tyrannical Peace », *Journal of Peace Research* 44, no. 4, 2007, pp. 485-504 ; COLARESI, Michael et CAREY, Sabine C., « To Kill or to Protect: Security Forces, Domestic Institutions, and Genocide », *Journal of Conflict Resolution* 52, no. 1, 2008, pp. 39-67.

8. SAMSET, « *Building a Repressive Peace* » ; et RICHMOND, Oliver P. et TELLIDIS, Ioannis, « The Complex Relationship between Peacebuilding and Terrorism Approaches: Towards Post-Terrorism and a Post-Liberal Peace? », *Terrorism and Political Violence* 24, no. 1, 2012, pp. 120-43.

9. GAUB, Florence, « The Libyan Armed Forces between Coup-Proofing and Repression », *Journal of Strategic Studies* 36, no. 2, avril 2013, pp.221-44 ; et HEYDEMANN, Steven et LEENDERS, Reinoud, « Authoritarian Learning and Authoritarian Resilience: Regime Responses to the 'Arab Awakening' », *Globalizations* 8, no. 5, octobre 2011, pp. 647-53.

10. KRIESBERG, Louis, *Constructive Conflicts: From Escalation to Resolution*, Lanham, MD : Rowman & Littlefield, 1998, p. 152, p. 210.

11. En dépit d'un important nombre de morts (environ 80), la crise de Sinai en août et septembre 2013 n'est pas été retenue comme un intra-cas. Cela s'explique par des contextes différents par rapport aux heurts étudiés. À la différence des affrontements entre les mouvements de protestation, pour la plupart urbains, contre l'État, la crise de Sinai fut gérée par une opération militaire contre des islamistes présumés de Gaza. Alors qu'elles avaient ignoré les attaques mineures contre les gazoducs en avril et juin 2012, les forces armées intervinrent militairement en août et septembre après que des « djihadistes » présumés tuèrent 16 policiers à un poste-frontière à Rafah, le 6 août 2012. Voir KNELL, Yolande, « Fighting Extremism in Egypt's Sinai », *BBC News*, 10 août 2012, www.bbc.co.uk/news/world-middle-east-19206931.

12. MAGALONI, Beatriz et KRICHEL, Ruth, « Political Order and One-Party Rule », *Annual Review of Political Science* 13, 2010, pp. 123-43 ; et HASSAN, Hamdy A., « State versus Society in Egypt: Consolidating Democracy or Upgrading Autocracy », *African Journal of Political Science and International Relations* 4, no. 9, 2010, pp. 319-29.

13. PROTHERO, Mitchell, « Out of the Time: Egyptians Force Out Hosni Mubarak », *Jane's Intelligence Review* 23, no. 3, mars 2011, pp. 8-11.

14. BALATA, Sundus, « The Egyptian Uprising », *Inquiry and Insight* 4, no. 1, 2011, p. 72.

15. KHATAB, Sayed, « *Egyptian Revolution and Its Impact on the Stability in the Middle East* » (article présenté lors de la 24^e conférence annuelle de l'Association internationale pour la gestion des conflits, Istanbul 2011), pp. 5-7, http://papers.ssrn.com/sol3/Delivery.cfm/SSRN_ID1872581_code1669085.pdf?abstractid=1872581&mirid=1.

16. FATHI, Yasmine, « SCAF's Proposal for Constitution 'Abuses Will of the People', Charge Critics », *Abram Online*, 3 novembre 2011, <http://english.ahram.org.eg/News/25802.aspx>.

17. SHARP, Jeremy M., *Egypt in Transition*, rapport de CRS pour le Congrès RL33003, Washington, DC : Congressional Research Service, 4 mai 2011, p. 3, <http://fpc.state.gov/documents/organization/168035.pdf>.

18. International Foundation for Electoral Systems, *Elections in Egypt: Analysis of the 2011 Parliamentary Electoral System*, Washington, DC : International Foundation for Electoral Systems, 1 novembre 2011, p. 4, www.ifes.org/~media/Files/Publications/White%20PaperReport/2011/Analysis_of_Egypt_2011_Parliamentary_Electoral_System.pdf.

19. *Id.*

20. *Id.*

21. Human Rights Watch, « Mohamed Mahmoud Protester Killings a Test for President Morsi », *Abram Online*, 19 novembre 2012, <http://english.ahram.org.eg/NewsContent/1/64/58571/Egypt/Politics-/HRW-Mohamed-Mahmoud-protester-killings-a-test-for-.aspx>.

22. ABAZA, Mona, « Walls, Segregating Downtown Cairo and the Mohammed Mahmud Street », *Theory, Culture and Society* 30, no. 1, 2012, pp. 5–11.
23. DEMOS, Amen, « Ägypten: Tahrir Clashes », *Interpol.tv*, décembre 2011, fichier vidéo.
24. IBRAHIM, Ekram, « Mohamed Mahmoud Clashes, One Year On: 'A Battle for Dignity' », *Jadaliyya*, 19 novembre 2012, www.jadaliyya.com/pages/index/8499/mohamed-mahmoud-clashes-one-year-on-a-battle-for-d.
25. Carter Center, *Final Report of the Carter Center Mission to Witness the 2011–2012 Parliamentary Elections in Egypt*, Atlanta : Carter Center, 2012, pp. 6–7, www.cartercenter.org/resources/pdfs/news/peace_publications/election_reports/egypt-2011-2012-final-rpt.pdf.
26. KHALIFA, Ahmed, « Parlamentswahlen in Ägypten 2011–2012 », *Transit*, 17 janvier 2012, <http://blog.goethe.de/transit/archives/384-Parlamentswahlen-in-AEgypten-2011-2012.html>.
27. IBRAHIM, « *Mohamed Mahmoud Clashes* ».
28. *Id.*
29. KHALIFA, « *Parlamentswahlen in Ägypten 2011–2012* ».
30. Freedom House, *Countries at the Crossroads 2012: Egypt*, Washington, DC : Freedom House, 2012, pp. 4–5, www.freedomhouse.org/sites/default/files/Egypt%20-%20FINAL.pdf.
31. DORSEY, James M., « Pitched Battles: The Role of Ultra Soccer Fans in the Arab Spring—Analysis », *Mobilization: An International Journal* 17, no. 4, 2012, pp. 411–18.
32. KHALIFA, « *Parlamentswahlen in Ägypten 2011–2012* ».
33. DORSEY, « *Pitched Battles* ».
34. MORSEY, Ahmed, « Port Said on the Defensive », *Al-Abram Online*, 9–15 février 2011, <http://weekly.ahram.org.eg/2012/1084/eg1.htm>.
35. PUTZ, Ulrike, « Violence in Port Said: At Least 74 Dead in Football Clashes in Egypt », *Spiegel Online*, 2 février 2012, www.spiegel.de/international/world/violence-in-port-said-at-least-74-dead-in-football-clashes-in-egypt-a-812847.html.
36. HUSSEIN, Abdel-Rahman, « Egypt Football Match Violence: Dozens Dead and Hundreds Injured », *Guardian*, 1 février 2012, www.theguardian.com/world/2012/feb/01/egypt-football-match-violence-dead.
37. KIRKPATRICK, David D., « Egyptian Soccer Riot Kills More Than 70 », *New York Times*, 1 février 2012, www.nytimes.com/2012/02/02/world/middleeast/scores-killed-in-egyptian-soccer-mayhem.html?_r=0.
38. HUSSEIN, « *Egypt Football Match Violence* ».
39. PUTZ, « *Violence in Port Said* ».
40. AZZAM, Maha, *Egypt's Military Council and the Transition to Democracy*, Londres : Chatham House, mai 2012, pp. 8–9, www.chathamhouse.org/sites/default/files/public/Research/Middle%20East/bp0512_azzam.pdf.
41. HAUSLOHNER, Abigail, « Islamist Morsy Wins Egyptian Presidency, but Will the Military Cede Any Power? », *Time*, 24 juin 2012, <http://world.time.com/2012/06/24/islamist-morsy-wins-egyptian-presidency-but-will-the-military-cede-any-power/>.
42. EL-GHOBASHY, Mona, « Egyptian Politics Upended », *Middle East Research and Information Project*, 20 août 2012, www.merip.org/mero/mero082012.
43. « Egypt Football Violence Death Sentences Condemned », *Amnesty International*, 11 mars 2013, www.amnesty.org/fr/library/asset/MDE12/014/2013/fr/c32d83a3-1241-4ede-b7c7-f84813e90ddb/mde120142013en.html.
44. EL-GAWHARY, Karim, « Court Rulings in Egypt's Soccer Stadium Riots: The Underhand Role of the Police », *Quantara*, 2013, <http://en.qantara.de/content/court-rulings-in-egypts-soccer-stadium-riots-the-underhand-role-of-the-police>.
45. « *Egypt Football Violence Death Sentences Condemned* ».
46. KINGSLEY, Patrick, « Riots as Egyptian Judge Upholds 21 Death Sentences over Football Disaster », *Guardian*, 10 mars 2013, www.theguardian.com/world/2013/mar/10/riots-egypt-death-sentences-football-disaster.

47. KIRKPATRICK, David D., « Egypt's Leader Declares State of Emergency in Three Cities », *New York Times*, 27 janvier 2013, www.nytimes.com/2013/01/28/world/middleeast/morsi-declares-emergency-in-3-egypt-cities-as-unrest-spreads.html.

48. EL GUNDY, Zeinab, « Egypt Revolution's 2nd Anniversary: Rallies, Marches and Street-Cleaning Drives », *Abram Online*, 25 janvier 2013, <http://english.ahram.org.eg/NewsContentPrint/1/0/63194/Egypt/0/Egypt-revolutions-nd-anniversary-Rallies,-marches-.aspx>.

49. KHALIFA, Ahmed, « Gewalt in Ägypten: Kinder des Aufruhrs in Kairo », *Süddeutsche Zeitung*, 31 janvier 2013, www.sueddeutsche.de/politik/gewalt-in-aegypten-kinder-des-aufruhrs-1.1587815.

50. KINGSLEY, « Riots as Egyptian Judge Upholds ».

51. « Egypt Unrest: Morsi Declares Emergency in Three Cities », *BBC News*, 28 janvier 2013, www.bbc.co.uk/news/world-21224643.

52. KHALIFA, « Gewalt in Ägypten ».

53. SHUKRALLAH, Salma, « Suez Canal Residents Defy President Morsi's Curfew », *Abram Online*, 29 janvier 2013, <http://english.ahram.org.eg/NewsContent/1/64/63539/Egypt/Politics-/Suez-Canal-residents-defy-President-Morsis-curfew.aspx>.

54. MONTAGUE, James, « Fear and Loathing in Egypt: The Fallout from Port Said », *CNN*, 30 janvier 2013, www.cnn.com/2013/01/30/sport/football/port-said-egypt-football/.

55. KIRKPATRICK, David D., « Short of Money, Egypt Sees Crisis on Fuel and Food », *New York Times*, 30 mars 2013, www.nytimes.com/2013/03/31/world/middleeast/egypt-short-of-money-sees-crisis-on-food-and-gas.html ; et YOUSUF, Tajamul, « Crisis and Unrest in the Arab World: Problems and Prospects », *International Journal of Innovative Research and Development* 2, no. 7, juillet 2013, pp. 242–44.

56. FAHIM, Kareem, « Egypt Requests \$4.8 Billion from I.M.F. », *New York Times*, 22 août 2012, www.nytimes.com/2012/08/23/world/middleeast/egypt-asks-for-4-8-billion-imf-loan.html.

57. *Id.*

58. HUBBARD, Ben et EL SHEIKH, Mayy, « Egyptian General Warns against Violence as Anniversary Approaches », *New York Times*, 23 juin 2013, www.nytimes.com/2013/06/24/world/middleeast/egyptian-general-warns-against-violence-as-anniversary-approaches.html.

59. *Id.*

60. *Id.*

61. *Id.*

62. KIRKPATRICK, David D., « Egypt, Its Streets a Tinderbox, Braces for a Spark », *New York Times*, 29 juin 2013, www.nytimes.com/2013/06/30/world/middleeast/egypt-its-streets-a-tinderbox-braces-for-a-spark.html?_r=0.

63. HUBBARD, Ben, « Young Activists Rouse Egypt Protests but Leave Next Steps to Public », *New York Times*, 1 juillet 2013, www.nytimes.com/2013/07/02/world/middleeast/egypts-young-activists-rouse-protests-but-leave-next-steps-in-hands-of-public.html.

64. HUBBARD, Ben, « Military Reasserts Its Allegiance to Its Privileges », *New York Times*, 3 juillet 2013, www.nytimes.com/2013/07/04/world/middleeast/Egyptian-military-reasserts-its-allegiance-to-its-privileges.html.

65. KIRKPATRICK, David D. et FAHIM, Kareem, « Morsi Faces Ultimatum as Allies Speak of Military 'Coup' », *New York Times*, 1 juillet 2013, www.nytimes.com/2013/07/02/world/middleeast/egypt-protests.html.

66. HUBBARD, Ben et FAHIM, Kareem, « Bloody Day in Unrest Widens the Rupture among Ordinary Egyptians », *New York Times*, 8 juillet 2013, www.nytimes.com/2013/07/09/world/middleeast/bloody-day-in-unrest-deepens-rupture-among-ordinary-egyptians.html.

67. HUBBARD, Ben, KIRKPATRICK, David D., et EL SHEIKH, Mayy, « Crackdown on Morsi Backers Deepens Divide in Egypt », *New York Times*, 4 juillet 2013, www.nytimes.com/2013/07/05/world/middleeast/egypt.html.

68. *Id.*

69. KIRKPATRICK, David D. et HUBBARD, Ben, « Morsi Defies Egypt Army's Ultimatum to Bend to Protest », *New York Times*, 2 juillet 2013, www.nytimes.com/2013/07/03/world/middleeast/egypt-protests.html?_r=0.

70. HUBBARD, Ben et KIRKPATRICK, David D., « Sudden Improvements in Egypt Suggest a Campaign to Undermine Morsi », *New York Times*, 10 juillet 2013, www.nytimes.com/2013/07/11/world/middleeast/improvements-in-egypt-suggest-a-campaign-that-undermined-morsi.html.

71. *Id.*

72. LANDLER, Mark, « Aid to Egypt Can Keep Flowing, Despite Overthrow, White House Decides », *New York Times*, 25 juillet 2013, www.nytimes.com/2013/07/26/world/middleeast/aid-to-egypt-can-keep-flowing-despite-overthrow-white-house-decides.html.

73. WILSON, Steve, « Egypt Accuses Morsi of Plotting Escape with Hamas », *Telegraph*, 26 juillet 2013, www.telegraph.co.uk/news/worldnews/africaandindianocean/egypt/10204260/Egypt-accuses-Morsi-of-plotting-escape-with-Hamas.html.

74. KIRKPATRICK, David D., « Hundreds Die as Egyptian Forces Attack Islamist Protesters », *New York Times*, 14 août 2013, www.nytimes.com/2013/08/15/world/middleeast/egypt.html.

75. HUBBARD, Ben et al., « Two Sit-Ins Tested New Egyptian Leadership », *New York Times*, 15 août 2013, www.nytimes.com/interactive/2013/08/09/world/middleeast/cairo-protests-video-map.html?_r=0.

76. *Id.*

77. GEORGY, Michael, « Mubarak's Last PM Backs Army's Sisi for Egyptian President », *Euronews*, 9 septembre 2013, www.euronews.com/newswires/2108632-mubaraks-last-pm-backs-armys-sisi-for-egyptian-president/.

78. FAHIM, Kareem et EL SHEIKH, Mayy, « Soldiers Storm a Mosque in Cairo, as Egyptian Leaders Struggle for Order », *New York Times*, 17 août 2013, www.nytimes.com/2013/08/18/world/middleeast/standoff-in-cairo-as-security-forces-surround-mosque.html.

79. NORDLAND, Rod, « Saudi Arabia Promises to Aid Egypt's Regime », *New York Times*, 19 août 2013, www.nytimes.com/2013/08/20/world/middleeast/saudi-arabia-vows-to-back-egypts-rulers.html.

80. AMAR, Paul, « Why Mubarak Is Out », *Jadaliyya*, 1 février 2011, www.jadaliyya.com/pages/index/516/why-mubarak-is-out.

81. MARSHALL, Shana et STACHER, Joshua, « Egypt's Generals and Transnational Capital », *Middle East Report* 262, printemps 2012, www.merip.org/mer/mer262/egypts-generals-transnational-capita ; HASHIM, Ahmed, « The Egyptian Military, Part Two: From Mubarak Onward », *Middle East Policy* 18, no. 4, hiver 2011, pp. 106–28 ; et ABUL-MAGD, Zeinab, « The Army and the Economy in Egypt », *Jadaliyya*, 23 décembre 2011, www.jadaliyya.com/pages/index/3732/.

82. SAYIGH, Yezid, *Above the State: The Officers' Republic in Egypt*, Washington, DC : Carnegie Endowment for International Peace, Carnegie Middle East Center, août 2012, pp. 4–6, http://carnegieendowment.org/files/officers_republic1.pdf.

83. SAYIGH, Yezid, « Morsi and Egypt's Military », *Al-Monitor*, 8 janvier 2013, www.al-monitor.com/pulse/originals/2013/01/morsi-army-egypt-revolution.html.

84. *International Crisis Group*, *Marching in Circles: Egypt's Dangerous Second Transition*, Middle East / North Africa Briefing no. 35, Caire/Bruxelles : International Crisis Group, 7 août 2013, pp. 17–18, [www.crisisgroup.org/~media/Files/Middle%20East%20North%20Africa/North%20Africa/Egypt/b035-marching-in-circles-egypts-dangerous-second-transition.pdf](http://www.crisisgroup.org/~/media/Files/Middle%20East%20North%20Africa/North%20Africa/Egypt/b035-marching-in-circles-egypts-dangerous-second-transition.pdf).

Le confessionnalisme après le Printemps arabe

Un spectre exagéré

BARAH MIKAÏL, PHD*

Le confessionnalisme s'est amplifié à la suite des soulèvements populaires qui ont secoué le monde arabe. Les récents affrontements interconfessionnels qui suivirent la chute des gouvernants autoritaires arabes ont été provoqués par des désaccords idéologiques entre Islamistes et laïques, entre conservateurs et libéraux, ainsi que par des divisions religieuses entre Sunnites et Chiïtes, Musulmans et Chrétiens. Toutefois, la multiplication de tels affrontements à la suite des soulèvements de 2011 a également été attisée par des stratégies géopolitiques, des vides de pouvoir favorisant la réalisation d'ambitions et de programmes politiques. Alors que le confessionnalisme est réel et comporte des risques importants, il n'est pas le moteur principal des divisions qui règnent dans la région. L'Occident ne doit pas perdre de vue le fait que de nombreux régimes attisent le confessionnalisme tout en négligeant d'autres clivages tels que les spécificités régionales des programmes, un manque de respect pour les droits de l'homme, la corruption et de mauvaises conditions économiques.

Pourtant, aussi manipulée qu'elle puisse être, la montée du confessionnalisme dans la région Moyen Orient et Afrique du Nord (MOAN) risque de saper les perspectives d'établissement de sociétés démocratiques pacifiques et stables dans le monde arabe. Cela soulève plusieurs questions. Comment les acteurs politiques favorisent et instru-

* L'auteur est directeur de recherches au *Fundación para las Relaciones Internacionales y El Dialogo Exterior* (FRIDE), un *think tank* sur l'action à l'échelle mondiale basé à Madrid qui produit une analyse des principaux débats portant sur les relations internationales. Il est un spécialiste de la géopolitique de l'eau et l'un des participants à un projet consacré à l'étude de la politique, de la religion et de leurs interactions dans les conflits contemporains. Avant de devenir membre de FRIDE, le docteur Mikail dirigea le programme de maîtrise de relations internationales, ainsi que tous les séminaires consacrés au Moyen Orient, à l'Afrique du Nord et à la géopolitique de l'eau, à l'Institut supérieur d'études des relations internationales et stratégiques à Paris (2002-2010). Il travailla au Secrétariat Général pour l'Administration (Ministère français de la Défense) et dirigea entre 2005 et 2007 le programme consacré aux questions relatives à l'eau au Collège Interarmées de Défense de Paris. Le docteur Mikail est également maître de conférences à l'Institut des études européennes de l'Université Paris-VIII. Il est membre du comité de rédaction des revues universitaires françaises *Revue internationale et stratégique* (RIS) et *Confluences Méditerranée*. Il est titulaire d'un doctorat en science politique de l'Université Paris-VIII Saint Denis, d'une maîtrise de coopération internationale et de civilisations arabes et islamiques de l'Université Marc Bloch.

Cet article apparaissait auparavant comme MIKAÏL, Barah, « Sectarianism after the Arab Spring: an exaggerated spectre », Policy Brief no. 116, Madrid : FRIDE, février 2012. Reproduit avec l'autorisation de FRIDE.

mentalisent-ils la réapparition des clivages religieux et confessionnels traditionnels ? Comment ont réagi les gouvernements de la région ? Que pourraient faire l'Europe et le reste de la communauté internationale pour limiter les risques de voir le confessionnalisme nuire aux transitions pacifiques vers la démocratie ?

Approfondissement des divisions traditionnelles

Même si le confessionnalisme n'est pas nouveau dans la région MOAN, il a pris des dimensions alarmantes dans un contexte régional changeant. De nombreuses analyses de ce confessionnalisme se concentrent sur les divergences religieuses et politiques entre l'Arabie saoudite sunnite et l'Iran chiite. Les Saoudiens et les Iraniens sont des rivaux stratégiques régionaux. De la même façon, les autres pays arabes du Golfe s'inquiètent des relations de l'Iran avec les Arabes chiites ainsi que de l'influence croissante de Téhéran dans la région du à sa forte présence dans l'Irak de l'après-Saddam et des ses alliances avec le gouvernement syrien et le Hezbollah libanais.

Naturellement, lorsque le Printemps arabe ouvrit de nouvelles perspectives d'influence régionale, les tensions entre l'Iran et les pays du Golfe montèrent. Téhéran exprima initialement sa satisfaction concernant le renversement de Ben Ali en Tunisie et de Moubarak en Égypte. Du point de vue iranien, la décision prise par les populations arabes d'évincer leurs gouvernants pro-occidentaux fut une bonne nouvelle. L'attitude de Téhéran changea toutefois quand des émeutes éclatèrent sur le territoire de son allié arabe le plus fidèle, la Syrie. Cela confirma les soupçons des pays arabes du Golfe, pour lesquels l'unique raison ayant conduit l'Iran à louer les soulèvements fut qu'ils lui offraient la chance d'atteindre ses intérêts stratégiques.

Les soupçons basés sur les divergences interconfessionnelles et les programmes politiques présumés dominèrent également les débats intérieurs dans plusieurs pays de la région MOAN. En Tunisie et en Égypte, les adversaires des groupes affiliés aux Frères musulmans et des partis salafistes déplorait le soutien financier islamiste pro-Sunnite présumé apporter par l'Arabie saoudite et le Qatar. À Bahreïn, qui est gouverné par une minorité sunnite, les émeutes anti-régime dominées par les Chiites conduisirent le gouvernement bahreïni et ceux de plusieurs états voisins à accuser l'Iran d'ingérence. Des accusations semblables furent lancées par l'Arabie saoudite lorsque des émeutes éclatèrent dans l'est du pays, où les Chiites sont majoritaires.

Des divisions abondent également au-delà du clivage apparent entre Sunnites et Chiïtes. Dans les Émirats arabes unis, malgré l'absence de manifestations, l'appareil d'état prétexta les risques d'une ascension des Frères musulmans dans la région et critiqua les sermons du prédicateur Sheikh Youssef al-Qaradawi, que soutenait le Qatar. Ainsi, les autorités des Émirats dénoncèrent la façon dont certains pays de la région (le Qatar et l'Arabie saoudite en particulier) se tenaient prêts à soutenir des groupes dont les programmes étaient à dominante religieuse afin de renforcer leur propre influence dans la région.

L'approfondissement des clivages interconfessionnels historiques dans la région fut accéléré par le Printemps arabe mais ses débuts remontent plus loin dans le temps. En Irak, les affrontements interconfessionnels sont endémiques depuis la chute de Saddam Hussein en 2003. Le gouvernement central irakien reste fragile, ayant du mal à garantir l'unité nationale. Les Sunnites de la région du centre se virent pris comme dans un étau entre les puissantes factions régionales rivales que sont les Kurdes, dont la présence s'accroissait dans le nord, et les Chiïtes dans leur bastion du sud. Pendant la guerre israélo-libanaise de l'été 2006, plusieurs des détracteurs du Hezbollah tels que l'Arabie saoudite, l'Égypte, Israël et certains membres de l'Union européenne estimèrent que l'Iran était derrière les actions du Hezbollah. Au Maghreb, les relations diplomatiques entre le Maroc et l'Iran furent suspendues en 2009 après que le premier eut accusé l'autre d'essayer de convertir les Marocains au Chiïsme. À la suite des transferts de pouvoir survenus en 2011-2012, plusieurs pays arabes craignent aujourd'hui que de telles tendances confessionnelles puissent atteindre leur propre territoire et le déstabiliser. Plusieurs gouvernements de la région se sont par conséquent sentis obligés de réagir à ces développements afin d'éviter une possible contagion.

Entre endiguement et instrumentalisation

Depuis le renversement de certains de leurs pairs autoritaires, les gouvernants arabes ont tenu à éviter deux sortes de contagion : changement révolutionnaire de régime et perte de cohésion sociale par affrontements interconfessionnels. La vague de soulèvements populaires qui débuta en Tunisie a affecté la plupart des pays arabes, à de rares exceptions près. Les gouvernants arabes menacés ont, en soulignant leur propre importance dans le maintien de la stabilité, simultanément endigué et instrumentalisé les tensions d'origine confessionnelle.

À la suite de la chute de Ben Ali et de la propagation des soulèvements, les gouvernants arabes de la région adoptèrent des mesures strictes visant à endiguer les manifestations à l'intérieur, généralement sous le prétexte de préserver la sécurité nationale. En même temps, l'insistance excessive des dirigeants arabes sur les dangers du confessionnalisme leur permettait fort à propos d'atteindre leur objectif de sauvegarde de la mainmise sur le pouvoir par les élites dirigeantes. Le risque de divisions interconfessionnelles est réel et existe dans plusieurs pays arabes. Au Liban, les affrontements interconfessionnels entre Sunnites et Alaouites à Beyrouth et dans le nord du pays sont réapparus. Néanmoins, les gouvernements arabes ont adroitement instrumentalisé les dangers tangibles du confessionnalisme pour étouffer les manifestations.

En Arabie saoudite, la répression des timides soulèvements dans l'est du pays fut présentée par les gouvernants comme une lutte contre la sédition menée par les Chiïtes. Une stratégie de diplomatie publique comparable fut adoptée à Bahreïn, où la violence prit une plus grande ampleur. Le président yéménite Saleh qualifia les tensions entre les communautés de complot visant à déstabiliser et diviser le pays.

Les tensions confessionnelles ont pris les proportions les plus alarmantes en Syrie, où les émeutes se transformèrent rapidement en violence entre Sunnites et Alaouites chiïtes. Le régime syrien mena une répression brutale et justifia ses actions par la menace d'une « conspiration étrangère ». La querelle confessionnelle finit par servir le régime Assad dans ses efforts visant à entraver la dynamique de manifestations en empêchant la population de descendre dans la rue. En Arabie saoudite et à Bahreïn, le confessionnalisme fut utilisé comme prétexte pour critiquer le rôle croissant joué par l'Iran dans la région. Il est particulièrement significatif que le Conseil de coopération du Golfe ait offert une adhésion à la Jordanie et au Maroc. Bien que toujours en suspens, ce projet d'alliance des royaumes arabes peut être interprété comme un moyen d'établissement d'une « alliance sunnite » s'opposant à l'Iran et à sa stratégie présumée d'expansion régionale « pan-chiïte ».

Brandir l'argument du confessionnalisme est un outil puissant car il effraye de nombreuses communautés du monde arabe telles que les Berbères d'Afrique du Nord. Les tensions aussi bien interconfessionnelles qu'interreligieuses entre Chrétiens et Musulmans offrent des scénarios menaçants dans plusieurs pays, y compris entre Coptes et Musulmans sunnites en Égypte, ainsi qu'au Liban et en Irak, où les divisions interconfessionnelles se reflètent dans les institutions publiques.

Néanmoins, l'instrumentalisation du confessionnalisme pourrait également se retourner contre les gouvernants et leurs intérêts. Le fait d'attirer l'attention sur les tensions interconfessionnelles fait courir le risque de voir de tels scénarios adoptés et renforcés par la population comme une prédiction qui se matérialise. Cela vaut également pour l'accent excessif mis actuellement dans les reportages et les analyses consacrés par la presse aux attaches confessionnelles, ethniques et tribales. L'importance excessive accordée à ces questions en tant qu'importante source d'identité régionale met en doute l'intégrité de l'état-nation et risque d'affaiblir la cohésion nationale et favoriser la désintégration.

Comment réagir

Nombreux sont les acteurs internationaux engagés dans la région qui se sont laissés tromper par le spectre du confessionnalisme. Les États-Unis et l'Union Européenne furent les premiers à avoir cru à une telle explication. Ce faisant, les pays occidentaux risquent de ne pas saisir des nuances importantes. Les attaches confessionnelles sont une réalité, comme l'est un certain potentiel de conflits qui leur est propre. Les affrontements interconfessionnels ne représentent toutefois pas le défi le plus pressant auquel le monde arabe d'aujourd'hui est confronté.

Les soulèvements indiquent clairement que des doléances politiques et socioéconomiques sont au centre des demandes formulées par les citoyens. En Tunisie, en Égypte et au Yémen, les manifestations initiales furent basées sur des demandes de changement exprimées par de larges segments de la société, y compris les jeunes, les chômeurs et les dissidents sans attaches solides ni considérations confessionnelles. C'est

la recherche d'un avenir meilleur et de nouvelles règles politiques qui alimentait principalement leurs demandes. Quels que soient la tribu, le clan, la religion, la secte ou l'ethnie auxquels ils appartenaient, les citoyens revendiquaient la « dignité » avant toute autre chose. Ce fut seulement au bout d'un certain temps que les tendances au confessionnalisme prirent le devant de la scène. Lorsque les transitions semblèrent faire machine arrière, les citoyens choisirent de plus en plus de s'identifier en fonction de leurs appartenances tribales ou confessionnelles, plutôt que de leurs appartenances politiques.

La communauté internationale devrait avoir tiré un certain nombre d'enseignements de l'Irak et de l'Afghanistan. Après avoir été envahis, les deux pays connurent une aggravation des tensions interconfessionnelles internes. Cela fut dû dans une large mesure à l'importance excessive accordée au rôle des communautés confessionnelles dans les processus de transition. Au lieu de faire confiance au potentiel de cohésion transcommunautaire nationale propre à chaque pays, les puissances envahisseuses accordèrent une part égale de prérogatives politiques aux différentes communautés. Cela déclencha un approfondissement des divisions entre les divers groupes. Les communautés les plus nombreuses finirent par considérer cela comme une excellente chance de renfoncer leur position. Alors que les Chiïtes dominent le processus politique actuel en Irak, le peuple pachtoune est majoritaire au sein du gouvernement afghan.

Les soulèvements arabes confirmèrent la tendance de longue date de l'Occident à favoriser un processus de transition qui accorde une haute priorité à des « droits des minorités » bien délimités. L'insistance occidentale quant aux droits de la communauté copte d'Égypte en est un bon exemple. En Syrie, les États-Unis insistent régulièrement sur le fait qu'ils veulent que les membres de l'opposition (en particulier ceux qui font partie du Conseil national syrien) s'engagent plus clairement à protéger les « droits des minorités ». Il y a toutefois dans ce domaine un certain manque de cohérence : en général, la défense potentiellement digne de louanges par les pays occidentaux des droits des minorités semble être moins ardente quand il s'agit de défendre ceux des Chiïtes. La communauté internationale a par exemple fait la sourde oreille aux demandes de changement formulées par les communautés chiïtes à Bahreïn, en Arabie saoudite et au Yémen. En particulier, les affrontements violents entre les armées bahreïnies et saoudiennes d'une part et des manifestants chiïtes d'autre part en 2011 et 2012 n'ont donné lieu à aucune condamnation internationale aussi sévère et résolue que dans le cas syrien.

En Libye, la division entre groupes a été implicitement encouragée plutôt qu'évitée. Après la chute de Kadhafi, les divisions se sont aggravées entre les membres du Conseil national de transition (CNT). Étant donné que le pays est relativement homogène en termes confessionnels (Sunni), les divisions tribales, régionales et idéologiques jouent un plus grand rôle. Depuis les débuts des manifestations anti-Kadhafi, celles-ci se concentrèrent sur Benghazi, plus ou moins au détriment des priorités régionales. Les rivalités régionales, idéologiques et tribales ont crû progressivement depuis lors. Par suite de l'histoire décentralisée et des structures de la société en Libye, la cohésion nationale y a été plus problématique que partout ailleurs dans la région. En outre, aucune

mesure concrète d'organisation d'une transition dans l'après-Kadhafi n'avait été définie avant la chute du chef d'État libyen. Il en résulta une division plus marquée entre les principaux éléments de la population sur des bases idéologiques (Islamistes contre laïques) ou ethniques (Arabes contre Berbères, ainsi que rivalités tribales).

Même si la protection des droits des minorités par l'état est importante, les gouvernements étrangers devraient insister sur la consolidation de la règle de droit, de la citoyenneté et des droits de l'homme considérés globalement, sans accorder une importance particulière à une communauté ou minorité quelconque. En s'abstenant de faire des distinctions entre une communauté et une autre, l'Union Européenne et les États-Unis amélioreraient leur crédibilité et gagneraient la confiance des populations dans la région. Même si la Russie et la Chine sont peut-être mal placées pour donner des leçons de respect des droits des minorités, ces deux pays tirent avantage de la perception (qu'elle soit justifiée ou non) selon laquelle ils sont plus réticents à choisir des gagnants et à dresser les communautés les unes contre les autres. Les pays occidentaux desservent leur propre cause lorsque leurs actions amènent à les soupçonner de vouloir diviser pour régner.

Conclusion

Les préoccupations légitimes quant aux dangers que présentent les conflits inter-confessionnels en viennent à se confondre avec des considérations d'ordre géostratégique, souvent au détriment de la sécurité régionale. Les craintes de certains gouvernants arabes d'être balayés par les soulèvements persistants les conduisent à instrumentaliser le confessionnalisme comme une forme d'assurance sur la vie. La fréquente référence au fossé entre Sunnites et Chiïtes vraisemblablement encouragé par l'Iran en est l'exemple le plus évident. Les acteurs occidentaux ont besoin d'élargir leur interprétation de certains événements survenant dans la région au-delà d'un fondement purement confessionnel. Les acteurs occidentaux et locaux doivent cesser de voir la région MOAN dans une optique confessionnelle et viser plutôt à renforcer la cohésion interne des états-nations.

La Libye offre une chance concrète de le faire. Les contradictions internes du CNT, combinées à une montée des tensions tribales et locales, donnent à l'Occident la possibilité de poser des conditions à son soutien de la reconstruction du pays. Pendant ce temps, en Syrie, il serait sage pour la communauté internationale d'élargir son interprétation confessionnelle des faits, selon laquelle les Alaouites dominant et excluent toutes les autres communautés. Cet élargissement devrait se rapprocher d'un scénario trans-confessionnel plus pragmatique, demandant à tous les Syriens sans référence à une communauté quelconque particulière, de définir ensemble une vision partagée de l'avenir de la Syrie.